



CANADA

JUILLET 1960

commerce extérieur



EUROPE OCCIDENTALE—REPRISE ECONOMIQUE

commerce extérieur

Fondé en 1904

OTTAWA, le 16 juillet 1960

Vol. 108 N° 1

Couverture

Les armoiries de seize pays d'Europe servent d'introduction à notre revue annuelle de la situation commerciale en Europe occidentale. Ils sont disposés ainsi qu'il suit, de haut en bas, en commençant par la colonne de gauche: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Allemagne occidentale et Yougoslavie.



3 Commerce du Canada avec l'Europe occidentale . . . un coup d'œil sur la situation commerciale en 1959 et sur les perspectives au début de 1960 dans dix-sept pays d'Europe.

6 Allemagne occidentale	28 Irlande
9 Autriche	30 Italie
12 Belgique	33 Norvège
15 Luxembourg	35 Pays-Bas
16 Danemark	37 Portugal
18 Espagne	40 Suède
20 Finlande	43 Suisse
23 France	45 Yougoslavie
25 Grèce	

48 Libération des importations en Europe . . . résumé pratique des progrès accomplis vers l'abolition des restrictions à l'importation et des mesures encore en vigueur.

52 Ententes commerciales européennes . . . regard sur les mesures prises par les groupes des Six et des Sept au cours des quelques derniers mois et sur celles qu'il reste à prendre.

51 Le Canada et ses exportations vers l'Europe

56 Règlements douaniers et commerciaux

Publié tous les mois par le ministère du Commerce.

L'hon. GORDON CHURCHILL, ministre; M. JAMES A. ROBERTS, sous-ministre.

Prière d'envoyer tous les abonnements et commandes à: L'Imprimeur de la Reine, Imprimerie du gouvernement, Ottawa. Prix: \$2 par année au Canada, \$5 à l'étranger, 20c l'unité.

Tout extrait de la présente revue peut être reproduit librement, mais on est prié de mentionner "Commerce extérieur" comme source.

commerce extérieur

1. 2001-2002

OTTAWA le 15 juillet 1999

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

2001-2002

1999-2000

1998-1999

1997-1998

1996-1997

1995-1996

1994-1995

1993-1994

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

Le présent document est le résultat d'un travail de recherche effectué par le Service de l'information internationale du Bureau de l'économie internationale du Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est destiné à fournir une vue d'ensemble des données relatives au commerce extérieur du Canada et à ses partenaires commerciaux. Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Les données sont actualisées jusqu'à la fin de l'année 1998.

L'amélioration de la situation en Europe occidentale se traduit par un accroissement de la production et du commerce extérieur. Les exportations du Canada vers cette région, qui avaient diminué en 1959, sont de nouveau à la hausse. La formation de blocs régionaux présente toutefois de graves problèmes.

COMMERCE DU CANADA AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE

M. JOHN E. LANCASTER,
*Division de l'Europe,
Direction des relations
commerciales internationales.*

L'EUROPE OCCIDENTALE connaît en ce moment une reprise économique extraordinaire qui se manifeste par de beaux immeubles de construction récente, par l'abondance et la variété des marchandises dans les magasins et par le nombre de voitures automobiles dont les rues sont encombrées. En 1959, les pays en cause se sont remis de la régression de 1957-1958 et ont dans l'ensemble accru leur produit national brut de 4 p. 100 et leur production industrielle de 7 p. 100. Ces progrès semblent reposer sur des bases solides. En effet, les prix sont demeurés raisonnablement stables, l'accroissement des réserves de devises étrangères a atténué les problèmes de paiements, la monnaie de la plupart des pays est librement convertible et de nombreux produits échappent maintenant aux restrictions quantitatives. Notons en outre que beaucoup de pays européens ont aboli leurs régimes d'exception en matière d'importation à l'égard de la zone dollar. Enfin, autres preuves de prospérité, divers marchés des capitaux sont devenus libres et les capitalistes nord-américains accroissent leurs placements dans la région.

En dépit de ces progrès considérables, une forte proportion des importations reste encore soumise à des restrictions. Le protectionnisme est surtout manifeste dans le domaine agricole. Les efforts tentés pour accroître le commerce et améliorer la situation économique ont conduit à l'établissement de blocs régionaux: la Communauté économique européenne (C.E.E.) et l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.). Le Canada, pays tiers directement en cause, a beaucoup à gagner ou à perdre de ces institutions et il va de ses intérêts de veiller à ce que l'exclusivité du commerce à l'intérieur de ces

groupements ne vienne pas accroître les rivalités commerciales et les disparités de traitement. Ces questions sont reprises avec plus de détails dans un autre article du présent numéro.

Les mesures de libération ajoutées au renouveau de prospérité ont eu d'heureuses répercussions sur les perspectives de vente des exportateurs canadiens. Au cours des quatre premiers mois de cette année, les exportations du Canada vers les pays de l'Europe occidentale et la Yougoslavie ont augmenté de quelque 18 p. 100, alors qu'elles ont atteint 152 millions de dollars, au regard de 129 millions pendant la période correspondante de 1959. L'an dernier, la valeur globale des envois canadiens à destination de l'Europe a été de 460 millions de dollars, comparativement à 556 millions de dollars l'année précédente. L'écart est venu surtout du fait que nous n'avons pas expédié d'avions militaires en Europe en 1959 tandis que nous en avions envoyé pour 82 millions de dollars en 1958; un fléchissement des ventes de blé et de graine de lin y a également contribué.

Les achats canadiens en Europe en 1959 ont atteint 375 millions de dollars, au regard de 316 millions en 1958. L'augmentation a été particulièrement sensible dans le cas des automobiles, dont les importations sont passées de 27 à 39 millions de dollars. Les principaux fournisseurs ont été, par ordre d'importance, l'Allemagne occidentale, la France et l'Italie. Les exportateurs européens ont également trouvé au Canada un marché accru pour une grande variété de biens de production et de consommation.

Les métaux non ferreux, le blé, la graine de lin, la graine de colza, le seigle, l'orge, les fibres d'amiante, la pâte de bois et le bois à pâte, le papier journal, les peaux, les moteurs hors bord, le caoutchouc synthétique et certains autres produits bruts et mi-ouvrés continuent de former le gros de nos expéditions vers l'Europe. Nos importations comprennent, outre les voitures au-

COMMERCE DU CANADA AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Exportations			Importations		
	1959	1958	1957	1959	1958	1957
Allemagne occidentale	129.6	201.9	151.9	126.6	106.0	97.6
Autriche	8.4	7.5	6.7	5.8	4.8	4.4
Belgique et Luxembourg	56.2	69.7	60.4	45.1	36.0	44.0
Danemark	5.6	5.0	3.5	9.5	7.8	8.6
Espagne	6.2	6.7	5.9	5.7	6.7	5.6
Finlande	2.8	2.3	0.9	0.9	0.6	0.5
France	43.6	45.2	57.5	58.2	41.1	36.2
Grèce	4.0	4.7	4.1	0.4	0.4	0.5
Irlande	8.2	8.7	8.3	2.1	1.4	1.2
Italie	32.2	29.9	62.8	38.4	32.8	33.0
Norvège	62.5	56.0	55.5	4.2	3.2	3.1
Pays-Bas	54.1	75.0	69.8	31.0	29.5	25.4
Portugal	3.1	2.3	2.6	3.0	3.0	2.7
Suède	15.0	11.0	12.1	18.3	14.1	15.6
Suisse	26.0	29.5	25.0	25.0	27.0	24.7
Yougoslavie	2.6	0.2	0.2	0.6	0.8	0.6
Total	460.0	555.6	527.2	374.8	315.5	303.7

tomobiles, des produits du fer et de l'acier, des textiles et divers autres produits ouvrés.

Vue d'ensemble des marchés

On trouvera résumées ci-après les perspectives de commerce entre le Canada et les divers pays de l'Europe occidentale.

Allemagne occidentale—La prospérité actuelle de l'Allemagne occidentale a provoqué certaines tendances inflationnistes que les autorités monétaires ont tenté de contrecarrer en resserrant le crédit. La production est toujours à la hausse mais à une allure moins prononcée. Au cours de 1959, l'Allemagne occidentale a reçu de l'étranger de fortes commandes de biens de production. La République fédérale est en excellente posture du point de vue des devises étrangères grâce à un surplus considérable et au fléchissement des exportations de capitaux privés et publics. Les exportations du Canada vers l'Allemagne ont diminué sensiblement en 1959; le chiffre de 1958 avait été grossi par de forts achats allemands d'avions militaires qui n'ont pas été répétés l'an dernier. Cependant, la statistique récente indique une reprise notable.

Autriche—Bien que ses importations aient augmenté plus rapidement que ses exportations, ce qui

a réduit quelque peu ses réserves de devises étrangères, l'Autriche demeure économiquement forte. Déjà, elle a aboli beaucoup de disparités de traitement qui donnaient aux produits de l'O.E.C.E. l'avantage sur ceux de la zone dollar et elle projette d'autres mesures dans le même sens. Tout récemment, l'État s'est emparé du commerce du blé et d'autres céréales mais on ne prévoit pas que le nouveau régime aura des répercussions défavorables sur les achats au Canada, même s'il y a eu une baisse sensible dans le cas du blé au cours des trois premiers mois de 1960. Par contre, les achats autrichiens de certaines matières premières industrielles du Canada sont à la hausse. L'an dernier, nos exportations à destination de l'Autriche ont augmenté mais pas de façon très sensible.

Belgique et Luxembourg—L'Union économique belgo-luxembourgeoise ne s'est pas remise de la régression aussi rapidement que ses voisins, mais elle jouit quand même d'une saine économie et elle a accru sa production industrielle. La vente du charbon demeure un problème de premier ordre. Ses exportations déjà considérables sont à la hausse. Les ventes du Canada à la Belgique ont diminué sensiblement en 1959 par rapport à celles de 1958, dont le chiffre avait été grossi par des expéditions d'avions militaires. La

statistique des premiers mois de 1960 fait prévoir une nouvelle augmentation.

Danemark—Le Danemark connaît une très grande activité économique et la demande intérieure a provoqué une hausse des importations. Le 1^{er} mars 1960, le gouvernement a libéré presque tous les produits encore soumis à des restrictions. Du même coup, cependant, il a relevé certains droits douaniers. Toutefois, on prévoit que les importations de provenance canadienne, qui ont augmenté quelque peu en 1959, se maintiendront et même feront certains progrès.

Espagne—Le 20 juillet 1959, le gouvernement espagnol a inauguré un programme de stabilisation qui a eu pour effet de remplacer le commerce bilatéral par un régime d'échanges multilatéraux. En conséquence, il a complètement libéré ou admis au régime des contingents globaux une grande variété de produits d'importation. L'économie espagnole n'est pas aussi ferme que celle de certains autres pays de l'Europe occidentale, mais la production industrielle est en progrès. Les prêts de l'État stimulent l'industrie et, depuis quelques mois, la balance des paiements demeure favorable. Les exportations du Canada, qui avaient baissé légèrement en 1959, ont augmenté au cours des quatre premiers mois de 1960. Les récentes mesures de libération du commerce font naître l'espoir de nouveaux progrès sous ce rapport.

Finlande—La Finlande jouit d'une prospérité sans précédent. L'industrie se développe et bien que les importations s'accroissent un peu plus rapidement que les exportations, les réserves de devises étrangères ont augmenté. Depuis le 1^{er} janvier 1960, les produits du Canada et des États-Unis sont, du point de vue des importations, sur un pied d'égalité avec ceux des pays de l'O.E.C.E. Les débouchés pour certains produits canadiens, surtout l'acier, les moteurs hors bord, les bougies d'allumage, les médica-

ments, les pommes fraîches et les graines de plantes fourragères, se sont améliorés.

France—En France, la levée progressive des restrictions aux importations a coïncidé avec un raffermissement économique et une amélioration de la situation du point de vue de la concurrence internationale. On signale une augmentation sensible des placements de capitaux et des exportations. En 1959, la France a eu, pour la première fois, une balance favorable dans son commerce avec le Canada. Toutefois, nos perspectives de vente se sont améliorées grâce aux nouvelles mesures de libération et déjà au cours du premier trimestre de 1960, nos exportations ont sensiblement augmenté.

Grèce—La Grèce a lancé un nouveau plan quinquennal (1960-1964) qui, avec le concours de capitaux étrangers, devrait augmenter la production et raffermir l'économie. Elle a adopté un nouveau tarif douanier qui relève les droits à l'égard de certains produits agricoles, des textiles synthétiques, des chaussures et de quelques produits industriels mais aussi les réduit dans le cas de certaines matières premières et de l'outillage industriel. Un léger fléchissement des importations de produits canadiens en 1959 s'est maintenu pendant le premier trimestre de 1960.

Irlande—L'Irlande a connu en 1959 une assez bonne année et les perspectives sont encourageantes. Bien que le pays soit encore foncièrement agricole, l'industrialisation fait de rapides progrès. En 1959, ses importations de marchandises ont dépassé ses exportations, mais la balance des paiements lui est restée favorable grâce aux recettes de l'industrie touristique, aux arrivées de capitaux de placement et à d'autres éléments invisibles. En dépit de la préférence dont il jouit sur le marché irlandais, le Canada a vu ses ventes baisser légèrement en 1959 et de façon prononcée au cours des quatre premiers mois de 1960.

Italie—L'économie italienne est florissante. C'est ce que démontrent les réserves courantes d'or et de devises étrangères qui s'élèvent à quelque 3,200 millions de dollars. L'Italie occupe donc de ce chef la troisième place dans le monde libre, la première après les États-Unis et l'Allemagne. L'industrie surtout est en plein essor et les exportations ont atteint un nouveau sommet en 1959. A cause de ces progrès, l'Italie a levé beaucoup de restrictions aux importations mais certains produits agricoles et autres de la zone dollar restent encore soumis à des mesures d'exception. Les exportations canadiennes vers l'Italie ont augmenté en 1959 et au cours des trois premiers mois de 1960. L'augmentation devrait se maintenir, étant donné les nouvelles mesures de libération et les progrès de l'économie nationale.

Norvège—En dépit d'un arrêt de l'expansion industrielle, on ne note aucun ralentissement de l'activité économique en général. Les exportations ont augmenté ce qui a eu pour effet de réduire le déficit courant au compte des paiements. Certains produits agricoles canadiens sont soumis à des restrictions quantitatives et les produits ouverts seront l'objet d'une concurrence accrue lorsque les droits douaniers auront été abolis entre les pays de l'A.E.-L.E. Cependant, comme le gros des exportations canadiennes se compose de matières premières industrielles, surtout de métaux non ferreux, nos ventes devraient se maintenir et même s'accroître en raison du développement rapide de l'économie européenne.

Pays-Bas—Les Pays-Bas jouissent d'une grande activité économique et d'une production industrielle croissante. L'heureuse situation géographique et économique du pays, ainsi que sa qualité de membre de la C.E.E. attirent de plus en plus de capitaux étrangers dans l'industrie. Les importations et les exportations ont augmenté l'an dernier et la même tendance continue cette année. Les Pays-Bas font le gros

de leur commerce avec les autres pays de l'Europe occidentale. Les importations en provenance du Canada, qui avaient fléchi l'an dernier surtout à cause d'une baisse très prononcée dans le cas du blé, sont de nouveau à la hausse. Les produits qui contribuent de façon particulière à cette augmentation sont le blé ainsi que les matières premières industrielles et les produits mi-ouverts comme l'amiante, le minerai de fer, le bois à pâte, l'aluminium et le caoutchouc synthétique.

Portugal—Sans connaître le même essor économique que la plupart des autres pays de l'Europe occidentale, le Portugal a quand même augmenté sa production de 3 p. 100 l'an dernier. Par une série de plans sexennaux successifs, il est parvenu à accroître l'importance de la production industrielle dans son économie et à se libérer d'une dépendance excessive de l'agriculture. Le commerce visible a été déficitaire au cours des derniers mois, mais les exportations ont augmenté plus rapidement que les importations. La participation du Portugal à l'A.E.-L.E. aura peut-être pour effet de stimuler et d'accélérer l'expansion économique du pays. Les ventes du Canada au Portugal et à ses provinces et colonies d'outre-mer ont dépassé l'an dernier le chiffre de l'année précédente et l'augmentation s'est maintenue au cours du premier trimestre de 1960, grâce surtout à la morue salée et à certains produits de l'aluminium.

Suède—En Suède, l'année 1959 a été marquée par une reprise économique très sensible. La production industrielle est à la hausse et les fortes recettes d'exportation contribuent à maintenir les réserves de devises étrangères. Pour la première fois en six ans, la Suède a obtenu une balance des paiements qui lui était favorable. Les ventes du Canada à la Suède en 1959 ont sensiblement dépassé le chiffre de l'année précédente et l'écart s'est encore accru pendant le premier trimestre de 1960. Comme les exportations du

Canada comprennent surtout des produits agricoles primaires et des matières industrielles non transformées, elles ne devraient pas se ressentir de l'adhésion de la Suède à l'A.E.L.E.

Suisse—L'économie suisse a connu, en 1959, un essor considérable qui s'est maintenu depuis le commencement de 1960. Le commerce extérieur a progressé et l'accroissement des exportations a été un stimulant pour l'économie intérieure. Les importations, qui viennent en majeure partie des autres pays européens, ont augmenté. Quant aux achats au Canada, ils ont diminué quelque peu en 1959, mais ils ont repris cette année. La Suisse ne connaît aucune difficulté en matière de devises étrangères et n'établit aucunes distinctions particulières à l'égard des produits de la zone dollar.

Yougoslavie—Une bonne récolte et un accroissement de la production industrielle se sont traduits par une augmentation de 16 p. 100 du produit national brut. Les exportations, surtout à destination de l'Europe orientale, ont augmenté. Les produits industriels ont pris une avance considérable alors que les produits agricoles ont perdu du terrain. Les importations se sont maintenues. Les ventes du Canada à la Yougoslavie ont augmenté très fortement l'an dernier grâce à l'aluminium. Cependant, une pénurie de devises étrangères et une tendance à rechercher les ententes bilatérales de commerce restreignent les possibilités de vente des fournisseurs canadiens.

Perspectives

L'augmentation sensible de leurs ventes depuis le début de l'année en cours prouve que les Canadiens participent aux avantages de la prospérité et de la libération du commerce sur le continent européen. Provisoirement du moins, cette heureuse situation devrait se maintenir. Toutefois, il demeure quelques incertitudes dont il ne faudrait pas méconnaître l'importance. Les restrictions sont toujours en vigueur,

surtout dans le domaine agricole. La capacité des pays européens de soutenir la concurrence s'étend à de nouveaux domaines de la production industrielle et même à certains secteurs des matières premières industrielles de grand intérêt pour le Canada. Les distinctions douanières qui seront probablement établies au sein de la C.E.E. et de l'A.E.L.E.

pourront influencer sur nos possibilités de commerce. Par ailleurs, on note en Europe une augmentation de la consommation domestique, une amélioration des conditions de vie, un accroissement de l'outillage et de la production industriels. Ces derniers facteurs offrent au Canada la perspective d'accroître le volume de ses affaires sur le continent. ●

Allemagne occidentale

La production industrielle et le commerce extérieur se sont accrus et les capitaux ont afflué de l'extérieur l'an dernier. Les ventes de produits canadiens ont fléchi, mais les perspectives demeurent favorables. Les prochaines modifications tarifaires ne devraient pas nuire à l'exportation de nos principaux produits.

M. J. A. STILES, *Conseiller commercial à Bonn.*

L'ALLEMAGNE occidentale jouit actuellement d'une période de grande expansion économique. L'an dernier, une activité intense dans le domaine du bâtiment et un accroissement des placements industriels ainsi que de la demande étrangère de produits allemands, notamment de biens de production, ont provoqué une reprise très notable des affaires. Le produit national brut a effectivement augmenté de 5 p. 100 au regard de 2.8 p. 100 en 1958 et, pourvu qu'on parvienne à contenir la vague de prospérité et à maintenir la stabilité économique, on devrait arriver cette année à une augmentation du même ordre que celle de l'an dernier.

Au cours du premier trimestre de 1960, la production industrielle a dépassé de 12 p. 100 en moyenne les chiffres comparatifs de 1959. Des progrès se sont manifestés dans presque tous les secteurs de l'industrie, même dans ceux de l'acier et des textiles où, l'an dernier, la situation avait été assez difficile. Un important secteur toutefois a fait

exception: celui de la houille où la concurrence de dérivés du pétrole se fait de plus en plus sentir.

De graves problèmes d'ordre économique ont accompagné cette heureuse évolution des affaires. La rareté d'ouvriers devient inquiétante et il faut bien reconnaître que les fortes réserves de main-d'œuvre auxquelles l'Allemagne occidentale doit en grande partie son relèvement d'après-guerre sont à peu près épuisées. A la fin de mars dernier, l'Allemagne avait besoin de 453,000 personnes pour répondre à la demande des employeurs et n'en avait que 256,000, soit 1.3 p. 100 de la population ouvrière. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement s'efforce de faciliter l'emploi de travailleurs étrangers, d'Espagnols et d'Italiens en particulier.

L'année dernière, il y a eu de nombreuses négociations de contrats de travail au cours desquelles les employés ont demandé, et le plus souvent obtenu, des augmentations sensibles de salaires. En ce moment, le syndicat des métal-



Chargement d'un autobus de fabrication allemande à bord d'un navire qui quittera bientôt le port d'Hambourg à destination d'outre-mer. L'année dernière, l'Allemagne occidentale a fabriqué 1.7 million de véhicules automobiles dont plus de la moitié ont été expédiés à l'étranger.

lurgistes réclame une élévation de salaire de 10 p. 100 pour un million de travailleurs des aciéries et des industries de la construction mécanique; il est à peu près certain que d'autres demandes du même genre seront bientôt présentées.

En dépit de ces pressions, le niveau des prix est demeuré jusqu'ici remarquablement stable. Toutefois, devant le danger d'inflation, les autorités de la Banque Centrale ont dû intervenir au cours des derniers mois et prendre certaines mesures restrictives. Le taux d'escompte a été porté de 2½ à 4 p. 100 et les banques commerciales ont reçu ordre à plusieurs reprises d'augmenter leurs réserves minimums. Cette dernière disposition a enlevé de la circulation 4,500 millions de marks allemands entre novembre 1959 et le 1^{er} juin 1960.

Une des conséquences de cette contraction du crédit a été de dissuader les particuliers d'exporter des capitaux, alors que le gouvernement cherche à stimuler ces exportations en vue d'équilibrer la balance des paiements qui est invariablement favorable. Dans plusieurs cas, les banques commerciales ont dû rapatrier des placements à court

terme afin de maintenir les réserves minimums exigées et de profiter des avantages du marché intérieur des capitaux. Ainsi, les réserves de devises étrangères déjà très élevées continuent de s'accroître; à la fin d'avril elles atteignaient 25.3 milliards de marks allemands, soit 3.4 de plus que le chiffre le plus bas de l'année dernière. Au cours de l'année, le programme de restrictions monétaires de l'Allemagne a fait l'objet de discussions à plusieurs réunions internationales et d'aucuns ont soutenu que d'autres mesures auraient peut-être été plus utiles à l'Allemagne et à ses partenaires commerciaux que le relèvement du taux de l'escompte.

Commerce extérieur

L'Allemagne a continué ses progrès dans le domaine du commerce extérieur en 1959. Ses exportations ont touché un nouveau sommet de 41.2 milliards de marks allemands, soit 11.3 p. 100 de plus qu'en 1958, et ses importations se sont accrues de 15.1 p. 100 pour atteindre 35.8 milliards. Son excédent commercial a donc été de 5.4 milliards de marks, soit à une exception près le plus élevé de l'après-guerre. Trois sec-

teurs particuliers ont contribué pour la moitié environ à l'accroissement des exportations: les produits chimiques, les véhicules et le génie électrique, dont les ventes ont augmenté de 19, 16 et 17 p. 100 respectivement. Le prolongement des délais de paiement semble avoir joué un grand rôle dans l'augmentation des ventes de biens de production allemands, surtout aux pays en voie d'expansion. Tout indique que l'Allemagne entend maintenir ces conditions favorables de crédit. En effet, le maximum des garanties a été porté de 9.5 à 12 milliards de marks dans le cas du crédit à l'exportation Hermes et de 2 à 5 milliards dans celui des placements et de certains crédits d'exportation à long terme.

L'accroissement des importations allemandes l'an dernier est bien plus attribuable à l'essor de l'activité commerciale qu'à la première réduction douanière de 10 p. 100 appliquée le 1^{er} janvier 1959 aux termes du Traité du marché commun. L'Allemagne avait déjà diminué ses droits de 25 p. 100 en 1957, de sorte que les modifications qui se sont imposées l'an dernier étaient de peu d'importance. Toutefois, les progrès

réalisés dans la mise en œuvre du marché commun ont eu un grand effet psychologique et semblent avoir incité les autres membres de la Communauté à accroître leur part du marché allemand en prévision de l'avenir. Ainsi, la France et l'Italie ont réussi à augmenter leurs ventes à l'Allemagne de 35 et de 29 p. 100 respectivement, alors que pour l'ensemble des pays de la Communauté l'augmentation n'a été que de 14 p. 100.

Les importations allemandes de produits ouvrés industriels prennent de plus en plus d'importance. L'an dernier, elles ont augmenté de 22 p. 100, au regard de 14 p. 100 dans le cas des denrées alimentaires et de 6 p. 100 dans celui des matières premières et des produits mi-ouvrés. Elles ont représenté 30 p. 100 des importations globales, comparativement à 27 p. 100 en 1958 et à 13 p. 100 seulement en 1950. Sous ce rapport, les véhicules automobiles et les feuilles d'acier méritent des mentions spéciales.

C.E.E. et A.E.L.E.

Une des conséquences tangibles de l'établissement du marché commun européen l'an dernier a été la tendance croissante de la part de sociétés étrangères à fonder des filiales en Allemagne ou à conclure des ententes avec des sociétés allemandes en vue de la fabrication de leurs produits sous un régime de licence. Divers fabricants américains de produits finis ont manifesté un empressement particulier dans ce domaine, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter sensiblement les immobilisations dans les industries allemandes.

La décision prise par la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, le Portugal et la Suisse à la fin de 1959 d'établir le 1^{er} juillet 1960 une zone de libre-échange (A.E.L.E.) a fait l'objet de nombreux entretiens en Allemagne au cours des derniers mois. Plusieurs craignent que cette initiative n'ait pour conséquence de diviser l'Europe en deux blocs commerciaux rivaux et dans les milieux

commerciaux et gouvernementaux du pays on s'accorde pour reconnaître que c'est là un danger à éviter. Les exportations de l'Allemagne vers les pays de l'A.E.L.E. et ceux du marché commun sont à peu près d'égale valeur. Il est donc probable qu'au cours des négociations qui auront lieu entre les deux groupes plus tard cette année, l'Allemagne insistera pour une formule permettant de maintenir et même d'accroître le commerce traditionnel entre les pays de ces deux blocs au lieu de le restreindre.

Entre-temps, l'Allemagne a approuvé le programme accéléré de mise en œuvre du marché commun qui prévoit, pour cette année, une nouvelle baisse tarifaire de 20 p. 100 à l'intérieur de la zone. Vu la réduction de 25 p. 100 qu'elle a consentie de son propre chef en 1957, l'Allemagne pourra se contenter encore une fois de changements très minimes. La décision de mettre le tarif extérieur commun de la Communauté en vigueur à la fin de 1960, une année plus tôt qu'on ne l'avait d'abord prévu, est beaucoup plus grave du point de vue canadien. Comme ce tarif sera en général établi sur la moyenne des droits en vigueur dans les six pays membres en janvier 1957, les droits allemands à l'égard de plusieurs produits des pays tiers devront être relevés.

Commerce germano-canadien

Heureusement, bon nombre des matières premières industrielles que nous vendons à l'Allemagne sont admises en franchise ou moyennant des droits relativement faibles, de sorte que de façon générale nos ventes ne devraient pas être entravées. En outre, la consolidation des tarifs respectifs des six pays membres en un tarif commun ne visera pas les produits agricoles. Les importations de blé et d'autres céréales qui intéressent particulièrement le Canada, seront assujetties à des régimes spéciaux dont les détails sont encore à l'étude. De l'avis de fonctionnaires supérieurs alle-

EXPORTATIONS ALLEMANDES VERS LE CANADA

(en millions de dollars)

	1955	1957	1958	1959
Voitures et pièces	6.4	22.9	30.5	37.7
Autres	49.2	74.7	75.4	88.9
Total	55.6	97.6	105.9	126.6

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'ALLEMAGNE

(en millions de dollars)

	1957	1958	1959
Blé	53.5	47.5	51.6
Métaux non ferreux	21.1	33.9	27.5
Minéral de fer	8.3	6.1	5.2
Amiante	7.6	6.3	8.5
Graines oléagineuses	3.0	3.4	0.5
Pâte de bois	2.8	2.5	3.2
Avions et pièces	11.1	66.7	3.9
Autres	44.3	35.5	29.2
Total	151.7	201.9	129.6

mands, la demande de blé dur canadien restera forte.

En 1959, les exportations allemandes vers le Canada ont dépassé de 20 p. 100 celles de 1958 et touché un sommet de 126.6 millions de dollars. L'essor de l'industrie allemande au cours des cinq dernières années s'est manifesté dans une augmentation de plus de 100 p. 100 des ventes de produits allemands au cours de cette période. Le tableau ci-joint signale les rapides progrès des expéditions de voitures allemandes au Canada. Parmi les autres produits vendus, il y a lieu de mentionner les machines, les produits de laminerie, les instruments techniques, les appareils photographiques et une grande variété de produits entièrement ouvrés.

Les ventes canadiennes en Allemagne ont fléchi de 201.9 millions de dollars en 1958 à 129.6 en 1959. En 1958, nous avons livré des avions à réaction pour 66.7 millions de dollars alors que l'an dernier cette commande était à peu près épuisée. De plus, le ralentissement des affaires en 1958 a causé une accumulation des stocks de métaux non ferreux dont les effets se sont fait sentir l'an dernier. Enfin, nos ventes de graines oléagineuses ont subi la concurrence des fèves soya vendues à prix beaucoup plus bas. L'an dernier, comme les années précédentes, les exportations cana-

diennes vers l'Allemagne ont été limitées à un assez petit nombre de produits. Le blé, la pâte de bois, l'amiante, le minerai de fer, l'aluminium et d'autres métaux non ferreux, le caoutchouc synthétique et le polystyrène ont représenté environ 83 p. 100 du total. L'Allemagne a libéré certaines importations en provenance de la zone dollar, mais comme la plupart des produits en cause présentaient peu d'intérêt pour le Canada ou faisaient déjà l'objet de généreux contingents d'importation, ces nouvelles dispositions n'ont guère influé sur le volume de nos ventes. La plupart des restrictions encore en vigueur touchant le Canada visent des produits agricoles et il y a peu d'espoir d'une atténuation prochaine.

Perspectives

Tous les indices économiques laissent prévoir, du moins pour l'année prochaine, une continuation de la prospérité dont jouit actuellement l'Allemagne. Cette conjoncture signifie une demande accrue de plusieurs matières premières industrielles que nous sommes en mesure de vendre pourvu que le prix et la qualité de nos produits de même que les services offerts puissent, comme dans le passé, rivaliser avec ceux des autres fournisseurs. Notre pays ne devrait pas non plus manquer d'exploiter les possibilités accrues de vendre des produits ouverts sur ce marché où le niveau de vie s'élève sans cesse. Par suite des mesures qui ont été ou seront prises en vue de l'intégration économique de l'Europe, les sociétés canadiennes auront sans doute à affronter une concurrence de plus en plus acharnée. Toutefois, il ne faut pas oublier que les détails de cette intégration sont encore à l'étude et qu'ils seront peut-être sensiblement modifiés par des ententes internationales. A cause de la nature complémentaire des économies allemande et canadienne, il y a tout lieu d'espérer que les deux pays finiront par en arriver à des ententes qui leur seront mutuellement avantageuses. ●

Autriche

L'Autriche a participé à la reprise de l'activité qui s'est manifestée en Europe. Elle a accru sa production et ses exportations. Les expéditions canadiennes ont augmenté de 10 p. 100 et la libération des importations assure de nouvelles possibilités.

M. H. K. ROTT, *Bureau du Conseiller commercial à Vienne.*

L'AUTRICHE connaît de nouveau une grande activité après le ralentissement qui s'était produit vers la fin de 1958 et pendant les trois premiers mois de 1959. Le commerce a été particulièrement florissant au cours des six derniers mois de 1959 et la situation se maintient depuis le début de 1960, au point même de provoquer une certaine tension économique. Le printemps dernier, les autorités ont eu recours à des restrictions financières et monétaires afin de prévenir l'inflation. Toutefois, de l'avis général, la prospérité actuelle pourra se maintenir jusqu'à la fin de l'année sans une hausse induite des prix et des salaires.

L'an dernier, le produit national brut a atteint le montant sans précédent de 134.6 milliards de schillings* (environ 5.2 milliards de dollars canadiens), soit 6.2 p. 100 de plus que l'année précédente. Toutefois, l'augmentation réelle, calculée d'après les prix de 1958, n'a été que de 3.8 p. 100 et est donc restée bien en deçà du chiffre de 10 p. 100 atteint au milieu des années cinquante. L'écart est imputable à trois causes principales: un démarrage assez lent au début de l'année, l'emploi presque intégral de la main-d'œuvre qui réduisait les possibilités d'un accroissement de la production à une augmentation du rendement et une récolte exceptionnellement pauvre causée par le mauvais temps. Ce troisième facteur a eu des conséquences assez graves.

En volume, la production agricole a fléchi de 7 p. 100 par rapport à celle de 1958. Les secteurs les

plus durement atteints ont été ceux des pommes de terre, des fruits et des légumes. L'industrie de l'élevage a fait des progrès au cours de l'année mais pas au point de compenser la perte subie sous les autres chefs. La production de céréales panifiables a augmenté de 6 p. 100 grâce à une plus grande superficie en culture et à un rendement plus élevé, mais des pluies prolongées à l'époque de la récolte ont causé des ravages et une partie de la production n'a été propre qu'à l'alimentation des bestiaux.

Production industrielle

La production industrielle s'est accrue en volume de 4.4 p. 100 ou d'à peu près deux fois autant qu'en 1958. Toutefois, les progrès n'ont pas été uniformes dans tous les secteurs. L'augmentation a été particulièrement sensible dans les fonderies de métaux (13 p. 100), dans l'industrie des appareils électriques (12 p. 100), dans celle du cuir et de la chaussure (11 p. 100), dans celle des matériaux de construction (7 p. 100) et dans celle des produits chimiques (7 p. 100). Les secteurs de la magnésite et des textiles, où le ralentissement avait été le plus prononcé au début de l'année, se sont rétablis au cours des six derniers mois de 1959. Les secteurs des mines et du génie ont été les seuls à ne pas participer à la reprise générale des affaires.

Les sociétés de construction sont sorties absolument indemnes de la régression. Elles ont toujours eu plus de commandes qu'elles n'en pouvaient exécuter et, en commençant le travail plus tôt au printemps

*Un schilling autrichien vaut 0.03783 dollar canadien.

et en le poursuivant plus tard à l'automne, elles ont réussi à dépasser de 6 p. 100 leur chiffre d'affaires de 1958.

Les prix de gros ont augmenté de 2.9 p. 100 mais, au détail, la hausse n'a pas excédé 1.4 p. 100. Les salaires ont augmenté de 7 p. 100 par rapport à ceux de 1958, moins cependant à cause d'un accroissement de l'emploi qu'à cause de l'établissement au début de l'année de la semaine de 45 heures sans modification du salaire hebdomadaire net, beaucoup de salariés ayant continué de travailler 48 heures par semaine. Le supplément qu'ils ont ainsi touché a influé de façon tangible mais modérée sur la demande d'automobiles, de téléviseurs et de divers appareils électriques.

Grâce à la reprise de l'activité commerciale et, dans une moindre mesure, à la réduction des heures de travail, les emplois ont augmenté de 1.5 p. 100 et atteint 2.23 millions. La proportion moyenne des chômeurs est tombée de 5.3 p. 100 en 1958 à 4.8 p. 100 en 1959. Une grave pénurie de main-d'œuvre s'est produite au cours des mois d'été, surtout dans les industries du bâtiment et du tourisme. Les mises à pied dans ces deux industries saisonnières sont la principale cause du chômage prononcé au cours des mois d'hiver.

Le principal facteur dans cette reprise économique a été une augmentation de la consommation et des placements. Le volume de la consommation domestique s'est accru de 5 p. 100 et celui de la consommation publique, de 3.6 p. 100. Le chiffre brut des placements a augmenté de 4.3 p. 100. Les dépenses de l'État, qui ont dépassé les recettes de 4 milliards de schillings, ont été un grand stimulant des affaires.

Commerce d'exportation

Quoi qu'il en soit de ces éléments locaux, la cause principale de l'augmentation de la production autrichienne a été probablement la reprise mondiale des affaires. Celle-ci s'est traduite par un accroissement

des exportations qui a ranimé la confiance des hommes d'affaires. En effet, l'Autriche exporte normalement de 25 à 30 p. 100 de sa production brute. En 1959, les exportations ont atteint 25.1 milliards de schillings, soit 5.4 p. 100 de plus qu'en 1958 alors qu'elles avaient fléchi de 6 p. 100. Ces succès ont influé sur les importations qui sont passées à 29.7 milliards de schillings; une augmentation de 6.6 p. 100 a ainsi remplacé une baisse de 5 p. 100 l'année précédente. Les recettes nettes invisibles surtout de l'industrie touristique, ont permis de combler le déficit commercial. Par contre, l'Autriche n'a pas pu compter, comme en 1958, sur un fort excédent à son compte des capitaux; les arrivées de fonds étrangers ont diminué et le pays a fait des remises assez imposantes sur ses emprunts à l'extérieur. Dans l'ensemble, la balance des paiements s'est soldée par un surplus de 749 millions de schillings qui s'est ajouté à des réserves déjà considérables d'or et de devises étrangères. Les sorties de capitaux, le printemps dernier, n'ont pas inquiété les autorités financières; elles se sont dit qu'il s'agissait d'une situation purement provisoire.

Composition du commerce

La composition du commerce extérieur de l'Autriche a peu changé au cours des dernières années. Les denrées alimentaires et les matières premières ont constitué en 1959 comme chaque année depuis 1950 environ 40 p. 100 des importations globales et le reste a été formé de produits finis ou mi-ouvrés. Du côté des exportations, les biens de production ou de consommation complètement ouvrés et les matières premières mi-ouvrées ont représenté 70 p. 100 du montant global; le reste a été absorbé par des denrées alimentaires et des matières premières industrielles. Les importations ont compris notamment des machines, de l'outillage, du charbon, des voitures, du fer, de l'acier, des fruits frais, de la laine et du coton, et les exportations, par ordre d'importance, des produits de l'industrie

du fer et de l'acier, du bois d'œuvre, du matériel technique, des instruments, de la pâte et du papier, de la cellulose, des textiles et de la verrerie.

Malgré l'établissement de la Communauté économique européenne, la distribution géographique du commerce extérieur de l'Autriche n'a pas changé beaucoup en 1959, sans doute à cause du fait que certaines réductions tarifaires effectuées au sein de la C.E.E. le 1^{er} janvier 1959 ont également été consenties à tous les pays signataires du G.A.T.T. En valeur, les exportations autrichiennes vers les pays de la C.E.E. ont augmenté, mais comme proportion de l'ensemble, elles ont fléchi de 50 à 49.4 p. 100. Les ventes aux pays membres de l'Association européenne de libre-échange, dont l'Autriche fait partie, sont passées de 12.3 p. 100 à 13.2 p. 100 des exportations globales. Ces ventes restent assez minimes mais l'augmentation qui s'est produite en l'absence de toute réduction tarifaire au sein de la zone jusqu'ici est une cause d'espoir pour les Autrichiens. Les exportations vers les pays de l'Europe orientale ont également fait des progrès relatifs; elles se sont accrues de 15.2 à 16 p. 100 de l'ensemble.

Les importations en provenance des pays de la C.E.E. ont augmenté de façon absolue et relative, à cause surtout d'une campagne de vente menée en Autriche par la République fédérale d'Allemagne. Les pays de la Communauté ont porté de 56.7 à 59.5 p. 100 leur part du marché autrichien mais il est probable que les réductions tarifaires au sein de l'Association européenne de libre-échange renverseront cette tendance. Les importations en provenance des pays de l'Association sont passées de 15.4 à 16 p. 100 du total de 1958 à 1959.

Principal partenaire

L'Allemagne occidentale demeure toujours le principal partenaire commercial de l'Autriche. Avant la guerre, l'Allemagne fournissait à l'Autriche à peine 15 p. 100 de ses

importations, alors qu'en 1959 la proportion a dépassé 40 p. 100. L'Allemagne occidentale est également le meilleur client de l'Autriche dont elle achète 26.5 p. 100 des exportations. Pour tout exportateur intéressé au marché autrichien, l'Allemagne occidentale est le concurrent à surveiller. La plupart des biens de consommation importés, dont certains biens durables, comme les automobiles et les appareils électriques, sont d'origine allemande. L'Italie vient au deuxième rang des partenaires commerciaux de l'Autriche, mais sa situation est le contraire de celle de l'Allemagne. Elle fournit à l'Autriche 7.9 p. 100 seulement de ses importations alors qu'elle achète 16.5 p. 100 de ses exportations. A cause surtout d'achats réduits de charbon, de coton, de maïs et de tabac, les importations en provenance des États-Unis ont diminué constamment au cours des dernières années. En 1959, elles n'ont représenté que 10.2 p. 100 du total. Par contre, les exportations vers ce même pays ont augmenté de 5.2 p. 100 en 1958 à 6.6 p. 100 l'an dernier. Les États-Unis qui, pendant plusieurs années, ne le cédaient qu'à l'Allemagne de l'Ouest parmi les fournisseurs de l'Autriche, sont descendus au cinquième rang en 1959; comme client, ils viennent en troisième place.

Commerce canado-autrichien

Le commerce entre le Canada et l'Autriche demeure assez modeste mais il a progressé sensiblement en 1959. D'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, les exportations canadiennes vers l'Autriche ont augmenté de 10.7 p. 100 en volume et atteint le montant de \$8,345,756. De leur côté, les importations de source autrichienne ont augmenté de 22.2 p. 100 et se sont chiffrées à \$5,852,207. L'Autriche est donc encore en déficit mais moins que les années précédentes.

Il est à propos ici de mentionner la composition des exportations canadiennes vers l'Autriche en 1959. Le blé, pourtant très estimé, n'a

représenté que 24.4 p. 100 du total, au regard de 35.2 p. 100 en 1958. Les ventes de molybdénite ont plus que triplé et ont occupé la première place après le blé. La demande du nickel canadien s'est encore accrue mais les expéditions de produits pharmaceutiques et chimiques ont fléchi de près de moitié. Les envois d'amiante ont presque atteint le chiffre de 1958 et la concurrence de l'U.R.S.S. a été moins ressentie que les années précédentes. Les exportations de médicaments, de machines comptables et d'abats de viande comestibles ont baissé en volume mais, en valeur, elles ont fait des progrès encourageants. Pour la première fois, les achats autrichiens de tabac canadien ont dépassé \$200,000. Dans l'ensemble, les exportations canadiennes vers l'Autriche ont été plus variées qu'en 1958, ce qui, ajouté au fait que notre part du marché autrichien s'accroît depuis quelques années, augure bien pour l'avenir.

Mesures de libération

Bien tardivement, l'Autriche a annoncé en octobre 1959 la libération de certains produits dollars. Un nombre assez considérable de biens de consommation durables et non durables échappent maintenant à toute restriction quantitative. Cependant, il reste toujours un peu de disparité entre les produits de la zone dollar et ceux des pays de l'O.E.C.E. Le 24 mai 1960, le gouvernement a décidé d'éliminer ces dernières traces de disparité. Il y a lieu de croire que la nouvelle mesure, qui visera surtout certaines importations de textiles, entrera en vigueur prochainement, en même temps que sera publié un supplément à la liste des produits dollars libérés.

L'importation de certains biens de production et de consommation, ainsi que d'un certain nombre de matières premières disponibles ou produites en Autriche, est toujours soumise à des restrictions quantitatives. Pour le moment, il est difficile de dire s'il y a quelque possibilité

d'une levée prochaine de ces dernières restrictions qui s'appliquent à tous les pays.

Au début de l'année, l'Autriche a retiré certaines céréales de la liste des produits libérés en les soumettant à la régie de l'État. Cette mesure n'atteint pas directement le Canada puisque jusqu'ici la seule céréale vendue à l'Autriche a été le blé, qui a toujours fait l'objet d'une certaine réglementation officielle.

Perspectives

De l'avis des spécialistes autrichiens, l'année 1960 devrait être au moins aussi prospère que 1959. Déjà, on relève des indices d'un certain emballement qui pourrait fort bien provoquer des pressions inflationnistes. En conséquence, le ministre des Finances a interdit les nouveaux prêts garantis par l'État et la Banque Nationale a relevé le montant des réserves minimums exigées des banques commerciales et porté le taux bancaire de 4.5 à 5 p. 100 afin d'enrayer toute augmentation de la circulation monétaire non justifiée par l'expansion économique.

Pour l'instant la situation du Canada sur le marché autrichien semble assurée. Nos produits sont mieux connus et bon nombre d'articles qui intéressent nos exportateurs échappent à toute restriction quantitative. Ainsi, le Canada devrait être en mesure d'occuper une place plus importante parmi les fournisseurs de l'Autriche. L'établissement éventuel de distinctions tarifaires ne présente guère de danger immédiat pour nos exportations puisque la majeure partie des produits que nous vendons à l'Autriche sont admis en franchise ou moyennant des droits relativement faibles. Cependant, il pourra devenir de plus en plus difficile d'intéresser les Autrichiens à nos biens de production et de consommation complètement ouverts qui déjà, souvent à cause de frais de transport élevés, se vendent plus cher que ceux de pays voisins de l'Autriche. ●

Belgique

Le commerce se rétablit lentement; les exportations et les importations sont à la hausse mais le déficit commercial également. Le domaine des matières premières industrielles est celui qui offre le plus de possibilités aux fournisseurs canadiens. Une vive concurrence existe dans le cas des produits finis.

M. L. H. AUSMAN, *Conseiller commercial à Bruxelles.*

LA BELGIQUE est au cœur de la région industrielle de l'Europe. Elle occupe, entre la France et l'Allemagne, une position stratégique non moins importante qu'au Moyen-Âge alors que Bruges et Gand étaient les grands carrefours du commerce. Elle forme, avec les Pays-Bas et le Luxembourg, le Benelux, union douanière qui a été le précurseur du Marché commun.

Sauf pour le charbon, la Belgique est dépourvue de matières premières industrielles mais, grâce à une abondante main-d'œuvre spécialisée, elle a réussi à faire de la production manufacturière la base de son économie. Ses principales industries sont celles du fer et de l'acier, des machines et de l'outillage, des textiles, du verre et des produits chimiques. La Belgique exporte 40 p. 100 de sa production et dépend de l'étranger pour la presque totalité de ses matières premières et pour le tiers des aliments nécessaires à la consommation intérieure.

Raffermissement de l'économie

La situation est saine, de façon générale, dans presque tous les secteurs de l'économie. L'essor commercial et industriel a été très rapide au cours des premières années de l'après-guerre mais la Belgique a été plus lente que les autres pays du Marché commun à se remettre de la récente régression économique. En 1959, l'indice de la production industrielle s'est établi à 119.1 (1953=100) ou à 3.6 p. 100 de plus qu'en 1958, alors que, pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, l'augmentation a été de 6.8 p. 100. Les chiffres

comparatifs dans les autres pays ont été: Pays-Bas, 11.5 p. 100; Allemagne, 8.0 p. 100 et Royaume-Uni, 6.2 p. 100.

Le chômage, quoiqu'un peu moins prononcé que l'an dernier, reste une cause d'inquiétude. Il a été aggravé par la fermeture d'un certain nombre de houillères non rentables. En ce moment, il atteint près de 5 p. 100 des 3.5 millions d'ouvriers et 9 p. 100 des assurés.

Charbon

L'économie industrielle de la Belgique repose en grande partie sur l'industrie de la houille et celle-ci a été considérablement affaiblie au cours des dernières années. Pour saisir l'importance de la situation, il faut se rappeler que la production houillère de la Belgique est à peu près égale à celle de la France, dont la population est cinq fois plus élevée. La crise du charbon y a donc des répercussions beaucoup plus graves et le placement des ouvriers des mines mis à pied représente un lourd fardeau pour chacune des localités en cause.

Sous la pression exercée par la Communauté européenne du charbon et de l'acier, 30 houillères ont été fermées en 1958 et en 1959 et des plans ont été établis en vue de nouvelles diminutions de la production qui ne devrait pas dépasser 9.5 millions de tonnes en 1963. Déjà, le chiffre qui était de 27 millions de tonnes en 1958 a été réduit à 22.8 millions l'an dernier alors que les stocks sur le carreau des mines se sont établis à 7.5 millions de tonnes. On prévoit toutefois que la réduction projetée sera partielle-

ment compensée par un accroissement du rendement dans les mines les plus productives.

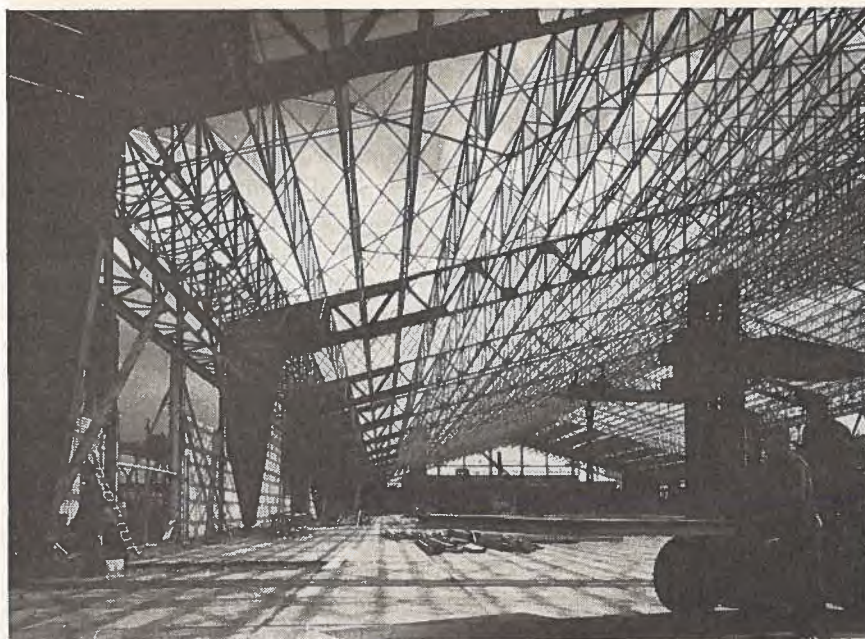
Afin d'atténuer les difficultés et d'aider au rajustement, le gouvernement belge, aidé par la Communauté du charbon et de l'acier, a affecté des sommes au placement des mineurs dans d'autres industries et subventionnera certaines mines qui demeureront en exploitation. La C.E.C.A. a également autorisé l'établissement de restrictions à l'importation du charbon en provenance des pays de la Communauté et des pays tiers et les stocks sur le carreau des mines ont été bloqués.

Autres industries

L'industrie sidérurgique est prospère; en mars, la production a atteint 24,250 tonnes par jour, au regard de 19,914 en moyenne en 1959. D'autre part, les prix qui avaient baissé au cours des premiers mois de l'année ont tendance à se raffermir.

L'activité reprend dans certaines industries diverses, comme celles de la métallurgie, des produits chimiques du verre, du papier, des matériaux de construction et de la construction bien que certains indices laissent prévoir un fléchissement dans les programmes de travaux publics et autres programmes de construction. La reprise prévue dans les textiles ne s'est pas réalisée; la production dépasse le volume de l'an dernier mais les progrès sont plus lents qu'à la fin de 1959. Les prix ont fléchi légèrement.

L'agriculture joue un grand rôle dans l'économie belge. Elle emploie plus d'un million de personnes dont les trois quarts de façon saisonnière. Un grand nombre, en effet, cultivent à temps partiel des jardins maraîchers et de petits lopins de terres de moins de deux acres et demie. Les exploitations de plus de 50 acres occupent moins de 2 p. 100 de la superficie en culture. Les cultivateurs ne bénéficient donc pas des avantages de vastes entreprises et leurs recettes sont toujours aléatoires et relativement faibles. L'an dernier, la sécheresse a causé cer-



Les pièces extrudées, les plaques et les feuilles d'aluminium employées dans la construction de cet entrepôt belge sont faites d'aluminium canadien. L'an dernier, nos ventes de ce produit en Belgique ont dépassé quatre millions de dollars.

taines difficultés qui ont nécessité l'aide de l'État.

Déficit commercial accru

Les ventes intérieures sont assez satisfaisantes mais le principal stimulant du commerce a été les exportations. Au début de 1960, celles-ci dépassaient de 27.3 p. 100 le chiffre comparatif de la période correspondante de 1959 et de 13.4 p. 100 la moyenne générale de l'année. Les importations étaient aussi en progrès de 18 p. 100 sur celles de l'an dernier.

Pour les fins de la statistique, le commerce de la Belgique et celui du Luxembourg sont réunis. Les principaux clients et fournisseurs de ces deux pays sont indiqués au tableau I.

Le Canada a fourni à la Belgique 1.3 p. 100 de ses importations et a acheté le même pourcentage exactement de ses exportations, arrivant ainsi au onzième rang comme client et au treizième comme fournisseur. Cependant, la Belgique fait le gros de son commerce avec les pays voisins et avec les États-Unis; les Pays-Bas et l'Allemagne occidentale, deux membres du Marché commun, lui assurent le tiers de ses échanges commerciaux.

JUILLET 1960

Tableau I
COMMERCE DE L'U.E.B.L. EN 1959

	Exportations (pourcentage)	Importations (pourcentage)
Pays-Bas	21.2	15.8
Allemagne occidentale	13.3	16.4
États-Unis	13.2	9.4
France	9.1	12.6
Royaume-Uni	6.0	8.3
Suisse	2.8	1.9
Suède	2.8	2.7
Congo belge	2.7	5.7
Italie	2.6	2.3
Danemark	1.7	*
CANADA	1.3	1.3†

*Moins de 1 p. 100.

†Les pays ci-après ont fourni plus de marchandises que le Canada: l'Australie, 1.7 p. 100, l'Iran, 1.6 p. 100 et l'Argentine, 1.4 p. 100.

Même si l'an dernier il y a eu accroissement à la fois des exportations et des importations, le déficit commercial a été plus considérable qu'en 1958. En effet, l'augmentation a été de 8 p. 100 seulement dans le premier cas et de 10 p. 100 dans le second, ce qui a donné des chiffres respectifs de 3,295 et de 3,442 millions de dollars, ou un déficit de 147 millions, au regard de 83 millions en 1958.

La Belgique a eu dans son commerce avec le Canada également

une balance défavorable moins prononcée cependant que l'année précédente. Elle a accru ses exportations de 25 p. 100 et ses importations de 4 p. 100 seulement, et ainsi réduit son déficit de 34 à 11 millions. Le tableau II montre les changements survenus dans le commerce belge avec certains pays au cours des deux dernières années.

Tableau II
COMMERCE DE L'U.E.B.L. AVEC CERTAINS PAYS

	Augmentation ou diminution en 1959 par rapport à 1958 (pourcentage)	
	Exp.	Imp.
Commerce global	8	10
Partenaires du Marché commun		
Italie	25	20
Allemagne occidentale	24	15
Pays-Bas	11	11
France*	-7	19
États-Unis	55	5
CANADA	25	4
Royaume-Uni	12	24
Pays scandinaves	5	-2
Japon	26	2
Union soviétique	-50	29
Congo belge	-24	18

*Y compris la Sarre en 1958; en 1959 la Sarre est comprise avec l'Allemagne.

Dans l'ensemble, les exportations de l'U.E.B.L. à destination des pays industrialisés ont monté en flèche en 1959, mais elles ont fléchi dans le cas d'autres pays comme le Congo belge (voir tableau II), la Chine (36 p. 100), l'Inde (58 p. 100) et l'Afrique du Sud (34 p. 100). La baisse des ventes à la France est surtout imputable à la dévalorisation du franc en décembre 1958 et au rattachement de la Sarre à la zone douanière allemande. Du côté des importations, la dévalorisation a stimulé les achats de produits français. Sauf dans le cas des pays scandinaves, les importations en provenance de tous les principaux partenaires commerciaux ont dépassé les chiffres de l'année précédente.

Commerce avec le Canada

En 1959, les exportations canadiennes vers la Belgique se sont établies à 56.2 millions de dollars, comparativement à 69.7 millions en 1958. Nos achats en Belgique au cours de ces deux années ont été de 45.1 et de 36 millions de dollars, respectivement. Si nous voulons avoir une idée exacte de nos échanges réguliers, il faut exclure de nos exportations les avions et les pièces d'avions que nous avons expédiés aux termes d'ententes d'aide mutuelle. On en arrive ainsi à 53.3 et 48.9 millions de dollars, et à une hausse plutôt qu'à un fléchissement de nos exportations au cours des deux années; la balance du commerce est aussi mieux équilibrée. Les principaux produits visés par ce commerce en 1959 sont énumérés au tableau III.

Quelles sont les perspectives de commerce entre le Canada et la Belgique? D'après le tableau III, plus de 80 p. 100 de nos exportations vers ce pays se composent de matières brutes et de produits mi-ouvrés. Les céréales et les graines oléagineuses en forment 40 p. 100; les minerais, les minéraux et les métaux, 38 p. 100; le bois, la pâte, le papier et les produits chimiques, 5 p. 100. Les produits entièrement ouverts ne constituent que 15 p. 100

des achats belges au Canada et se répartissent entre près de 250 postes statistiques; aucun groupe ne représente en valeur plus d'un million de dollars.

Tableau III

EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'U.E.B.L. EN 1959

(en millions de dollars)

Total	56.2
Céréales, farine, graines de semence	22.5
Nickel	6.3
Amiante	4.3
Aluminium	4.1
Moteurs et pièces de moteurs d'avions	2.9
Plomb et zinc	2.5
Cuivre	2.5
Produits laitiers	1.4
Bois, pâte et papier	1.3
Produits pharmaceutiques et chimiques	1.2
Poisson	1.1
Autres	6.1

PRODUITS DE L'U.E.B.L. IMPORTÉS AU CANADA EN 1959

(en millions de dollars)

Total	45.1
Fer et acier	16.8
Verre	7.0
Diamants	5.3
Tapis	4.1
Étain	2.1
Textiles de coton	1.3
Papier et films photographiques	1.0
Chaudières, machines, moteurs pour machines, appareils et pièces	0.8
Autres	6.6

Possibilités de vente

Il y a lieu de prévoir une augmentation de nos ventes de matières premières et de produits mi-ouvrés nécessaires à l'industrie belge. D'après le tarif extérieur commun de la C.E.E., dont la première étape devrait entrer en vigueur le 31 décembre de cette année, certains

droits douaniers seront plus élevés que les droits actuels du Benelux (dans le cas de l'aluminium par exemple). D'autre part, la Communauté reconnaît la nécessité pour les Six de n'imposer que de faibles droits à l'égard des matières premières indispensables à l'industrie ou même d'en permettre l'entrée en franchise. D'un autre côté, les produits agricoles font l'objet d'une réglementation complexe, indubitablement protectionniste, que les six pays membres n'ont pas encore étudiée attentivement. Cependant, d'après l'horaire établi (voir l'article à la page 52), des progrès considérables vers une politique commune devraient être réalisés d'ici la fin de l'année. En attendant, il est impossible de prévoir les répercussions de ces mesures sur les ventes de produits agricoles canadiens à la Belgique et au Luxembourg. A cause de sa qualité et de la préférence dont il jouit auprès du consommateur, on peut présumer qu'à défaut d'autres facteurs notre blé continuera de se vendre de façon régulière quoique en assez faible quantité.

Dans le domaine des produits ouverts, la situation est tout à fait différente. Le nouveau tarif extérieur de la C.E.E. comportera en général des relèvements de droits pour les pays à bas tarif comme la Belgique. Ainsi, alors qu'ils seront l'objet d'une concurrence accrue de la part des autres pays membres de la Communauté, par suite de l'abolition graduelle des droits et des contingents, les produits canadiens, dans bien des cas, coûteront plus cher au consommateur belge.

On a fait récemment une étude des répercussions qu'entraîneront d'un côté l'abaissement des droits à l'égard des produits de la C.E.E. et de l'autre la hausse générale des droits extérieurs qui résultera de l'unification du tarif. D'après cette étude, les consommateurs paieront

vraisemblablement à peu près les mêmes prix qu'à l'heure actuelle (on prévoit une hausse insignifiante de 0.04 p. 100). On n'a tenu compte cependant d'aucun changement important dans la composition des importations de la C.E.E. en provenance des pays tiers.

La Belgique ayant presque entièrement libéré ses importations dès la fin de la guerre, aucune mesure récente n'est venue offrir aux importateurs canadiens de produits ouverts l'occasion d'acquiescer de nouveaux débouchés ou de reprendre contact avec d'anciens clients. En réalité, du fait que les restrictions sont disparues depuis plusieurs années, la concurrence est extrêmement vive. La qualité joue un grand rôle mais, en général, le prix est l'élément décisif lorsqu'il s'agit de nouvelles offres. Les exportateurs canadiens de produits finis ne doivent pas s'avouer vaincus avant d'avoir fait une étude sérieuse de la situation mais ils doivent s'attendre à une lutte acharnée de la part de tous les pays du monde, et surtout des membres du Marché commun, des États-Unis et du Royaume-Uni. (Dans le cas de certains produits comme le bois, des pays de la péninsule scandinave et de la mer Baltique offrent des avantages particuliers, notamment des prix plus bas, de meilleures conditions de crédit, une prompt livraison ou des frais de transport moins élevés.)

En prévision de l'expansion économique qui devrait résulter de l'intégration de l'Europe, le bureau du délégué commercial à Bruxelles songe à entreprendre, au cours des derniers mois de l'année, une étude générale du marché. Il invite les fabricants canadiens de produits de tous genres à lui envoyer des précisions sur les marchandises qu'ils sont en mesure d'exporter, de même que des imprimés illustrés et descriptifs, et à lui faire connaître leurs plus bas prix c.a.f. Anvers. Peut-être leur demandera-t-il plus tard des échantillons et des détails supplémentaires, si les acheteurs ou les distributeurs semblent intéressés. ●

Luxembourg

M. L. H. AUSMAN, *Conseiller commercial à Bruxelles.*

Le Grand-Duché de Luxembourg, qui compte 313,000 habitants, a une superficie d'environ 1,000 milles carrés. Le Luxembourg est un État politiquement indépendant mais, du point de vue économique, une union le lie très étroitement à la Belgique. En général, les exportateurs canadiens voient dans les deux pays une seule unité commerciale et pour diverses raisons, cette idée est assez juste.

- Le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas forment l'Union douanière du Benelux et les tarifs des trois pays sont absolument uniformes.

- La statistique du commerce extérieur est publiée globalement pour les deux membres de l'U.E.B.L. (Union économique belgo-luxembourgeoise).

- Le Luxembourg, n'ayant pas d'accès direct à la mer, expédie et reçoit la majeure partie de ses marchandises par les ports belges.

- Les agents et les distributeurs de Bruxelles et d'Anvers desservent le Luxembourg directement ou par des représentants. Sauf dans des cas spéciaux, il n'y a pas lieu pour les exportateurs canadiens de nommer des agents dans le Grand-Duché.

Faute de données statistiques distinctes, il est impossible de dire à combien s'établissent les échanges commerciaux entre le Canada et le Grand-Duché; toutefois, il est très probable que nos achats d'acier au Luxembourg dépassent considérablement nos exportations globales vers ce pays.

La sidérurgie est de beaucoup la plus importante des industries luxembourgeoises et l'activité économique qui règne en ce moment dans le pays est une conséquence de la récente expansion dans ce

secteur. L'augmentation de la production industrielle de 4.4 p. 100 l'an dernier a été le résultat de tendances diverses. Un accroissement de 7.9 p. 100 dans le secteur du fer et de l'acier a plus que compensé des baisses dans d'autres domaines, notamment l'industrie extractive, la métallurgie, l'industrie des produits minéraux non métalliques et les textiles.

La production agricole a été satisfaisante dans l'ensemble en dépit d'une baisse sensible dans le cas du lait et de la viande. L'année dernière a été excellente pour l'industrie vinicole; le cru était l'un des meilleurs depuis un demi-siècle.

Les Luxembourgeois prévoient pour cette année une hausse considérable du produit national brut aux prix du marché, grâce surtout à une augmentation de la demande de produits de laminerie à l'étranger, en particulier aux États-Unis. Les prix, qui en avril 1959 étaient les plus bas depuis 1958, ont haussé sensiblement à la fin de l'année, tout en restant de 7 p. 100 en deçà de la moyenne de 1958. On s'attend à d'autres augmentations qui devraient plus que compenser toute hausse des prix d'importation. Il en résulterait une amélioration des termes de l'échange qui serait de bon augure pour les affaires dans tous les secteurs.

En raison du rôle important que joue l'industrie de l'acier dans l'économie nationale, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, établie il y a huit ans, exerce une plus grande influence que la nouvelle Communauté économique. Le marché commun qui englobe plus de pays ne pourra cependant qu'avoir d'heureuses répercussions sur l'économie de ce petit État. ●

Danemark

Les mesures de libération adoptées en mars ont ouvert le marché à divers produits canadiens et devraient inciter les exportateurs à établir des relations personnelles avec des acheteurs et à nommer des représentants.

M. C. F. WILSON, *Conseiller commercial à Copenhague.*

UNE grande activité a régné dans l'industrie et le commerce danois l'an dernier. L'agriculture a fait certains progrès et le commerce extérieur s'est accru quoique, au cours des derniers mois, plus rapidement du côté des importations que de celui des exportations. Les réserves de devises étrangères, qui étaient à la hausse depuis deux ans, ont commencé à fléchir pendant le dernier trimestre de 1959, et la tendance continue.

En réalité, il n'y a eu aucun avilissement des termes de l'échange. Les prix des produits agricoles et industriels sont demeurés favorables. Ce qui s'est produit a été plutôt une augmentation de la demande de matières premières étrangères à la suite de la modernisation et de l'agrandissement des établissements industriels. En outre, à cause de la sécheresse relative de l'été dernier, les ventes d'aliments de qualité inférieure pour bestiaux ont été beaucoup plus considérables que d'habitude. En 1959, la construction a touché un sommet et il y a eu des emplois pour presque tous les travailleurs disponibles. L'immatriculation de nouveaux véhicules augmente sans cesse et les ventes de machines agricoles ont été satisfaisantes. L'industrie de la pêche a enregistré un nouveau record.

Le Danemark et l'A.E.L.E.

Cette grande activité commerciale a aidé l'industrie danoise à accepter les obligations implicitement comprises dans l'adhésion du Danemark à l'Association européenne de libre-échange. Le Parlement a ratifié la convention en février; le gouvernement a alors déclaré qu'il ne

voyait pas dans la formation de ce bloc une solution définitive aux problèmes commerciaux du pays mais qu'il continuerait de travailler dans les cadres du nouvel organisme en vue d'une entente avec les membres de la C.E.E.

Comme le commerce des produits agricoles est d'une importance primordiale pour le Danemark et n'est pas directement visé par la convention, les autorités n'ont pas attendu la ratification pour conclure des accords bilatéraux avec le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Dès que la convention a été ratifiée, le gouvernement a établi, à compter du 1^{er} mars, deux mesures importantes du point de vue des exportateurs canadiens. La première a été la libération d'un grand nombre de produits et la seconde, une révision de la Loi sur le tarif douanier.

Libération des importations

Les restrictions ont été abolies à l'égard d'un grand nombre d'articles d'un intérêt particulier pour le Canada, notamment:

Les poissons et les crustacés destinés à la mise en conserve, les pêches et abricots en boîtes, l'huile de lin, les produits du poisson en boîtes, les soupes en boîtes, la bière et les eaux minérales, le tabac en feuilles, le superphosphate, les peintures et laques, les parfums, savons et cosmétiques, les chandeliers, le papier et les films sensibilisés, les matières plastiques et les ouvrages en ces matières, le cuir et les ouvrages en cuir (autres que les chaussures), les placages, les bois stratifiés et les produits finis en bois, le papier et les produits du papier, les imprimés, les textiles, la porcelaine, la poterie et les articles en verre, les articles en fer et autres métaux, les machines et appareils, les accessoires et pièces de postes récepteurs de radio et de télévision, les véhicules, les avions, les instruments et appareils, les instruments de musique, les meubles, les jouets, les articles de sport, les stylographes, crayons et autres articles de bureau.

Dans le cas des marchandises encore soumises à des licences d'importation, les contingents, qui étaient autrefois établis séparément pour la zone dollar et pour les pays de l'O.E.C.E. sont aujourd'hui fondus en un seul, de sorte qu'il n'existe plus de disparité de traitement. Le commerce danois est maintenant libéré dans une proportion de 95 p. 100 et les autorités ont permis la libération intégrale d'ici la fin de 1969 au plus tard.

Modifications tarifaires

Le Danemark a toujours été reconnu comme un pays à faibles droits douaniers. Cependant, il a eu pour pratique de protéger certaines industries au moyen de restrictions quantitatives à l'importation qui, en 1959, ont atteint 64 p. 100 de la production industrielle globale. Depuis la libération des importations le 1^{er} mars, 13 p. 100 seulement du commerce bénéficient de cette forme de protection. Toutefois, le rajustement a été atténué dans une certaine mesure par des relèvements de droits. Le nouveau tarif est fondé sur la nomenclature de Bruxelles et l'augmentation des droits a été effectuée en prévision de l'entrée en vigueur de l'article 3 de la convention qui prévoit une réduction de 20 p. 100 le 1^{er} juillet 1960 puis des réductions successives de 10 p. 100 chaque année jusqu'à la disparition complète des droits à l'égard des produits des autres membres de l'A.E.L.E. le 1^{er} janvier 1970. Dans l'ensemble, les augmentations de droits visent les produits finis que l'industrie intérieure peut fournir et qui ont été privés de protection par la récente mesure de libération. Par contre, les droits sur certaines matières premières et certains articles mi-ouvrés ont été réduits.

Les exportateurs canadiens seront heureux de savoir que la poudre de lait destinée à l'alimentation des animaux et les produits de la pêche sont toujours admis en franchise. La franchise a été accordée au tabac brut ou non ouvré et aux déchets de tabac, qui étaient antérieurement

imposables au taux de 2.30 couronnes danoises le kilo (environ 14c. la livre), et elle a été maintenue dans le cas des peaux brutes et des pelleteries non apprêtées. Toutefois, les droits sur les chaussures ont été augmentés de 7.5-15 p. 100 à 15-25 p. 100 *ad valorem*. Le droit de 5 p. 100 à l'égard des machines à écrire et des machines comptables a été aboli. Ce ne sont là que quelques exemples tirés de centaines de modifications. La nouvelle Loi sur le tarif douanier renferme pour la première fois des dispositions contre le dumping.

Exportations canadiennes

Le Royaume-Uni reste le principal fournisseur et le meilleur client du Danemark. Il est suivi de l'Allemagne occidentale, de la Suède et des États-Unis. Notre commerce n'est pas du même ordre que celui de ces pays; toutefois, nos ventes ont augmenté sans cesse, soit de 3.5 millions de dollars en 1957 à 5 millions en 1958 et à 5.6 millions en 1959. Ce sont les fibres ouvrées d'amiante qui ont fait le plus de progrès l'an dernier, mais les préparations médicinales, les produits pharmaceutiques et chimiques, les déchets d'amiante, le plomb en saumons et le plomb affiné, les filets et les ficelles de pêche commerciale ont aussi enregistré des augmentations satisfaisantes. Cette tendance à la hausse s'est maintenue au cours du premier trimestre de 1960 alors que nos exportations ont atteint 1.5 million de dollars, environ \$800,000 de plus que le chiffre comparatif de 1959. Les produits qui ont contribué à cet accroissement sont la poudre de lait écrémé, les céréales, le caoutchouc brut, les préparations pharmaceutiques, les textiles (autres que les vêtements) et les machines.

On trouvera au tableau I deux listes de produits canadiens: la première vise ceux dont les ventes ont augmenté et la seconde ceux dont les ventes ont fléchi en 1959.

Le Canada a sûrement de grandes possibilités d'accroître les exportations de ses produits qui rivalisent avec ceux des États-Unis. Le ta-

TABEAU I
PRINCIPALES EXPORTATIONS DU
CANADA VERS LE DANEMARK
(en dollars canadiens)

Produits dont les ventes ont augmenté en 1959	1958	1959
Sucre d'érable	12,196	39,596
Whisky	55,184	55,535
Graine de lin		148,274
Semences, n.a.é.	2,745	26,160
Filets et ficelles de pêche commerciale	281,451	348,124
Planches et madriers en sapin de Douglas	10,864	36,860
Planches et madriers en pruche		11,940
Moteurs d'avions et pièces		205,124
Machines à additionner et pièces		26,554
Machines comptables et machines à calculer et pièces	144,653	179,298
Véhicules à moteur et pièces, n.a.é.	1,825	34,625
Plomb en saumons et plomb affiné		169,781
Zinc	71,650	84,176
Bougies d'allumage	37,010	42,184
Fibres ouvrées d'amiante	531,345	1,028,616
Déchets, rebuts, rognures d'amiante	40,740	124,040
Préparations médicinales	2,710	114,715
Produits pharmaceutiques et chimiques, n.a.é.	466,844	500,478
Appareils scientifiques, n.a.é.	6,156	28,292
Cartouches de fusils et de carabines	20,487	25,000
Produits dont les ventes ont diminué en 1959	1958	1959
Seigle	50,843	
Blé	571,418	342,613
Tabac jaune	149,755	6,297
Poudre de lait écrémé	1,451,267	1,377,455
Moteurs à essence et pièces	167,713	
Automobiles de tourisme	158,935	137,061
Carabines, fusils et autres armes à feu	17,256	
Barres et lingots de cuivre	111,904	
Appareils récepteurs de radio	75,959	49,868
Acides, n.a.é.	66,629	37,066
Résines synthétiques	20,572	4,976
Polystyrène	13,065	9,055

bleau II, préparé d'après la statistique danoise, renferme une liste de produits d'importation danoise avec chiffres comparatifs pour le Canada et les États-Unis.

La récente libération du commerce a permis à plusieurs sociétés canadiennes de prendre, au cours des derniers mois, des dispositions en vue d'établir des agences pour la vente de leurs produits au Danemark. Dans plusieurs cas, les prix canadiens sont plus élevés que ceux

TABEAU II
DIVERS PRODUITS IMPORTÉS DU
CANADA ET DES ÉTATS-UNIS
(en millions de couronnes danoises)

Produits	Du Canada 1959	Des États-Unis 1959
Céréales et produits de céréales	6.7	350.7
Fruits et légumes		28.6
Aliments pour animaux		28.3
Tabac	0.7	84.5
Caoutchouc brut	2.2	7.6
Minéraux bruts	9.3	5.6
Amandes et graines oléagineuses	0.5	110.8
Matières de filage		12.7
Combustibles		59.0
Matières premières et composés chimiques	1.0	23.8
Préparations pharmaceutiques	1.1	13.9
Autres produits chimiques	0.9	36.6
Papier et carton		8.5
Textiles (autres que vêtements)	2.4	10.4
Métaux communs	2.1	3.9
Machines non électriques	4.3	86.3
Machines électriques	0.7	27.9
Vêtements		3.7
Instruments, etc.	0.1	11.7
Importations globales en provenance du Canada en 1959: 48.1 millions de couronnes danoises.		
Importations globales en provenance des États-Unis en 1959: 1,018.3 millions de couronnes danoises.		

qui ont cours sur le marché danois et nos exportateurs doivent s'attendre à une vive concurrence de la part des sociétés du Royaume-Uni, de l'Allemagne occidentale et de la Suède qui ont l'avantage de relations personnelles plus faciles et de frais de transport moins élevés. Toutefois, nos maisons canadiennes sont sur un pied d'égalité avec celles des États-Unis.

La Division commerciale de l'Ambassade du Canada à Copenhague peut aider les exportateurs à étudier les possibilités de vendre leurs produits sur ce marché et à trouver des agents. Plusieurs exportateurs canadiens ont jugé opportun de s'arrêter au Danemark au cours de leurs voyages en Europe. Les rapports personnels donneront sans doute de bons résultats et la Division commerciale sera heureuse de recommander des acheteurs aux hommes d'affaires et de prendre des rendez-vous pour eux s'ils veulent bien la prévenir de leur arrivée. ●

Espagne

Les succès du plan de stabilisation et la libération de 60 p. 100 des importations ont amélioré le marché intérieur, surtout dans le cas des matières premières et des fournitures industrielles. Il importe de faire un choix judicieux des agents.

M. T. STEWART, *Conseiller commercial à Madrid.*

L'ESPAGNE est un pays foncièrement agricole; l'agriculture assure à 40 p. 100 des 30 millions d'habitants leur subsistance et au pays ses principaux produits d'exportation (oranges, olives, amandes, liège, etc.). L'Espagne possède aussi de grandes ressources minérales et ses ventes à l'étranger de minerai de fer, de métaux communs et de mercure tiennent une place importante dans l'économie du pays.

L'industrie espagnole s'est développée lentement, surtout en fonction des besoins intérieurs. Depuis quelques années, les fabricants s'intéressent davantage aux marchés étrangers. L'industrie lourde qui comprend les fonderies de fer et d'acier et la construction de navires, a beaucoup progressé, particulièrement dans le Nord. Les chantiers maritimes peuvent construire des navires modernes de plusieurs genres et de diverses grandeurs à des prix qui permettent à l'Espagne de concurrencer les autres pays. Les ouvriers et les techniciens espagnols connaissent bien leur métier et sont de bons travailleurs.

La longue guerre civile a fait rétrograder l'économie de plusieurs décennies, et ce n'est que depuis dix ans à peine que l'Espagne se relève véritablement. La plupart des usines et des installations industrielles datent d'avant la première guerre mondiale. Les moyens de transport laissent à désirer et le matériel est en grande partie démodé. Le réseau ferroviaire devra être complètement rénové, en commençant par l'infrastructure de la

voie. Une bonne part du matériel roulant est usée; un renouvellement coûteux s'impose. Même en agriculture, l'emploi d'instruments primitifs est une cause d'inefficacité. Cependant, les autorités reconnaissent que pour réaliser une plus grande mesure de prospérité, il faudra moderniser les méthodes de culture de façon à accroître le rendement.

En général, l'industrie espagnole a des tendances protectionnistes et bon nombre des entreprises les plus florissantes ont grandi à l'abri d'un régime de restrictions aux importations et de droits douaniers. D'ailleurs, la plupart seraient incapables de soutenir la concurrence internationale. Du point de vue des importations, l'Espagne est un pays conservateur. Les producteurs étrangers doivent faire face à une forte résistance de la part des producteurs établis. Le marché domestique est assez bien approvisionné en biens de consommation, presque tous de fabrication domestique.

En juillet, 1959, l'Espagne est devenue membre de plein droit de l'O.E.C.E. Immédiatement, elle a établi un plan de stabilisation qui a changé du tout au tout l'atmosphère dans le commerce intérieur et extérieur. Ce plan a effectivement enrayé l'inflation qui était devenue un véritable problème. Les dépenses de l'État ont été maintenues dans des proportions raisonnables et les restrictions au crédit ont mis un frein à la spéculation. Le cours de la peseta a été fixé à 60 par dollar américain et les prix, surtout ceux

des denrées alimentaires et des produits de première nécessité, sont demeurés stables, presque sans aucune augmentation. Les réserves de devises étrangères, qui avaient fléchi de façon alarmante à la fin de juin 1959, se sont accrues de mois en mois; elles atteignent maintenant un chiffre sans égal depuis plusieurs années.

Peu après son adhésion à l'O.E.C.E., l'Espagne a libéré environ la moitié de ses importations. Le 1^{er} mai 1960, d'autres mesures de libération sont entrées en vigueur portant le total à 60 p. 100 (voir *Commerce extérieur* de juin 1960). L'Espagne a également reçu plus de 400 millions de dollars sous forme de prêts.

Commerce extérieur

L'augmentation des réserves de devises étrangères et la libération des échanges ont eu des répercussions immédiates sur le commerce extérieur de l'Espagne. Jusqu'à tout récemment, les exportations et les importations se faisaient en majeure partie sous un régime d'accords bilatéraux; l'épuisement des réserves d'or au cours de la guerre civile rendait cette intervention de l'État presque inévitable. Bien entendu, la pénurie de dollars entravait le commerce avec les pays à monnaie forte comme le Canada. Aujourd'hui, l'Espagne dispose de dollars et, grâce à la libération, les importateurs peuvent acheter des matières premières où bon leur semble et où les prix sont le plus avantageux.

À l'heure actuelle, les achats espagnols à l'étranger dépassent un milliard de dollars par année et, avec la levée graduelle des restrictions et les progrès intérieurs, ce chiffre devrait augmenter. Le plan de l'O.E.C.E. pour l'Espagne en 1960 prévoit un montant de 450 à 500 millions de dollars pour les importations libérées, de 225 millions pour les produits soumis à des contingents globaux, de 40 à 55 millions pour les produits visés par des accords bilatéraux et de 95 à 100 millions pour les importations

au compte du gouvernement. Ainsi le total serait de 810 à 880 millions pour la liste de pays A, c'est-à-dire ceux de l'O.E.C.E. et les autres pays à devises convertibles et de 85 à 95 millions pour ceux de la liste B, c'est-à-dire ceux qui ont conclu avec l'Espagne des accords bilatéraux de paiement (les pays de l'Europe orientale et la Finlande, presque tous les pays de l'Amérique du Sud ainsi que le Mexique, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie) et quelques autres non signataires de tels accords comme le Guatemala, le Pérou, la république Dominicaine, le Liberia, la Chine communiste et

le Japon. Le total est encore loin du montant de 1,150 millions prévu pour un an en juillet de l'an dernier, lorsque l'Espagne a établi son plan de stabilisation.

Il semble que, sauf quelques exceptions, les contingents globaux seront divisés en deux parties; la moitié s'appliquera aux six premiers mois de l'année et le reste aux mois de juillet et août. En général, les demandes doivent être présentées dans les 30 jours de l'établissement du contingent. Des permis d'importation sont requis pour tous les articles visés par les contingents globaux.

La participation du Canada au commerce espagnol a toujours été faible. Nos exportations sont de l'ordre de 6 millions de dollars par année (elles ont atteint 6.2 millions en 1958) et, l'an dernier, nos importations se sont chiffrées à 5.7 millions. Le régime d'accords bilatéraux mentionné plus haut et la pénurie de dollars survenue après la guerre nous ont été défavorables. Les progrès réalisés par l'Espagne sous ces deux rapports n'ont pas encore influé sur nos ventes. Au cours des derniers mois de 1959, l'Espagne a importé moins de denrées libérées qu'on ne l'avait prévu, à cause des excédents accumulés de marchandises, du marché clandestin, etc. Plus tard, la situation s'est améliorée et les possibilités semblent un peu plus grandes. Le marché espagnol mérite de la part des exportateurs canadiens plus d'attention qu'il n'en a reçu jusqu'ici.

Les produits dont nous pourrions le plus facilement accroître les ventes sont les matières premières et certaines fournitures industrielles indispensables, comme les lingots d'aluminium, l'amiante brut, le nickel, la pâte de bois et peut-être le bois d'œuvre. On prévoit aussi des débouchés pour certaines machines et des pièces d'outillage ainsi que pour les produits chimiques lourds, les engrais chimiques et les matières premières de l'industrie pharmaceutique. L'Espagne a besoin de beaucoup de tracteurs et d'instruments agricoles. Les usines locales en produiront une certaine quantité mais il faudra d'ici quelques années recourir à des importations considérables. Les producteurs canadiens auront plus de difficulté à vendre leurs produits ouvrés. Il y a des exceptions, mais en général la demande vise les matières premières et les produits mi-ouvrés. L'an dernier nos ventes ont compris surtout de l'aluminium primaire et les produits ouvrés de l'aluminium, certains produits chimiques, les fibres d'amiante, les barres de fer et d'acier, la morue légèrement salée, les articles en papier et la pâte au bisulfite.

VENTES DU CANADA EN ESPAGNE

1958		1959	
Total	\$6,715,895	Total	\$6,180,445
Aluminium primaire	2,208,652	Produits pharmaceutiques et chimiques, n.a.é.	1,408,716
Morue légèrement salée, 43 p. 100 ou moins	917,912	Fibres ouvrées d'amiante	1,330,796
Produits pharmaceutiques et chimiques n.a.é.	826,136	Aluminium primaire	1,212,237
Fibres ouvrées d'amiante	603,378	Sulfate d'ammonium	371,959
Ferraille	529,247	Produits ouvrés en aluminium n.a.é.	370,000
Moteurs à essence et pièces	389,794	Barres de fer et d'acier	341,897
Tarauds et matrices	172,889	Morue légèrement salée, 43 p. 100 ou moins	221,862
Pâte soluble au bisulfite blanchie	144,503	Produits ouvrés en papier n.a.é.	140,849
Plaques, tôles et bandes d'acier	139,669	Pâte soluble au bisulfite blanchie	122,972
Produits ouvrés en papier, n.a.é.	111,348	Plaques, tôles et bandes d'acier	116,491

ACHATS DU CANADA EN ESPAGNE

1958		1959	
Total	\$6,748,722	Total	\$5,735,726
Olives soufrées ou saumurées	1,639,719	Olives soufrées ou saumurées	1,513,729
Amandes décortiquées	1,027,340	Amandes décortiquées	631,251
Fer en gueuse n.a.é.	643,341	Dalles, planches et carreaux de liège n.a.é.	465,114
Dalles et planches de liège à transformer	403,912	Vins non mousseux	270,146
Dalles, planches et carreaux de liège n.a.é.	338,999	Huile d'olive crue ou raffinée	219,783
Vins non mousseux	269,371	Fer en gueuse n.a.é.	207,845
Oignons frais	206,131	Dalles et planches de liège à transformer	180,963
Gingembre et épices n.a.é., moulus	193,623	Oignons frais	175,304
Huile d'olive n.a.é., comestible	119,207	Fourrure de chapelier, non les peaux	173,404
Sel pour le poisson	110,530	Gingembre et épices n.a.é., moulus	169,190

Le marché espagnol présente certaines particularités que les exportateurs se doivent de reconnaître. Pour cette raison et pour quelques autres, le choix d'un bon agent ou d'un bon distributeur est d'une importance primordiale. Depuis vingt ans, toutes les importations et les exportations ont été sévèrement réglementées à Madrid. Il était donc nécessaire d'avoir dans cette ville un agent qui avait de bonnes relations avec les diverses autorités. (En Espagne, les "relations" jouent un rôle de premier plan.) Maintenant que la réglementation a été atténuée

et que le commerce est devenu plus normal, il serait peut-être bon de nommer des représentants dans certaines autres grandes villes. Ainsi, Barcelone est une ville de plus d'un million et demi d'habitants, un port très actif, un grand centre industriel, de textiles en particulier, et le point de distribution pour l'intérieur du pays. Il pourrait être bon d'y avoir des représentants en même temps qu'à Madrid.

Nous recommandons aux exportateurs canadiens de rédiger leurs textes publicitaires en espagnol. Au-

tant que possible, il faudrait en confier la correction à un spécialiste à Madrid et, si possible, l'impression à une maison espagnole. On réduira ainsi les frais et on évitera certains droits de douane, des retards et d'autres difficultés.

Les entreprises canadiennes à la recherche de bons représentants en Espagne se butent presque invariablement à des difficultés particulières. Le bureau du conseiller commercial à l'Ambassade du Canada sera toujours heureux de leur prêter son concours. ●

Finlande

La Finlande s'est remise avec succès l'an dernier de la régression de 1958. Aidée par des prêts et des crédits étrangers l'industrie se développe. Les ventes canadiennes sont à la hausse, en dépit d'une concurrence croissante.

M. A.-P. BISSONNET, *Conseiller commercial à Stockholm.*

SI le relèvement économique à la suite de la régression de 1958 a été un peu plus lent en Finlande qu'en d'autres pays européens, l'année dernière n'en a pas moins été couronnée de succès et, en ce moment, la conjoncture est extrêmement favorable. Le pays jouit d'un degré de prospérité inconnu depuis les jours de l'avant-guerre. La production industrielle dépasse de 7 p. 100 le volume de l'an dernier; les importations sont en progrès d'environ 14 p. 100 et les exportations de 8 p. 100. Pour ce qui est du chômage, la situation est meilleure qu'à n'importe quel moment depuis 1958 et jusqu'ici le coût de la vie et les prix en général sont demeurés stables en dépit de certaines pressions exercées sur le marché intérieur. La tendance actuelle devrait se maintenir pourvu que le pays puisse bénéficier de son adhésion à l'Association européenne de libre-échange.

Du point de vue de l'exportateur canadien, ce qu'il y a de plus encourageant dans la situation économique actuelle de la Finlande est peut-être l'état des réserves monétaires. L'encaisse-or et l'avoir en devises étrangères (qui constituent environ 80 p. 100 de toutes les réserves monétaires de la Finlande) ont augmenté de 28 p. 100 en 1959; aujourd'hui, ils atteignent l'équivalent des importations normales d'environ trois mois et demi et, sauf un changement dans la tendance économique, ils devraient continuer de s'accroître.

En 1959, la Finlande a obtenu de la Banque mondiale, de la Banque Hambros, de la Banque d'exportation-importation et de l'Allemagne occidentale des emprunts et des crédits destinés à l'expansion de ses industries. En outre, elle a signé avec la Russie un accord de principe par lequel cette dernière s'est engagée à mettre en disponibilité un

crédit pour l'aménagement d'usines et l'achat de machines, les emprunts tirés sur ce crédit auront une échéance maximum de douze ans et porteront intérêt à 2½ p. 100. Jusqu'ici, on ne s'est encore entendu sur aucune entreprise particulière.

L'un des problèmes les plus graves qui se soient posés à la Finlande l'an dernier a été celui du chômage qui, au début de l'année, a pris des proportions sans précédent. Toutefois, avec la reprise de l'activité économique, les emplois ont augmenté et, à la fin de l'année, le nombre des sans-travail était près de 3 p. 100 plus faible qu'à la même époque en 1958.

Production industrielle

De tous les secteurs de l'économie, c'est celui de l'industrie manufacturière qui a fait les progrès les plus sensibles. A la fin de 1959, l'augmentation de la production des biens non destinés à la consommation

tion se chiffrait pour l'année à 20 p. 100, alors qu'elle était de 8 p. 100 seulement dans le cas des biens de consommation. Toutefois, en janvier la production des biens durables et celle des biens de consommation dépassaient de 11 et de 14 p. 100 respectivement les chiffres comparatifs de 1959. Les progrès de la production dans les industries du bois et du papier (soit 26 et 27 p. 100 respectivement en janvier 1960 par rapport à janvier 1959), ont sensiblement amélioré les perspectives d'exportation.

Bois et papier: Après avoir fléchi au cours du premier semestre de 1959, les prix de la pâte et du papier, de même que ceux du bois de sciage et du bois tendre, se sont améliorés et ils continuent de monter. En 1959, les exportations de bois tendre et de pâte chimique ont établi de nouveaux records pour l'après-guerre en dépassant, pour le bois tendre, 950,000 "standards" et pour la pâte chimique 1.3 million de tonnes métriques. Les expéditions de papier sont également très considérables.

L'Association centrale des industries du bois a récemment annoncé un programme visant à augmenter la capacité de l'industrie de la cellulose de 40 p. 100 au cours des trois prochaines années. Cette augmentation se répartira comme il suit:

	Capacité actuelle	Capacité 1962-1963
(en milliers de tonnes métriques)		
Pâte mécanique	1,200	1,550
Cellulose au bisulfite	1,300	1,570
Cellulose au sulfate	1,200	1,930
Cellulose mi-chimique	20	120
Total	3,720	5,170

Dans le cas des industries du papier et du carton, l'augmentation prévue de la capacité s'établit ainsi qu'il est indiqué ci-après:

	Capacité actuelle	Capacité 1962-1963
(en milliers de tonnes métriques)		
Papier journal	860	1,240
Autre papier	620	740
Carton blanchi	500	820
Total	1,980	2,800

Ce programme d'expansion et de modernisation pourra être mis en œuvre grâce surtout à un emprunt de 37 millions de dollars reçu de la Banque mondiale en mars 1959. D'autres crédits industriels de moindre importance ont été obtenus de sources diverses, notamment du Royaume-Uni, de l'Allemagne occidentale et des États-Unis. D'après un rapport du Comité consultatif sur l'industrie, le programme d'expansion de la Finlande exigera au cours des prochaines années des mises de fonds annuelles de l'ordre de 35 millions de dollars, ce qui dépasse de beaucoup les disponibilités financières locales. Ainsi, la Finlande, qui a toujours été un importateur de capitaux, le demeurera pendant plusieurs années à venir. Comme le marché international des capitaux privés trouve là des taux d'intérêt moins avantageux qu'ailleurs, ce sont les grandes sociétés et les organismes internationaux qui ont été depuis 15 ans les principales sources d'emprunts.

Bois-d'œuvre: Des informations récentes indiquent que la coupe totale de bois au cours de la campagne 1959-1960 dépasse d'environ 25 p. 100 celle de la campagne précédente. Si on exclut le bois de chauffage, l'augmentation moyenne dépasse 50 p. 100.

Au regard de l'année précédente, les expéditions de contre-plaqué ont augmenté de 26 p. 100 et l'on dit que les prix des étais de mines et du bois à pâte sont à la hausse. Les commandes de bois de sciage à livrer en 1960 sont de l'ordre de 850,000 "standards". En 1959, les ventes de meubles à l'étranger se sont accrues de 24 p. 100.

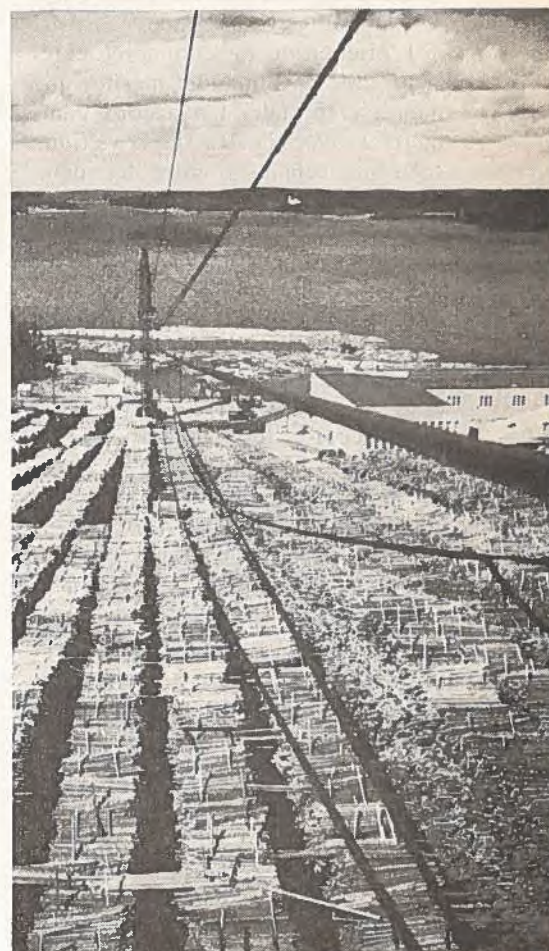
Construction mécanique: Dans l'ensemble, l'année a été bonne pour les industries mécaniques dont la production a dépassé le chiffre de l'année précédente. On signale des progrès dans le secteur des turbines et des machines lourdes.

Bois à pâte soigneusement rangé près de la papeterie de Kaukopää. La production finlandaise de pâte et de papier augmente cette année; l'industrie s'agrandit et se modernise.

Construction maritime: Les chantiers ont été très occupés en 1959 et tout indique que le progrès ne s'est pas ralenti. D'après une information publiée récemment dans la presse, la Swedish American Line a commandé à la société Wärtsilä quatre cargos à moteurs d'un tonnage réel de 7,000 tonnes chacun à livrer en 1962 et au début de 1963. La société précitée a livré en février un nouveau brise-glace; c'était le onzième depuis la fin de la guerre.

Perspectives agricoles

Comme les autres pays scandinaves, la Finlande a connu un été sec l'an dernier et la récolte a été moyenne, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité. La Finlande ne produit pas suffisamment de blé pour répondre



à ses besoins. Elle a obtenu de la Russie, en vertu d'un accord commercial intervenu entre les deux pays, la majeure partie des 125,000 tonnes qu'elle doit acheter à l'étranger. Elle en a importé aussi de faibles quantités du Canada pour le mélanger au blé de production locale afin d'améliorer la qualité de la farine. Ces commandes seront probablement répétées pendant l'année en cours. Pour sa part, le Canada a acheté en 1959 du fromage finlandais d'une valeur de \$87,000 environ.

Commerce extérieur

En 1959, le Royaume-Uni est demeuré le meilleur partenaire commercial de la Finlande par la valeur de ses achats, mais, comme fournisseur, il est tombé au troisième rang après l'Allemagne occidentale et la Russie soviétique. Les autres principaux fournisseurs ont été, par ordre d'importance, les États-Unis, les Pays-Bas et la France.

L'orientation du commerce extérieur de la Finlande mérite une mention spéciale. Un accord commercial avec la Russie soviétique régit les échanges entre les deux pays. L'accord le plus récent visant l'année en cours a été signé à la fin de décembre 1959 et a sensiblement la même portée que l'accord précédent qui a été en vigueur de 1956 à 1960. La composition des échanges avec la Russie soviétique de 1961 à 1965 a été déterminée par l'accord quinquennal signé à Helsinki en octobre dernier.

En 1959, les pays membres du "Club Helsinki", c'est-à-dire la plupart des pays de l'Europe occidentale sauf la France, ont fourni à la Finlande 59 p. 100 de ses importations globales. Le "Club Helsinki" est constitué par un accord commercial multilatéral entre la Finlande et les pays que nous venons de mentionner; environ 82 p. 100 des importations finlandaises en provenance de ces pays sont maintenant libérées. Aux termes du nouvel accord pour 1960, la France fait partie du Club et, du point de vue de

leurs produits, les États-Unis et le Canada jouissent des mêmes avantages que les membres.

Le tableau ci-après indique la composition des importations finlandaises en provenance de certains pays en 1958:

A l'heure actuelle, les ventes de produits américains en Finlande sont en avance de 8½ p. 100 sur le chiffre correspondant de l'an dernier et celles de produits finlandais aux États-Unis, de 30 p. 100.

La Finlande et l'A.E.L.E.

Environ 24 p. 100 des exportations finlandaises vont au Royaume-Uni, 16 p. 100 à la Russie et 10 p. 100 à l'Allemagne occidentale. Quant aux importations, 16 p. 100 proviennent du Royaume-Uni, 16 p. 100 de la Russie et 17.6 p. 100 de l'Allemagne occidentale. D'après la

statistique récente, la Finlande vend un peu moins en Russie et davantage au Royaume-Uni. Par contre, elle achète davantage de la Russie soviétique et de l'Allemagne occidentale alors que le Royaume-Uni perd du terrain.

Dans les mois à venir, le gros problème que la Finlande aura à résoudre est celui des relations avec l'Association européenne de libre-échange à laquelle appartiennent non seulement ses trois voisins scandinaves, mais également son meilleur client, le Royaume-Uni. Si elle redoute d'une part que son adhésion à l'A.E.L.E. puisse indisposer la Russie, elle craint d'autre part de perdre éventuellement certains débouchés si elle ne trouve pas le moyen de s'associer de quelque façon aux "sept". Si la Finlande demeure en dehors de l'A.E.L.E. elle

IMPORTATIONS FINLANDAISES EN 1958

	Allemagne occidentale	Royaume-Uni	États-Unis
	(en millions de markkas)		
Importations globales	38,513	31,058	13,139
Machines et appareils			
(non électriques)	8,540	3,911	3,161
Fer et acier	6,232	4,521	339
Véhicules de transport, sauf avions			
et embarcations	5,005	6,742	1,719
Machines et appareils (électriques)	4,404	1,305	696
Produits chimiques et			
pharmaceutiques	2,692	1,985	754
Coton	1,029	1,063	1,434
Engrais chimiques	982	10	
Instruments de précision	860	219	138
Caoutchouc et ouvrages			
en caoutchouc	763	690	151
Couleurs, peintures, vernis, etc.	758	499	69
Laines et autres fibres animales	409	2,974	8
Combustibles minéraux	721	1,369	623
Céréales		99	1,201
Fruits comestibles	22	4	752
Tabac		1	687

pourra difficilement, par exemple, soutenir la concurrence des produits forestiers suédois sur le marché britannique. D'un autre côté, l'adhésion à l'Association aura pour effet d'accroître là, comme dans le cas des autres pays membres, la concurrence sur le marché intérieur. Il est encore impossible de savoir dans quel sens elle se prononcera, mais il est fort à craindre que si elle reste en dehors des deux grands blocs commerciaux de l'Europe occidentale, elle ne se rapproche davantage du groupe soviétique.

Échanges canado-finlandais

Au cours des douze mois terminés le 31 décembre 1959, nos ventes en Finlande sont passées à 2.8 millions de dollars, de 2.3 millions qu'elle avait atteint l'année précédente, et nos achats, qui se sont établis à \$947,000, ont augmenté d'environ \$383,000. Les produits canadiens qui ont gagné du terrain sur le marché finlandais sont, outre le blé, l'acier, les moteurs à essence, les scies à chaîne mécanique, les bougies d'allumage, les préparations médicinales, les pommes fraîches et les graines de plantes fourragères. La Finlande nous a vendu du granit et du contre-plaqué en quantités accrues.

Dans les circonstances, il sera, semble-t-il, plus facile pour le Canada d'augmenter les ventes des produits déjà reconnus que d'accroître la gamme de ses exportations. L'expansion prévue de l'industrie finlandaise d'ici quelques années devrait stimuler la demande de matières premières et de produits mi-ouvrés d'origine canadienne. D'autre part, la hausse du niveau de vie pourrait facilement favoriser la vente de biens de consommation. Toutefois, pour tirer parti de ces dernières possibilités, les exportateurs devront se rendre sur les lieux et étudier la situation de première main. Il est bon de se rappeler aussi que la Finlande devient un marché de plus en plus chaudement disputé, surtout par l'Allemagne occidentale et le Royaume-Uni qui ont l'avantage d'une proximité relative. ●

France

Une augmentation prévue de la production, de la consommation, des placements de capitaux et du commerce extérieur permet aux Français d'envisager l'avenir avec optimisme. Les Canadiens devraient bénéficier des mesures de libération récemment adoptées par le gouvernement.

M. WILLIAM BRETT, *Secrétaire commercial suppléant à Paris.*

DE l'avis du spécialiste comme du simple profane, jamais le commerce français n'a été plus florissant. Cette opinion est d'ailleurs corroborée par une imposante statistique. L'an dernier, la France a augmenté son produit national brut de 8 p. 100, sa production industrielle de 15 p. 100, ses dépôts bancaires de 1.5 milliard de dollars, son indice des ventes dans les grands magasins de 43 points, sa production d'automobiles de 17.4 p. 100 et, en février de cette année, sa production de fer en gueuse a atteint 1,148 tonnes métriques, au regard d'une moyenne mensuelle de 997 tonnes seulement en 1958.

On note également des augmentations, peut-être un peu moins prononcées mais quand même sensibles des lettres de mer, des permis de construire et de la consommation d'électricité. L'activité a quelque peu ralenti dans certains secteurs pendant les mois de février et de mars (l'indice de la production industrielle a fléchi de 2 points), mais on s'accorde à voir là une saine consolidation des progrès accomplis. En général, les prix ont été fermes.

Cependant, il y a eu quelques points faibles, notamment en agriculture où les difficultés ont provoqué d'assez vives protestations au cours des derniers mois. Un des grands problèmes réside dans l'écart entre le revenu agricole et le revenu industriel, et la classe agricole reproche précisément aux autorités de ne pas établir un régime qui adapterait automatiquement les recettes des agriculteurs à la hausse des

frais de production. De son côté, le gouvernement songe plutôt à un rajustement progressif de la productivité au moyen de la modernisation des méthodes de culture et d'une réforme agraire.*

La tendance aux dépressions régionales qui se manifeste dans le Sud-Ouest de la France et en Bretagne constitue une source d'inquiétude constante. Les autorités s'efforcent de remédier à cet état de choses, notamment par la distribution d'énergie à prix modique (ainsi, le gaz naturel de la région de Lacq est dirigé vers Bordeaux) et par la diversification des travaux publics (on établira un nouveau complexe d'énergie atomique en Bretagne et des centres de recherches dans le Massif Central).

Récemment, des indices de plus en plus marquants de malaise ouvrier se sont manifestés particulièrement dans le domaine des transports. En outre, les fonctionnaires qui ont l'impression de ne pas avoir obtenu toute leur part de la nouvelle prospérité exigent des arrêts de travail. Il est difficile de prévoir maintenant jusqu'où ira cette tendance et quels secteurs elle atteindra.

Il serait malavisé de ne pas reconnaître l'importance de ces problèmes mais ils ne sont pas graves au point de porter atteinte à l'optimisme général. De toute façon, les autorités prévoient pour 1960 certains progrès par rapport à la situation en 1959.

*Voir article intitulé "La France modifie sa politique agricole", *Commerce extérieur* de juin 1960.

	Augmentation en 1960
	%
Production globale	6
Production industrielle	5
Consommation	4.5
Salaires réels	3
Mises de fonds	6
Importations	5
Exportations	5

Exportations

En 1958, le commerce visible de la France s'est soldé par un déficit d'environ 410 millions de dollars, ce qui était déjà moins que les années antérieures. L'an dernier, le déficit a fait place à un excédent de l'ordre de 520 millions de dollars; par suite d'une augmentation de 1,560 millions de dollars, le chiffre global du commerce s'est établi à 10.6 milliards. Un bon nombre de produits ont participé à ce progrès, en particulier les automobiles dont les ventes ont presque doublé. La France a également trouvé de nouveaux marchés. L'essor des exportations a eu des répercussions sur les réserves d'or et de devises étrangères qui sont passées de 763.6 millions de dollars en décembre 1958 à 1,658 millions en décembre 1959.

Part du Canada

Pour la première fois depuis plusieurs années, les achats du Canada en France (58.2 millions de dollars) ont dépassé l'an dernier les achats français au Canada (43.6 millions).

Les derniers événements pouvant influencer sur le commerce entre les deux pays ont été les mesures qui ont ouvert le marché français à de nombreux produits canadiens dont l'entrée avait été interdite depuis avant l'entrée en fonction de nombreux directeurs d'exportation canadiens. En un sens, la France est un ancien client mais un marché nouveau. Les échanges se composent de ventes assez régulières de 250 à 275 produits d'une valeur de 40 à 50 millions de dollars dont 80 à 90 p. 100 répartis entre des produits de première nécessité comme le blé, les graines oléagi-

neuses, l'amiante, le cuivre, la pâte, l'aluminium et les résines synthétiques. Pendant les premiers mois de 1960, cependant, une nouvelle évolution a commencé à se dessiner. La statistique pour 1960 est encore très restreinte mais, comme notre commerce avec la France est très peu saisonnier, les renseignements obtenus devraient valoir pour l'avenir.

D'abord, pendant le premier trimestre de 1960, le Canada a presque triplé ses ventes (19.85 millions de dollars, au regard de 7.59 pendant la période correspondante de 1959); la moyenne mensuelle a été de 6.6 millions comparativement à 2.5 millions l'an dernier. Il y a lieu de noter que sauf dans le cas du blé dur, où il y a eu augmentation exceptionnelle, nos principales ventes n'ont guère changé si ce n'est que quelques-unes ont fléchi. Ainsi, ce marché nouveau et grandissant devrait nous permettre un accroissement très appréciable de notre commerce.

Nos progrès ont été particulièrement sensibles dans des domaines où jusqu'ici nous étions entravés par des contingents, mais certains produits méritent des mentions spéciales, en particulier le bois, le poisson (surtout le saumon), le homard, les pommes, le whisky, les fourrures, les textiles, les produits pharmaceutiques et chimiques, le nickel, les articles de sport et divers articles ouvrés dont les machines-comptables et les scies.

Les exportateurs canadiens qui ont perdu contact avec le marché français devraient immédiatement examiner la liste des marchandises importables afin de voir si le nom de leurs produits y figure. Ceux qui y ont des services de distribution de vieille date devraient s'assurer que, étant donné les conditions nouvelles, ces services n'ont rien perdu de leur efficacité. Ils doivent se rappeler aussi que, sauf quelques exceptions, les mêmes produits peuvent se vendre en Algérie puisque, de façon générale, les mesures de libération englobent cette région.

L'essor économique de la France tient pour une bonne part à la place

qu'occupe l'économie de ce pays dans le Marché commun. L'établissement de la C.E.E. a mis pratiquement fin au dorlotement dont l'industrie française avait été l'objet et, à la surprise autant qu'à la satisfaction de nombreux industriels, c'était précisément ce qu'il fallait. La France a pu ainsi démontrer qu'elle est en mesure de rivaliser avec les autres grandes nations industrielles de l'Europe. Aujourd'hui, les chefs d'entreprises français sont souvent considérés comme les plus ardents défenseurs de la Communauté économique.

L'établissement du Marché commun a eu un autre avantage que la France partage avec les autres pays membres. Il a provoqué une affluence de capitaux de placements de la part d'industriels étrangers désireux de s'assurer des services de production et ainsi de bénéficier du tarif commun.

L'O.E.C.E. et le Canada

Il est difficile de prévoir quelle sera l'évolution du commerce entre le Canada et la France maintenant que celle-ci est membre de la communauté des Six. Cette évolution dépendra en grande partie:

- De l'augmentation des besoins d'importation par suite de l'accroissement de l'activité au sein de la Communauté et des répercussions du tarif commun;
- De la possibilité pour les membres du Marché commun de supplanter le Canada comme source d'approvisionnement;
- De la forme que prendra le Marché commun à la suite de l'association d'autres groupes régionaux ou d'associations internationales ou d'ententes avec ces groupes ou associations;
- De l'attitude, large ou étroite, des Six envers le commerce international.

La France, en sa qualité de membre du Marché commun, a une préoccupation spéciale: l'admission de l'Algérie et de la Communauté française en Afrique dans une Europe unifiée. La solution de ce problème devient urgente en raison des rapides

changements qui s'opèrent dans le climat politique de l'Afrique et aussi à cause de la nécessité d'écouler la production de pétrole du Sahara algérien. La France espère que le pétrole du Sahara fournira aux six pays industriels une grande partie de l'énergie dont ils ont besoin.

Nous pourrions en dire davantage

sur la situation commerciale de la France à l'heure actuelle. Nous pourrions allonger la liste de données statistiques encourageantes et sur ces seules données fonder de brillantes prédictions. Toutefois, une étude de la situation doit aussi tenir compte des courants d'optimisme et de détermination qui traversent pré-

sentement la France. Cette atmosphère de confiance et cette volonté de réussir ne sont pas seulement les conséquences d'un regain d'activité économique, ils sont aussi des facteurs qui serviront à façonner l'avenir. Si les espoirs se réalisent, la France et ses partenaires commerciaux connaîtront de beaux jours. ●

Grèce

Le nouveau plan quinquennal vise à stimuler l'industrialisation mais il restreint les possibilités offertes aux exportateurs étrangers. Certains produits canadiens se vendent bien mais l'ensemble de nos échanges avec la Grèce demeure assez faible.

M. LORNE D. R. DYKE, *Secrétaire commercial adjoint à Athènes.*

ÉTANT donné les ravages causés par l'occupation et par une cruelle guerre civile ainsi que la pauvreté du pays, la Grèce a accompli des progrès remarquables depuis la fin du dernier conflit mondial. Le produit national brut n'a pas cessé d'augmenter depuis 1948 mais le montant d'à peine 3 milliards de dollars paraît bien minime au regard des 34.5 milliards qui représentent celui du Canada. Ce chiffre est toutefois supérieur à celui de 1958 qui était de 5.2 p. 100 plus élevé qu'en 1957. D'après la statistique provisoire visant le revenu national en 1959, l'augmentation a été deux fois aussi considérable qu'en 1958; le revenu annuel par personne s'élève à \$290 environ.

Le progrès économique de la Grèce a quelque peu ralenti en 1959 et certains problèmes d'exportation ont surgi. Les importations ont fléchi à 465.3 millions de dollars (534.0 millions en 1958) et les exportations à 212.5 millions (243.1 millions en 1958). Les recettes invisibles, y compris les envois de fonds par des émigrants, les dépenses des touristes et les dons, ont atteint 205.0 millions de dollars (188.7

millions en 1958). Le déficit net de 47.8 millions de dollars du chef des marchandises et des services a été comblé par l'aide américaine ainsi que par des placements de fonds et des crédits étrangers. A la fin de 1959, les réserves d'or et de devises étrangères avaient augmenté de 52.3 millions de dollars et s'établissaient à 204.6 millions. Le dixième environ des navires de transport du monde entier appartient à des capitalistes grecs, ce qui augmente les recettes invisibles. En raison de l'opposition croissante au drapeau de complaisance, les propriétaires de navires grecs font immatriculer leurs vaisseaux en Grèce; 875 navires, d'une capacité de 3.8 millions de tonneaux, arborent maintenant le drapeau grec.

Par suite des difficultés que présente l'exportation de certains des principaux produits du pays comme le tabac et les raisins, les ventes de ces denrées s'effectuent aux termes d'accords de commerce bilatéraux. En outre, des contingents ont été établis à l'égard de certaines marchandises en provenance de pays qui n'ont pas signé d'accords de ce genre avec la Grèce.

L'importation de ces produits des pays communistes, de la Finlande, d'Israël, du Chili, de l'Égypte, de l'Uruguay et de la Yougoslavie n'est pas assujettie au régime de contingents, puisque le commerce entre ces pays et la Grèce repose sur des accords bilatéraux. En plus d'imposer ces mesures restrictives, les autorités grecques ont cherché à exporter des produits agricoles sur une base de troc en échange de grandes installations industrielles.

La confiance dans la monnaie s'est accrue au cours des dernières années et l'importance qu'on attachait autrefois aux réserves d'or a diminué. Les Grecs continuent de s'intéresser vivement aux avoirs liquides et aux biens immobiliers et ils détiennent beaucoup de valeurs à l'étranger. La stabilité de la monnaie et la solidité des banques se traduisent par une baisse constante des taux d'intérêt. Les emprunts continuent de coûter cher et c'est probablement l'élément que considèrent d'abord les personnes qui désirent établir un commerce dans ce pays. Très logiquement, les hommes d'affaires grecs recherchent les meilleurs prix et les plus longs délais de paiement. Des emprunts à court terme leur coûtent 10 p. 100 plus 2 p. 100 de frais; officieusement, le coût peut aller jusqu'à 18 p. 100. En dépit de l'inconstance du marché monétaire, l'inflation a été assez bien contenue grâce à la réglementation des prix des denrées indispensables et à de sévères res-

trictions exercées sur la circulation de la monnaie qui, de la fin de 1958 à la fin de 1959, n'a augmenté que de 7,619.1 à 8,772.2 millions de drachmes.

Industrialisation

En 1959, le premier ministre Karamanlis a annoncé un programme quinquennal révisé de placements (1960-1964) qui porte particulièrement sur l'industrialisation. Ce programme tend aussi à relever le niveau de vie et la moyenne annuelle du revenu de chaque habitant (de \$292 à \$380). Le gouvernement devra dépenser 3.6 milliards de dollars pour réaliser l'expansion projetée de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et de la production d'électricité. Déjà des accords ont été signés visant la construction d'une usine d'engrais azotés de 74,000 tonnes, d'une usine de pneus en caoutchouc, d'une usine de produits en fibrociment, d'une usine d'allumettes ainsi que de deux sucreries.

Une autre initiative importante a marqué 1959: la création de l'O.-V.A. (Société d'expansion industrielle) dont l'objet est de provoquer et de hâter la construction d'établissements industriels fondamentaux. Les autorités emploient les fonds de l'aide technique allemande pour obtenir de sociétés de technologie allemandes des rapports sur les entreprises prévues dans le plan quinquennal, notamment une soudeuse, une usine d'engrais aux superphosphates, une fabrique de pâte de bois, la mise en exploitation de gisements de ferromanganèse et de lignite ainsi que la production d'aluminium.

Pour hâter et faciliter l'exécution du plan, le gouvernement grec ne s'est pas contenté de provoquer la création de la Société d'expansion industrielle; il a eu recours à des mesures sans précédent. Les installations et les machines peuvent être importées en franchise et, pour la première fois, les recettes replacées dans des entreprises seront l'objet de concession fiscales. Les taux d'intérêt sur les emprunts visant l'achat de machines et de matières pre-

COMMERCE DU CANADA AVEC LA GRÈCE

Exportations:		1955	1956	1957	1958	1959
Montant		\$4,297,956	\$2,522,952	\$4,121,423	\$4,656,898	\$3,978,149
Proportion des importations grecques		1.22%	0.55%	0.78%	0.82%	0.70%
Importations:						
Montant		\$ 279,796	\$ 274,257	\$ 456,383	\$ 380,409	\$ 362,631
Proportion des exportations grecques		1.52%	1.50%	2.07%	1.64%	0.17%

mières indispensables ont été réduits sensiblement et des prêts à long et à moyen termes ont été consentis à des taux beaucoup plus attrayants.

Outre les difficultés déjà mentionnées, le plus grand obstacle au plan est d'ordre psychologique. Les hommes d'affaires grecs ont toujours été des entrepreneurs individuels; les grandes sociétés commerciales n'ont jamais réussi en Grèce. Lorsque le plan aura été réalisé, les banques commerciales et l'État, plutôt que les particuliers, détiendront une proportion que plusieurs estiment exagérée des nouvelles industries. On dit que l'État fournira le tiers des fonds requis, l'aide des États-Unis, de l'Allemagne et d'autres pays un autre tiers alors que le reste viendra de l'industrie et du commerce privés, dont les banques.

Les exportateurs canadiens se demandent peut-être quelles seront les répercussions de toutes ces initiatives sur la vente de leurs produits. L'exposé des mesures auxiliaires prises, qui serviront d'une part à stimuler l'expansion industrielle de la Grèce et d'autre part à empêcher les fournisseurs étrangers d'y exporter leurs produits, leur fournira la réponse.

1. *Restriction à l'importation et protection de la production intérieure.* En vue de raffermir la situation financière intérieure, le gouvernement, en août 1958, a révisé ses listes de produits d'importation et établi une nouvelle classification de façon à restreindre les achats extérieurs à crédit. En 1959, il a établi des contingents d'importation visant certains produits achetés des zones à monnaie libre. Au nombre de ces marchandises figurent le bois, le pa-

pier journal, la pâte de bois, les pneus et les chambres à air, les accessoires et appareils électriques et les produits en acier du Canada.

2. *Opérations de troc préjudiciables aux échanges commerciaux.* Afin de résoudre le grave problème de l'écoulement des excédents de denrées agricoles, notamment de tabac et de raisins sultanas, les autorités grecques ont intensifié le commerce de troc au cours des derniers mois. La majeure partie de ces échanges se fait avec les pays communistes. Dans un discours qu'il a prononcé récemment, le ministre du Commerce a déclaré qu'actuellement 18.8 p. 100 du commerce global de la Grèce s'effectuent avec les pays du Bloc communiste tandis qu'il y a un an la proportion n'était que de 16.2 p. 100. Une grande variété de biens-capitaux (une installation thermoélectrique, une raffinerie de sucre, des châssis d'autobus, des wagons frigorifiques de chemins de fer et autres) ont été importés contre des produits agricoles. Malheureusement, ces produits agricoles ne peuvent être vendus facilement ni au Canada ni dans les autres pays occidentaux en raison des goûts et des préférences bien différents des consommateurs et aussi parce que la présentation de ces produits ne répond pas à notre souci de qualité.

3. *Revision du tarif, autre entrave à la vente de nos produits.* Le 27 avril, la Grèce a relevé ses droits douaniers à l'égard d'un grand nombre de produits en remplaçant les droits spécifiques par des droits *ad valorem*. Ces changements devront faire l'objet de négociations dans le cadre du G.A.T.T. Cette mesure



Aidé de son épouse, un paysan grec commence la cueillette des olives à la main, selon la façon traditionnelle. Toutefois, la Grèce améliore graduellement ses méthodes d'extraction de l'huile.

semble avoir pour objet de stimuler l'expansion des industries intérieures qui déjà bénéficient d'une préférence de 35 p. 100 en ce qui a trait aux contrats d'achats adjugés par l'État.

Étant donné ces diverses mesures, il est difficile de prévoir quels succès la Grèce obtiendra dans ses négociations visant son admission dans la Communauté économique européenne. En plus de chercher à obtenir des concessions spéciales au sujet de la vente de ses produits agricoles, la Grèce demandera, dit-on, l'autorisation de différer ses

réductions tarifaires.

Au cours des dernières années, le commerce canado-grec n'a guère fait de progrès et, étant donné les circonstances, les possibilités d'accroissement semblent très restreintes. Il ne faudrait pas toutefois être pessimiste. Au fur et à mesure que la Grèce progressera vers l'industrialisation et relèvera le niveau de vie de ses habitants, elle éprouvera le besoin d'obtenir un grand nombre de produits que le Canada est en mesure de lui vendre. L'essor de notre commerce dépendra de l'atti-

tude des exportateurs canadiens qui ont tendance à considérer ce petit pays de huit millions d'habitants et d'une superficie à peu près égale à celle de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, comme un marché trop éloigné et trop disputé. Depuis 1955, la part canadienne du marché grec a été presque réduite de moitié; la moyenne annuelle de nos exportations pendant une période de cinq ans n'atteint pas 4 millions de dollars. Pendant la même période, les achats canadiens en Grèce ont sans cesse diminué (sauf en 1957); la moyenne annuelle, guère plus de \$350,000, représente moins du dixième de nos exportations vers ce pays. Le tableau ci-joint fournit les chiffres pour chacune des années en cause.

Si dans l'ensemble la situation n'est pas brillante elle offre néanmoins plusieurs aspects encourageants. Le Canada a vendu des lingots d'aluminium, des pommes de terre de semence, du suif, de la pâte de bois, des pneus et des chambres à air en assez grande quantité et nos exportations de ces produits pourraient bien augmenter. Au nombre des autres produits qu'il serait possible de vendre sur ce marché, mentionnons les brûleurs à mazout, les conserves de viande et de saumon, l'amiante, les tuyaux en cuivre, les boulons et les écrous, les machines à laver électriques et les perforatrices à diamants.

Quant aux Grecs, ils devraient faire de plus sérieux efforts pour introduire sur le marché canadien les merveilleux produits de leur pays, comme les olives, l'huile d'olive, les raisins, le vin et certaines spécialités alimentaires. Le Canada offrirait un bon débouché pour les produits d'artisanat, notamment la céramique, les textiles (vêtements en coton et en laine) et les métaux ouvrés. Il y a lieu d'espérer que, dans un avenir rapproché, la Grèce modernisera ses méthodes de vente et que les produits de ses plantations d'agrumes, les raisins sultanas et de Corinthe trouveront des débouchés au Canada. ●

Irlande

Les exportations ont diminué légèrement l'an dernier, mais les importations ont augmenté à mesure que se poursuivait la campagne d'expansion industrielle. Des taxes spéciales à l'importation ont été abolies ou réduites, ce qui pourrait aider nos exportateurs à accroître leur part du marché irlandais, qui est aujourd'hui de 5.6 millions de livres sterling.

M. W. R. VAN, *Secrétaire commercial à Dublin.*

IL existe sous certains rapports une ressemblance frappante entre le Canada et l'Irlande. L'un et l'autre ont pour voisins de grands pays industriels. Tous deux subissent plus ou moins les contrecoups de la stabilité ou de l'instabilité économique de ces voisins qui sont leurs principaux partenaires commerciaux.

L'économie de l'Irlande demeure fondamentalement agricole. L'industrialisation du pays fait certains progrès mais les efforts en ce sens sont rendus particulièrement difficiles du fait que la population est peu nombreuse (2.8 millions d'habitants) et que le revenu individuel moyen est modique. Cette double difficulté a mis en lumière la nécessité d'un fort programme d'exportation.

D'après des renseignements provisoires, le revenu national calculé au prix courant s'est relevé d'environ 5 p. 100 en 1959, soit de 480 à 503 millions de livres sterling. Le revenu industriel a fait des progrès particulièrement marqués en dépassant de 10 p. 100 ou 13 millions de livres sterling le chiffre de l'année précédente. Les recettes de l'agriculture ont également augmenté de même que, dans une certaine mesure, celles d'autres secteurs de l'économie.

Les valeurs extérieures du gouvernement et des banques commerciales se sont accrues de 4.3 millions de livres sterling, malgré un déficit au compte des paiements qui heureusement a été comblé par des arrivées de capitaux privés. Les épargnes globales sont passées de 50

millions de livres sterling en 1958 à 63 millions en 1959, et les dépenses personnelles ont augmenté d'environ 2½ p. 100. Les dépenses de touristes se sont établies à 37 millions de livres sterling et ont ainsi dépassé de 3.2 millions le chiffre de l'année précédente.

La valeur globale des exportations, tout en restant considérable, soit 130.7 millions de livres sterling, a été un peu plus faible qu'en 1958. Par contre, les importations sont passées de 67.7 à 81.8 millions de livres sterling et l'augmentation aurait été encore plus marquée n'eût été une amélioration des termes de l'échange. Dans l'ensemble, les prix d'importation ont baissé de 1 p. 100 et les prix d'exportation ont haussé d'environ 3 p. 100.

L'industrie et l'agriculture

La grande campagne d'industrialisation, dont l'objet est d'atténuer une dépendance excessive à l'égard de l'agriculture, fait de rapides progrès. Elle a eu comme première conséquence de stimuler très sensiblement la demande de produits industriels pour le commerce d'exportation. En 1959, les résultats ont dépassé toutes les espérances. Au cours de l'année, le volume de la production industrielle s'est fortement accru: l'indice pour l'ensemble des industries et des services (1958=100) a touché 106.9 de 98.7 qu'il était en 1958. (Le sommet antérieur avait été atteint en 1955.) Des chiffres sans précédent ont été enregistrés dans les secteurs de la fabrication, de l'extraction

minière, de l'exploitation des carrières et de la tourbe.

Calculée provisoirement aux prix courants et sans tenir compte des modifications du cheptel, la production agricole brute a été de 174.4 millions de livres sterling, ou de 5 millions de livres de moins que l'année précédente. Toutefois, les récoltes proprement dites et la production de tourbe ont rapporté 7 millions de livres de plus qu'en 1958 alors que le chiffre avait été exceptionnellement bas. Dans le cas des bestiaux et des produits du règne animal, on a noté une baisse de 12 millions de livres sterling, imputable surtout à un fléchissement des exportations de bovins, de la production laitière, à la suite de la sécheresse et, dans une certaine mesure, de la production de moutons, de porcs, d'œufs et de volailles. La sécheresse de l'été 1959 a aussi atteint le Royaume-Uni, principal marché d'exportation des animaux d'engraissement. L'opposition croissante des cultivateurs britanniques à l'arrivée des bovins ayant subi une seule épreuve contre la tuberculose et les restrictions imposées à l'entrée de ces animaux en Grande-Bretagne ont réduit les exportations.

Cette diminution des exportations a causé une forte augmentation des troupeaux dont la valeur, qui était de 3.2 millions de livres en 1958, est passée à 11 millions. La valeur nette de la production agricole (y compris l'accroissement des troupeaux) s'est accrue de 4 millions de livres sterling ou de 2½ p. 100.

En dépit d'une réduction du tiers des emblavures, la récolte de blé s'est accrue en volume et en qualité. Un total de 281,000 acres a produit 340,000 tonnes fortes. Il y a eu progrès également dans le cas de l'orge et de l'avoine. L'Irlande a exporté au Royaume-Uni et en Europe trente à quarante mille tonnes d'orge pour l'alimentation des bestiaux et le maltage.

Commerce extérieur

Les exportations, au chiffre de 130.7 millions de livres sterling (f.o.b.), ont été un peu plus faibles

que l'année précédente. Il y a trois caractéristiques à noter dans le commerce d'exportation de l'an dernier :

- Les exportations permanentes de bestiaux, d'une valeur de 30 millions de livres sterling, ont fléchi de 8.5 millions de livres;
- Malgré une augmentation de 3.2 millions de livres sterling du chef des exportations de bœuf et de veau (frais, congelé ou réfrigéré), les exportations d'aliments d'origine animale ont baissé par suite d'un fléchissement des expéditions de beurre, de bacon et de jambon;
- Les exportations "d'autres matières premières et de produits ouvrés" se sont accrues sensiblement, soit de 25.1 millions de livres sterling en 1958 à 34.6 millions l'an dernier. Les exportations de dérivés du pétrole, de textiles (y compris la laine crue), de machines électriques et non-électriques (principalement des machines à coudre), de minerais et de concentrés, de peaux et de cuir, de véhicules, de vêtements confectionnés et de chaussures ont augmenté.

Du côté des importations, on note une hausse sensible, qui a eu pour effet d'accentuer le déficit commercial. Sous ce rapport toutefois, l'Irlande a été favorisée par une amélioration des termes de l'échange. Les importations ont augmenté constamment au cours des quatre dernières années, passant de 182.8 millions de livres sterling en 1956 à 212.5 millions l'an dernier.

De fortes importations de blé, rendues nécessaires par la mauvaise récolte de l'année précédente, ont contribué à grossir le chiffre des importations. Les achats de produits étrangers en vue d'une plus ample transformation ont dépassé de 12.1 millions de livres le montant de l'année précédente, à la suite d'un accroissement de l'activité industrielle. Les importations de machines et d'outillage, destinés surtout à la seule raffinerie d'huile irlandaise, ont aussi augmenté. Le tableau ci-après donne la statistique comparative par groupes principaux de produits pour les années 1958 et 1959.

Le Royaume-Uni demeure le principal partenaire commercial de la République, dont, avec l'Irlande du Nord, il achète plus de 80 p. 100 des exportations et fournit au moins 60 p. 100 des importations.

Le tableau ci-après énumère par ordre d'importance les fournisseurs de la république d'Irlande dont les ventes ont dépassé 5 millions de livres sterling (valeur c.a.f.) en 1959.

(en millions de livres sterling)

Pays	
Grande-Bretagne	100.8
et	
Irlande du Nord	8.9
États-Unis	14.0
Allemagne occidentale	10.5
Pays-Bas	6.3
CANADA	5.6
Australie	5.2

Les relations commerciales entre la république d'Irlande et le Royaume-Uni ont été encore raffermies à la suite d'un accord signé à Londres le 13 avril dernier, qui est venu compléter l'accord initial de 1938 et l'accord complémentaire de 1948. Les relations spéciales qui existent entre les deux pays reposent en somme sur la préférence accordée par l'Irlande aux importations de provenance britannique en retour de certains avantages, notamment l'entrée à peu près en franchise de divers produits agricoles et industriels irlandais au Royaume-Uni.

L'Irlande n'est membre ni de la A.E.L.E. ni de la C.E.E.; c'est pourquoi, au cours des derniers mois, le gouvernement a insisté sur une collaboration plus étroite avec le Royaume-Uni, son débouché naturel.

Le Canada est, grâce à son traité commercial de 1932, le seul pays du Commonwealth jouissant des mêmes avantages que le Royaume-Uni sur le marché irlandais.

Le gouvernement s'efforce, par des offres généreuses, de stimuler l'expansion de l'industrie locale. Il a recours en particulier à la protection douanière, à des taxes spéciales d'importation et à des restrictions quantitatives. La République n'a pas encore donné son adhésion au G.A.T.T., mais elle étudie cette question à l'heure actuelle.

Étant donné l'évolution des deux blocs commerciaux de l'Europe et la nécessité d'exploiter le marché britannique de façon plus systématique, le gouvernement a récemment averti l'industrie locale que les jours de protectionnisme tirent à leur fin. Il a demandé aux sociétés d'accroître leur efficacité de façon à se mettre en mesure de soutenir la concurrence étrangère sur le marché intérieur ainsi que sur les marchés étrangers. Un fait encourageant qui découle des résolutions budgétaires de 1960-1961 a été la suppression ou la réduction de la plupart des taxes spéciales d'importation. Quelques-unes de ces taxes (prélevées sur la valeur à l'acquitté des marchandises) ont gravement réduit les achats à l'étranger et ont même, dans certains cas, porté le prix des marchandises à un chiffre prohibitif.

Commerce avec le Canada

Le Canada, comme le Royaume-Uni, jouit de privilèges spéciaux sur le marché irlandais, mais l'accroissement de notre commerce est dans bien des cas entravé du fait que nos prix sont trop élevés. Un autre désavantage qui résulte de la nature des choses nous vient des frais de transport et des délais de livraison. Néanmoins, nos ventes à l'Irlande sont passées de 3.7 millions de livres sterling (c.a.f.) en 1957 à 5.6 millions l'an dernier.

À l'heure actuelle, le Canada vend une grande variété de produits mais plusieurs représentent des montants assez minimes. Parmi ces produits, les principaux sont le blé, le papier journal et l'aluminium en lingots. Il y a lieu de mentionner aussi les pommes fraîches, le poisson en conserve, les graines de semence, le cuir, les tissus à la pièce, le bois de construction, les fibres d'amiante, certaines préparations médicinales, les médicaments et produits chimiques n.a.é., ainsi que les cuisinières électriques. Il y a progrès des points de vue du volume et de la variété de nos exportations.

Les perspectives pour 1960 sont encourageantes. Au début de l'année, la situation économique était

IMPORTATIONS IRLANDAISES

(en millions de livres sterling)

Groupe de produits	1958	1959
Pétrole, raffiné	15.7	10.8
Machines non électriques	14.2	16.3
Autres matières textiles, vêtements non compris	13.5	13.1
Véhicules automobiles, y compris assemblages et pièces	10.4	11.0
Fer et acier	10.0	9.1
Charbon	8.2	7.9
Autres produits chimiques, parfums, teintures et couleurs	7.3	8.5
Fruits, noix et légumes	6.6	6.5
Papier et carton	6.0	6.4
Engrais chimiques	5.7	6.4
Machines, articles et appareils électriques	5.5	5.5
Blé	4.8	8.5
Animaux importés de façon permanente	4.6	3.8
Autres animaux vivants	5.3	5.8
Véhicules et pièces	4.3	4.7
Navires, bateaux et pièces	4.1	2.4
Tabac	4.0	3.4
Thé	3.9	4.5
Bois, bois d'œuvre et liège	3.8	4.1
Métaux non ferreux	3.5	4.6
Coutellerie, quincaillerie et outils	3.4	3.5
Tissus de coton	2.9	3.1
Laine crue	2.4	3.1
Cacao et préparations	2.4	3.2
Autres aliments	2.3	2.1
Produits médicaux et pharmaceutiques	2.3	2.7
Caoutchouc	2.1	2.6
Total, tous les produits	199.0	212.5

meilleure qu'elle ne l'avait été depuis quelque temps. Au cours de l'année dernière, la production, stimulée par la mise en œuvre graduelle du plan quinquennal (1959-1964) d'expansion économique, a progressé dans tous les secteurs. L'accroissement de la production industrielle et des exportations arrivera-t-il à compenser l'augmentation des importations de matières premières et de produits ouvrés? De cette question dépend l'avenir économique du pays. Les perspectives d'exportation se sont améliorées dans le cas des animaux vivants qui tiennent la première place comme groupe de produits expédiés à l'étranger. Il est cependant difficile de dire si ces ventes seront assez considérables pour contrebalancer l'accroissement des achats à l'étranger. Les ventes d'animaux d'engraissement au Royaume-Uni demeureront au ralenti, puisqu'elles dépendent des progrès réalisés dans le programme de lutte contre la tuberculose bovine. ●

Italie

L'an dernier, les exportations ont atteint un nouveau sommet; la production industrielle a aussi augmenté mais le chômage et le marasme qui a régné dans le Sud du pays ont été des causes de difficultés. La libération du commerce extérieur se poursuit mais les ventes du Canada demeurent entravées par un régime de licences.

M. J. G. IRELAND, *Secrétaire commercial adjoint à Rome.*

L'ANNÉE 1959 s'est inscrite dans les annales de l'Italie comme une période de grande activité économique et la nouvelle décennie a débuté sur un ton d'optimisme.

La production industrielle a augmenté de près de 11 p. 100 par rapport à celle de l'année précédente. Les progrès ont été particulièrement sensibles dans les industries des produits chimiques, du cuir, des meubles, de la cellulose et du caoutchouc mais ils se sont étendus à tous les principaux domaines, sauf celui des machines électriques. Le produit national brut s'est accru de 6.2 p. 100 aux prix courants ou, en réalité, de 6.6 p. 100 si l'on tient compte d'une légère baisse des cours en 1959. C'était la première fois depuis bien des années que l'augmentation réelle dépassait l'augmentation nominale.

L'emploi s'est accru au cours de l'année et les salaires réels ont atteint un chiffre sans précédent. Une grande activité a régné dans le commerce intérieur et extérieur et les réserves italiennes d'or et de devises étrangères ont augmenté considérablement. L'indice général des placements, tant privés que publics, s'est relevé d'environ 5 p. 100. L'augmentation a été particulièrement notable dans le cas des placements étrangers.

L'agriculture a été moins florissante. Bien que la plupart des récoltes aient été assez satisfaisantes, comparées à la moyenne des années antérieures, la baisse des prix de

plusieurs denrées a réduit le revenu net des agriculteurs à 2.2 p. 100 au-dessous du chiffre de l'année précédente. L'Italie doit toujours importer de fortes quantités de plusieurs produits agricoles, notamment de la viande, du beurre, des graines oléagineuses et la plupart des céréales, sauf le blé tendre dont elle a un excédent. Plusieurs dirigeants de l'Italie voient dans cette nécessité d'importer certains produits agricoles, alors qu'il y a excédent d'autres denrées, un des graves problèmes de l'économie nationale. Le gouvernement italien se rend parfaitement compte de la situation et vers la fin de 1959 il a annoncé son "Piano Verde" ou le "Plan Vert" sous le régime duquel il entend consacrer à la modernisation de l'agriculture environ 880 millions de dollars d'ici cinq ans.

Deux graves problèmes

Toutefois, les conditions actuelles dans le domaine agricole ne sont pas la seule entrave à la prospérité générale. Deux des problèmes parmi les plus graves sont la situation dans le Sud et le chômage. Le marasme qui existe à l'état permanent dans le Sud de l'Italie a porté les gouvernements d'après-guerre à orienter leurs efforts vers le progrès économique de cette région afin d'établir un meilleur équilibre entre le Nord et le Sud. Une bonne besogne a été accomplie, des millions de dollars publics et privés ont été immobilisés mais, d'après des critiques ré-

centes, l'écart n'a pas été comblé. On demande au gouvernement d'autres mesures, surtout en vue de stimuler les placements privés dans les régions les plus pauvres. En dépit des progrès réalisés, la rapidité de l'expansion économique dans le Nord tend à accuser la disparité entre les deux régions.

L'autre problème, également chronique, est le nombre des sans-travail en Italie, que plusieurs estiment à 10 p. 100 des effectifs. D'après les chiffres connus, qui ne sont pas entièrement dignes de foi, le nombre des sans-travail serait de 1 à 1.8 million. A part les chômeurs, il y a en Italie des centaines de milliers de personnes qui ne travaillent qu'à temps partiel ou n'ont pas d'emploi suffisant. Le chômage a été réduit quelque peu au cours des dernières années mais il demeure un problème grave dont on ne peut prévoir la fin.

Commerce extérieur

L'an dernier, le commerce extérieur de l'Italie a été florissant et a joué un grand rôle dans les progrès économiques. Les exportations se sont accrues de 12 p. 100 en valeur et d'au moins 20 p. 100 en volume, atteignant un nouveau sommet de 2,800 millions de dollars. Pour ce qui est des importations, le chiffre de 3,200 millions a représenté une augmentation de 4 p. 100 seulement et le déficit commercial a été réduit de près de 30 p. 100 par rapport à celui de 1958. Les exportations de textiles, de chaussures et de véhicules à moteur ont été particulièrement satisfaisantes.

Au cours de 1959, l'Italie a ajouté un milliard de dollars environ à ses réserves d'or et de devises étrangères; à la fin de l'année son avoir dépassait de quelque peu 3 millions de dollars et était, dans le monde libre, le plus considérable après ceux des États-Unis et de l'Allemagne occidentale. Ces succès sont attribuables à l'amélioration de la situation commerciale, à la hausse considérable des revenus invisibles et aux fortes arrivées de capitaux

privés (460 millions ou un peu plus de deux fois le chiffre de l'année précédente).

Commerce avec le Canada

Le Canada vend à l'Italie un nombre relativement restreint de matières premières et de produits mi-ouvrés, alors que ses achats visent toute une gamme de produits allant des machines, de l'outillage et des automobiles jusqu'aux textiles, aux produits de l'artisanat et à divers aliments typiquement italiens. Le commerce italo-canadien a progressé assez régulièrement au cours des dernières années mais la balance n'est favorable à l'Italie que depuis 1958. Le tableau ci-après indique une hausse constante de nos importations de provenance italienne mais une courbe plus irrégulière dans le cas de nos exportations vers l'Italie. Le chiffre exceptionnel de nos ventes en 1957 est attribuable au prix élevé des denrées, à l'augmentation des frais de transport qui a suivi la crise de Suez et aussi au fait que cette année-là l'Italie a sensiblement grossi ses stocks de divers produits de première nécessité.

Étant donné l'importance des entrées invisibles de dollars canadiens, les dépenses des touristes canadiens, les envois d'argent par des émigrants, le revenu de la location de navires et les revenus de placements italiens au Canada, il ne fait aucun doute que la balance des paiements est favorable à l'Italie depuis plusieurs années déjà. Pour

donner une idée de l'importance de ces revenus invisibles, disons que les touristes canadiens dépensent en Italie au moins 15 millions de dollars annuellement.

La situation du Canada comme fournisseur de matières premières à l'industrie italienne est clairement indiquée dans le tableau ci-contre, où sont énumérés les principaux produits canadiens vendus à l'Italie en 1958 et 1959.

Ce tableau démontre les grandes fluctuations qui se produisent d'année en année dans la quantité et le genre des marchandises expédiées. Ces fluctuations sont peut-être normales dans un pays où les prix jouent un rôle de tout premier plan mais elles démontrent aussi l'avantage d'avoir sur les lieux un bon agent qui ne cesse de rappeler les produits canadiens à ses clients.

En juin 1959 et au début de 1960, le gouvernement italien a facilité les importations en provenance de la zone dollar en ajoutant à la liste des produits exemptés de la licence. L'exportateur intéressé peut obtenir tous les détails de ces mesures de libération en s'adressant à la Direction des relations commerciales internationales, mais voici quelques articles qui méritent d'être mentionnés: certains produits du fer et de l'acier, les brûleurs, certains outils, certaines machines-outils et certaines machines de bureau, les moteurs, le cuir tanné, le poisson et la volaille frais ou congelés, le poisson en boîte, les sérums et les vaccins,

COMMERCE ITALO-CANADIEN

	Ventes du Canada à l'Italie	Achats du Canada en Italie	Total	Balance
	(en millions de dollars)			
1953	33.2	14.3	47.5	+ 18.9
1954	23.8	15.0	38.8	+ 8.8
1955	27.6	18.5	46.1	+ 9.1
1956	37.7	25.0	62.7	+ 12.7
1957	62.8	33.0	95.8	+ 29.8
1958	29.8	32.8	62.7	- 2.9
1959	32.2	38.4	70.6	- 6.2

les peintures, le bois d'œuvre et certains genres de papier. Cependant, un grand nombre de produits importants pour le Canada sont toujours soumis au régime de la licence. Étant donné l'amélioration rapide de la situation commerciale de l'Italie et l'importance de ses réserves de devises étrangères, il devient de plus en plus difficile pour ce pays de justifier les disparités de traitement dont les produits de la zone dollar sont l'objet. Le gouvernement italien semble s'en rendre compte et il annoncera bientôt sans doute d'autres mesures de libération.

L'Italie et le Marché commun

Au début de 1959, l'Italie a réduit de 10 p. 100 les droits applicables aux produits du Marché commun. Une deuxième réduction de 10 p. 100 est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1960. La première réduction a été étendue aux pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée mais seulement à l'égard de certains articles choisis dans les deux premiers cinquièmes environ du tarif douanier italien. Pour les articles choisis dans les trois derniers cinquièmes du tarif, la réduction n'est accordée aux pays tiers que depuis le 1^{er} janvier 1960. Il est encore trop tôt pour prévoir les répercussions que l'établissement du tarif extérieur du Marché commun auront sur les échanges entre le Canada et l'Italie. On ne saurait non plus se prononcer sur les conséquences des tarifs communs récemment établis à l'égard des articles de la liste "G". Dans plusieurs cas, en effet, il sera permis de fixer des contingents qui n'ont pas encore été déterminés et qui comporteront des droits inférieurs à ceux du tarif commun. Pour certains autres articles (dont le soufre, la soie, le plomb et le zinc), il est convenu qu'il y a lieu d'accorder des délais particuliers à l'Italie pour la mise en vigueur du tarif commun. L'avenir du commerce italo-canadien peut aussi être influencé par la politique agricole commune sur laquelle les "Six" ne se sont pas encore entendus.

PRINCIPALES EXPORTATIONS DU CANADA À L'ITALIE

	1958	1959
	(dollars)	
Graine de colza	2,245,329	4,632,792
Blé (excepté le blé dur)	1,990,411	3,969,108
Aluminium primaire	1,347,659	3,009,583
Blé dur		3,538,004
Produits pharmaceutiques et chimiques n.a.é.	2,962,555	1,996,312
Pâte de bois	1,577,062	1,591,502
Nickel fin	3,826,323	1,276,932
Œufs congelés	146,838	1,254,889
Bois à pâte écorcé	1,188,939	996,078
Morue salée	763,302	986,967
Fibres ouvrées d'amianté	828,813	865,581
Lingots, barres et billettes de cuivre	2,896,736	765,647
Rebuts d'aluminium	255,348	736,234
Acides n.a.é.		608,748
Graine de moutarde		559,521
Chiffons et rebuts de laine	177,025	404,813
Machines-comptables et machines à calculer	227,766	370,705
Oxyde de nickel		359,328
Saumon en boîte	449,927	346,869
Machines et pièces n.a.é.	90,004	330,329
Aliments préparés pour animaux		292,383
Préparations médicinales	72,562	281,459
Bois de sapin de Douglas et de pruche	506,835	256,197
Minerai de fer		249,370
Chiffons et rebuts n.a.é.	120,840	223,970
Peaux de veau et d'agneau, brutes	204,241	223,393
Pelleteries non apprêtées	150,637	197,965
Total des articles énumérés	22,029,152	30,324,679
Total des exportations	29,915,085	32,235,212

La statistique de 1959 publiée jusqu'ici par l'Italie indique, pour la première année du Marché commun, une orientation sensible du commerce extérieur de l'Italie vers les autres pays de la Communauté. Dans le cas des exportations, l'augmentation générale a été de 12 p. 100 mais elle a atteint 30 p. 100 pour les produits à destination du Marché commun alors que dans celui des importations, elle a été de 4 p. 100 au total mais de 29 p. 100 pour ce qui est des achats au sein de la Communauté.

Placements étrangers

Depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les placements en février 1956, les placements étrangers en Italie ont atteint des chiffres sans précédent. Le désir des sociétés de pays tiers de participer à la vie commerciale de la Communauté a été sous ce rapport un stimulant

exceptionnel. Les arrivées de capitaux de placement qui n'avaient pas tout à fait touché 100 millions de dollars en 1957 sont passées à 225 millions en 1958, puis à 460 millions en 1959. Ces sommes sont venues principalement des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne occidentale et du Royaume-Uni. Outre les encouragements présentés par le gouvernement et le climat économique favorable, l'Italie offre une grande réserve de main-d'œuvre relativement peu coûteuse ainsi qu'une population dont la consommation est aujourd'hui assez restreinte mais dont le niveau de vie est à la hausse. L'instabilité politique des années d'après-guerre ne semble pas avoir ébranlé la confiance des capitalistes étrangers. Les industries des produits chimiques et pharmaceutiques, du pétrole et de la construction sont celles qui ont attiré le plus de capitaux de l'extérieur. ●

Norvège

L'an dernier, la Norvège a augmenté son produit national brut de même que ses importations et ses exportations; des achats de 62.4 millions de dollars l'ont placée au cinquième rang parmi les clients du Canada.

M. M. B. BURSEY, *Conseiller commercial à Oslo.*

LA Norvège a amélioré sa situation économique l'an dernier et, après le recul de 1958, la production a fait des progrès dans la plupart des industries. Le produit national brut qui avait été de 31,950 millions de couronnes en 1958 est passé à 33,767 millions et l'on prévoit que, calculé aux prix moyens de 1959, il atteindra 35,297 millions cette année.

Le tableau ci-après indique la répartition du produit national brut (aux prix courants) entre les principaux secteurs industriels en 1958 et 1959; on y trouvera aussi les prévisions pour 1960.

	1958	1959	1960 (Prévisions)
(en millions de couronnes)			
Agriculture	1,756	1,886	1,995
Pêche	555	620	642
Exploitation forestière	966	865	919
Industries manufacturières et extractives	7,814	8,295	8,731
Bâtiment et construction	2,297	2,441	2,568
Transports	3,766	3,822	4,109
Commerce	5,659	6,077	6,268
Énergie électrique	786	850	903

Ce tableau démontre que la valeur de la production a augmenté en 1959 dans presque tous les secteurs sauf l'exploitation forestière. Le progrès a été particulièrement sensible dans les industries manufacturières et la production d'énergie électrique. Pour ce qui est de l'agriculture et de la pêche, les conditions atmosphériques ont laissé quelque peu à désirer. Enfin, dans le cas du transport maritime, la demande extérieure de cargos a été faible et un nombre assez considé-

rable de navires sont demeurés en rade.

Commerce extérieur

En 1959, le commerce extérieur global de la Norvège (non compris les navires ni les services de transport) a atteint 12,900 millions de couronnes, au regard de 12,169 millions en 1958. Les exportations de marchandises se sont établies à 5,580 millions de couronnes et les importations à 7,319 millions, ce qui représente des augmentations de 444 et de 287 millions de couronnes, respectivement.

D'après les données provisoires, si nous ajoutons aux chiffres ci-dessus les recettes de l'industrie des transports maritimes et la valeur des importations et des exportations de navires, etc., le déficit au compte du commerce courant, à la fin de 1959, aurait été de 640 millions de couronnes, comparativement à 1,096 millions en 1958.

Le commerce extérieur a suivi les mêmes tendances qu'en 1958. Les exportations vers le Royaume-Uni (154 millions de couronnes), les États-Unis (122 millions) et l'Allemagne occidentale (105 millions) ont augmenté de même que les importations en provenance du Japon (40 millions de couronnes), des Antilles néerlandaises (33 millions), du Venezuela (26 millions), des États-Unis (22 millions), de la Jamaïque (21 millions) et du Canada (10 millions).

Parmi les principaux produits norvégiens, ceux dont les ventes à l'étranger ont fait le plus de progrès

ont été les produits laitiers, 83 p. 100; le hareng et les autres variétés de poisson, 5 p. 100; les produits du poisson en boîte, 14 p. 100 et les peaux, 26 p. 100. Des hausses de prix ont contribué à ces augmentations, tout particulièrement dans le cas des produits laitiers. Cependant, ces groupes de biens de consommation n'ont représenté que 17 p. 100 de la valeur globale des marchandises exportées en 1959. Le reste a été formé surtout de matières premières et de produits partiellement ou entièrement ouverts et c'est dans certaines subdivisions de ces deux groupes que la Norvège a remporté ses plus grands succès. Les expéditions de produits chimiques (y compris les engrais, les explosifs, etc.) se sont accrues de 76 millions de couronnes au cours de l'année et celles de papier et de carton, de 61 millions, en dépit d'une certaine baisse des prix. Du point de vue de la valeur, l'augmentation la plus considérable a été enregistrée par les métaux dont les ventes sont passées de 1,253 millions de couronnes en 1958 à 1,473 millions à la suite d'un accroissement de la production qui s'est accompagné d'une hausse correspondante du volume des exportations. Ce groupe comprend le fer, l'acier, l'aluminium et le cuivre dont les prix à l'exportation ont été en moyenne un peu plus faibles que l'année précédente.

Du côté des importations, les groupes de produits dont les achats ont le plus augmenté sont les produits chimiques, de 485 à 578 millions de couronnes; les filés, les

tissus à la pièce, etc., de 463 à 543 millions; et les machines et appareils, de 1,090 à 1,159 millions. Par contre, il y a eu fléchissement dans le cas des fruits et légumes, de 277 à 240 millions de couronnes, du café, de 59 millions de couronnes, ou de 26 p. 100, par suite d'une baisse sensible des prix; des combustibles, de 849 à 826 millions de couronnes; du matériel de transport (non compris les navires), de 447 à 382 millions de couronnes, et des automobiles de tourisme de 23,213 à 22,077 unités.

Changements survenus

Le 31 décembre 1958, l'Union européenne de paiements a été dissoute et, le 1^{er} janvier 1959, la Norvège a adopté la convertibilité partielle de sa monnaie et, du même coup, libéré ses importations en provenance de la zone dollar. A la fin de l'an dernier, la libération du commerce avec la zone dollar était complète et les fournisseurs de cette zone étaient, sauf quelques cas exigés par des accords quantitatifs bilatéraux, sur un pied d'égalité avec ceux des pays à monnaie faible.

Le 20 novembre 1959 la Norvège a signé avec six autres pays la Convention établissant l'Association européenne de libre-échange. La Norvège obtient environ 17 p. 100 de son produit national brut de ses marchandises d'exportation, dont quelque 40 p. 100 sont expédiés à d'autres membres de l'A.E.L.E. (le Royaume-Uni en achète à lui seul la moitié), et près de 27 p. 100 aux six pays du marché commun.

Il ressort de ces chiffres que tout changement notable dans la composition du commerce mondial et surtout du commerce européen est de nature à inquiéter la Norvège. L'A.E.L.E. lui offre certains avantages commerciaux, mais une grande partie de son commerce extérieur se trouve sans protection. Il est difficile de prévoir les répercussions de l'établissement du bloc des Six et du bloc des Sept sur le commerce extérieur de la Norvège, mais il semble bien que le pays gagnera plus de sa participation à l'A.E.L.E. qu'il ne

perdra vraisemblablement du fait de la création de la C.E.E.

Commerce canado-norvégien

En 1959 la Norvège est devenue le cinquième débouché du Canada. Ses achats se sont établis à 62.4 millions de dollars, au regard de 55.9 millions en 1958, et ont compris des métaux non affinés (surtout du nickel et du cuivre) pour un montant de 50 millions, comparativement à 43.8 millions de dollars en 1958. Les exportations des autres produits, qui se sont élevées à 12.4 millions de dollars, avaient représenté 12.1 millions en 1958.

L'augmentation des ventes du Canada à la Norvège a donc été assez modeste. Les produits qui y ont contribué sont la graine de trèfle, le tabac, le cuir à empeigne, les abats comestibles de bœuf et de porc, les filets de pêche commerciale, les feuilles et plaques d'acier, les moteurs et les pièces de moteurs marins, les moteurs et les pièces de moteurs d'avions, les machines et les pièces de machines minières, les machines et les pièces de machines à calculer, les scies et les pièces de scies mécaniques, les véhicules et les pièces de véhicules à moteur, les bougies d'allumage, les fibres d'amiante, les acides, les préparations médicinales, les résines synthétiques, le polystyrène, les produits pharmaceutiques et chimiques et les chaussures. Nos ventes de pommes fraîches, de seigle, de blé, de whisky, de graines de lin, de graines de fléoles des prés, de fil et de filés synthétiques, de machines et de pièces de machines pour la fabrication de chaussures, de ciment et de produits en ciment ainsi que de colorants ont fléchi.

Plusieurs sociétés canadiennes ont maintenu ou légèrement augmenté leurs ventes de produits à la Norvège en 1959. Cette faible amélioration a sans doute résulté dans une certaine mesure de la libération des importations dollars.

Nos importations de la Norvège sont passées de 3.2 millions de dollars en 1958 à 4.2 millions en 1959. Elles ont compris un grand nombre

de produits, parmi lesquels il y a lieu de mentionner les alliages pour la fabrication de l'acier, les meubles en bois, les pièces coulées brutes en acier, les grues de genres non fabriqués au Canada, les garnitures électriques, les peaux de vison non apprêtées, les résines synthétiques, les pétards, les embarcations de plaisance découvertes, les calmars frais et les crevettes en boîte. Nos importations d'articles de pêche sportive, d'hameçons pour la pêche commerciale, de sardines en boîte, de craquelots en boîte, de hareng salé et de moules synthétiques ont baissé en valeur l'année dernière.

Perspectives

Il est encore trop tôt pour prévoir les répercussions de l'A.E.L.E. sur les exportations du Canada vers la Norvège cette année. Toutefois, au cours de récents entretiens, des importateurs et des agents de ce pays se sont montrés intéressés à faire affaires avec le Canada. Malheureusement, certains efforts de la part du Canada ont été entravés par des prix qui se comparaient défavorablement à ceux de produits concurrents. Les fournisseurs européens ont sur les Canadiens l'avantage de frais de transport moins élevés.

Près de 10 p. 100 de toutes les importations norvégiennes (d'après des prévisions de 7,900 millions de couronnes pour 1960) se composent de produits soumis à des contingents globaux. En outre, la plupart des produits agricoles sont encore assujettis à des restrictions. Cependant, d'une façon générale, lorsque la Norvège accorde des licences pour l'importation de produits assujettis à un contingent global, les principaux éléments entrant en ligne de compte sont le prix et la qualité.

Par conséquent, dans les conditions actuelles, il y a tout lieu de croire que le Canada maintiendra ses ventes à la Norvège au chiffre des années antérieures et qu'il arrivera même à y introduire de nouveaux produits et à augmenter son commerce de produits traditionnels pourvu que ses prix rivalisent avec ceux de ses concurrents. ●

Pays-Bas

L'établissement du marché commun a donné à l'économie néerlandaise une impulsion qui, croit-on, se maintiendra jusqu'à la fin de 1960. Le commerce avec le Canada s'accroît mais la concurrence devient de plus en plus acharnée.

M. J. C. BRITTON, *Conseiller commercial à La Haye.*

L'ESSOR commercial qui s'est manifesté aux Pays-Bas l'an dernier se maintient et fait espérer une autre année satisfaisante. Tous les principaux indices économiques sont favorables et l'on prévoit une accélération de l'activité économique et commerciale au cours des prochains mois. La prospérité au sein du Marché commun a fourni depuis un an et demi le stimulant nécessaire au rétablissement économique de la Hollande et le commerce néerlandais ne saurait manquer de s'accroître au fur et à mesure que ce marché se développera.

Les Pays-Bas, favorisés par un accès facile aux centres industriels de l'Europe occidentale, emploient avec avantage leur potentiel traditionnel dans les domaines du commerce, des finances, du transport maritime et des services à accroître leur commerce sur les marchés européens. L'an dernier, ils ont vendu 72.5 p. 100 de leurs exportations et acheté 75 p. 100 de leurs importations en Europe occidentale. Toutefois, leurs relations commerciales ne se limitent pas aux autres membres de la C.E.E. En effet, le Royaume-Uni et divers autres pays, dont le Canada, constituent d'importants débouchés. C'est d'ailleurs ce qui explique, en partie du moins, la liberté du commerce qui existe en Hollande et le désir des autorités d'éviter les distinctions injustes entre les pays fournisseurs.

Certains faits méritent d'être signalés. L'an dernier, la consommation a augmenté de plus de 3 p. 100, le produit national brut qui s'était chiffré à 36.45 milliards de florins en 1958 est passé à 38.64 milliards, et on s'attend à ce qu'il atteigne 41.7

milliards cette année. La production industrielle s'est accrue de 6 p. 100, par suite d'une augmentation de l'emploi et du rendement. Le nombre des sans-travail s'est établi en moyenne à 75,000. Aujourd'hui il existe virtuellement une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs industriels et l'on songe à en faire venir d'Italie. Les importations, au montant de 15 milliards de florins, ont presque touché un nouveau sommet tandis que les exportations, 13.7 milliards, ont établi un record sans précédent. Malgré leurs faibles ressources naturelles et une population de 11.4 millions d'habitants seulement, les Pays-Bas occupaient déjà en 1958 la cinquième place dans le commerce mondial.

Le commerce avec les autres membres de la C.E.E. a progressé en 1959 et il y a tout lieu de croire qu'il en ira de même cette année. Alors que l'augmentation générale du commerce extérieur des Pays-Bas

a été de 10.3 p. 100 l'an dernier, elle a atteint 20.9 p. 100 dans le cas des échanges avec l'Allemagne occidentale, 32.9 p. 100 dans celui des échanges avec la France et 11 p. 100 dans celui du commerce avec l'Italie. Près de 45 p. 100 des importations néerlandaises ont eu pour origine, et la même proportion des exportations a eu pour destination des pays du Marché commun, tandis que la part des pays de la Zone européenne de libre-échange a été de 14 et de 24 p. 100, respectivement. Les principaux fournisseurs de la Hollande en 1959 ont été l'Allemagne occidentale (20.7 p. 100), la Belgique et Luxembourg (18.4 p. 100), les États-Unis (11 p. 100), le Royaume-Uni (7.6 p. 100) et la France (3.6 p. 100). L'Allemagne occidentale a constitué aussi le principal débouché en achetant 21.6 p. 100 des exportations totales; elle a été suivie de la Belgique et du Luxembourg (14.7 p. 100), du Royaume-Uni (10.7 p. 100) et de la France (5.3 p. 100).

Marché commun

L'accélération des réductions tarifaires à l'intérieur du Marché commun, au cours des 12 à 18 mois prochains, devrait permettre aux Pays-Bas d'accroître leur commerce avec les autres pays de l'Europe. L'industrie, le transport maritime, le commerce et les autres services

CERTAINES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LES PAYS-BAS

	1958		1959	
	Volume (En tonnes métriques)	Valeur (En millions de florins)	Volume (En tonnes métriques)	Valeur (En millions de florins)
Blé	399,664	94,059	155,655	38,078
Graine de lin	51,094	26,245	15,996	8,063
Graine de colza	15,333	5,975	19,034	7,188
Amiante	6,231	2,687	8,993	5,560
Minerai de fer	181,838	8,088	144,518	5,014
Caoutchouc synthétique	2,085	4,571	2,155	4,491
Bois à pâte	54,287m ³	2,706	66,517m ³	2,799
Aluminium et alliages	872	1,658	1,317	2,503
Pâte de bois	2,020	1,177	4,345	2,304
Bois de sapin de Douglas	9,226m ³	2,484	7,738m ³	2,111
Seigle	22,385	4,451	7,241	1,409
Parfums synthétiques	70	1,203	85	1,398
Saumons en boîtes	632	2,069	303	1,171
Orge	5,138	1,043	5,841	1,151
Machines à cartes perforées	63 nos.	692	35 nos.	1,107
Tabac	228	945	166	763
Papier à écrire	489	520	662	724
Peaux	992	993	530	719
Déchets synthétiques	39	172	91	630
Polystyrène	410	1,020	308	541

néerlandais ont été adaptés au développement du Marché commun. L'Europort, en voie de construction près de Rotterdam, constitue une preuve tangible des préparatifs en ce sens. La Hollande, où le niveau des salaires est d'environ 15 p. 100 plus bas que dans les autres pays de la C.E.E., a été exceptionnellement favorisée au cours des dernières années du point de vue de l'établissement de filiales d'entreprises étrangères. Depuis 1945, environ 300 sociétés étrangères y ont fondé des usines d'un genre quelconque; les États-Unis seuls en comptent 140. Comme le marché intérieur est restreint et les matières premières peu nombreuses, cet essor doit être attribué au Marché commun. La situation géographique du pays et le sens

des affaires de ses commerçants font de la Hollande un lieu tout désigné pour pénétrer sur les marchés de l'Europe.

Commerce canado-néerlandais

Le commerce canado-néerlandais s'est accru régulièrement, sinon de façon très prononcée, au cours des dernières années. A l'heure actuelle, le Canada vend à la Hollande des produits agricoles, des pièces et des matières premières à des fins de transformation, mais de faibles quantités seulement de produits ouverts. Ces exportations se sont établies à 127 millions de florins, ou à un peu moins de 1 p. 100 des achats globaux de la Hollande à l'étranger en 1959, comparativement à 196

millions l'année précédente. La baisse est imputable à une diminution de nos expéditions de blé. Le volume des achats néerlandais de blé canadien au cours des trois premiers mois de 1960 a augmenté de façon très marquée, soit de 17,699 à 31,963 tonnes, par rapport à celui de la période correspondante de l'an dernier. Dans le cas des autres principaux produits d'exportation vers la Hollande (l'orge, l'amiant, le minerai de fer, le bois à pâte et l'aluminium), on note également des progrès intéressants cette année. La graine de lin, l'avoine, le caoutchouc synthétique et la pâte de bois occupent aussi des places importantes dans les ventes du Canada à la Hollande au cours du premier trimestre de 1960.

En 1959, les exportations néerlandaises au Canada se sont élevées à 107 millions de florins et ont ainsi dépassé par une forte marge le chiffre de 95.5 millions établi en 1958. Les produits arrivant au Canada sont assez variés et comprennent notamment des appareils électriques, des machines, des produits en métal, des textiles, des instruments de musique, des plantes et des bulbes, du beurre et de la pâte de cacao, du fromage, de l'étain, des navires et des embarcations. Pendant les deux premiers mois de 1960, les exportations néerlandaises au Canada ont augmenté de 7 p. 100 au regard de celles de la période correspondante de 1959.

Concurrence

Le commerce aux Pays-Bas est marqué par une très forte concurrence qui s'accroîtra probablement encore à mesure que le marché s'étendra. Le prix est le facteur déterminant dans la plupart des achats et il est un élément dont il faut tenir compte dans l'évaluation des possibilités de ventes. L'importance du marché hollandais semble appelée à s'accroître au fur et à mesure que le potentiel de la C.E.E. deviendra réalité. Ce pays devrait demeurer un précieux débouché pour les produits canadiens. La demande de matières premières et



—Photo NU

Une péniche chargée de fromages hollandais descend un canal de la Frise en route vers un centre commercial. Les canaux constituent un moyen de transport économique et commode pour les produits agricoles.

d'autres produits à des fins de transformation, comme par exemple les produits forestiers, les métaux, les minéraux et les produits chimiques, devrait augmenter de façon sensible au cours des dix prochaines années. Dans ces secteurs, comme dans ceux du blé, des céréales et d'autres produits agricoles, le Canada peut compter sur un volume de commerce constant, et même plus considérable dans certains cas. En tant que marché, la Hollande mérite un intérêt soutenu de la part des exportateurs canadiens.

Perspectives économiques

Les résultats atteints en 1959 laissent entrevoir des progrès sensibles et durables aux Pays-Bas cette année. A la fin de 1959, les réserves de devises étrangères (5,056 millions de florins) avaient fléchi de 413 millions, mais cette diminution était presque exclusivement attribuable au fait que le surplus auprès de l'U.E.P. avait été retiré des réserves officielles. Bien que les réserves de la Banque Centrale soient demeurées inchangées en 1959, l'avoir net en devises étrangères des banques privées a augmenté de façon marquée, soit de 66 à 147 millions de florins. Le crédit a été facile et les taux d'intérêt sont demeurés bas pendant toute l'année. Les dépenses nationales globales dépasseront probablement en 1960 les chiffres des années précédentes par suite de l'accroissement de la consommation et des placements de capitaux dans l'industrie. (L'augmentation de la consommation est en partie attribuée aux hausses générales de salaires.) Au début de mai, le gouvernement néerlandais a ralenti l'expansion du crédit en restreignant les dépréciations anticipées et les réductions de taxes accordées dans le cas des investissements. On estime qu'il n'est pas nécessaire en ce moment d'accorder des exemptions d'impôt afin d'encourager les immobilisations. La production en Hollande est élevée, la situation économique est nettement favorable et ainsi, les perspectives pour 1960 sont excellentes. ●

JUILLET 1960

Portugal

Le Portugal espère que son adhésion à la A.E.L.E., à la B.I.R.D. et au F.M.I. et son plan sexennal de mise en valeur lui permettront d'accroître et d'accélérer ses progrès industriels et de moderniser son agriculture. La levée des restrictions imposées aux produits de la zone dollar devrait ouvrir de nombreuses possibilités aux exportateurs canadiens.

M. T. J. MONTY, *Conseiller commercial à Lisbonne.*

LE Portugal a poursuivi son programme de stabilisation économique en 1959. Comme au cours des années précédentes, le gouvernement s'est efforcé de maintenir la valeur de la monnaie et de stimuler les progrès industriels au moyen de son nouveau plan sexennal de mise en valeur.

L'adhésion du pays à l'Association européenne de libre-échange, en décembre dernier, a été et demeurera un des grands stimulants des progrès industriels du Portugal. Cette adhésion, qui constitue un des principaux événements de l'année, forcera le Portugal à intensifier ses efforts de modernisation et de raffermissement économique afin de répondre aux besoins créés par sa nouvelle situation. Cependant, comme son industrie était moins développée que celle des autres pays de l'A.E.L.E. et qu'il était aux prises avec des problèmes particuliers, il a été l'objet de certains privilèges spéciaux. Les industries qui exportent 15 p. 100 de leur production bénéficieront de tarifs de protection, mais ceux-ci devront être abolis au cours d'une période de dix ans; pour les autres, le délai accordé est de vingt ans. Quant aux industries nouvelles, elles pourront bénéficier de droits protecteurs jusqu'en 1972, soit deux ans après l'établissement intégral de l'A.E.L.E. En novembre 1959, le Portugal a modifié son tarif douanier en adoptant la nomenclature de Bruxelles. Bon nombre d'articles ont été reclassifiés et les droits à l'importation (particulièrement dans le cas de certains produits

ouvrés comme les machines, les véhicules, etc.) ont été augmentés de façon sensible.

Plan sexennal

Le plan de mise en valeur de 1953 à 1958 a permis de réaliser de grands progrès, mais un certain nombre d'entreprises sont demeurées inachevées; elles seront complétées en vertu du nouveau plan 1959-1964. Mentionnons en particulier des centrales électriques actuellement en construction, d'une capacité prévue de 620,000 kw, ainsi qu'une aciérie de 100 millions de dollars qui devrait commencer à produire en 1961. L'an dernier, des progrès ont été également réalisés en ce qui concerne l'expansion des industries de la pâte et du papier, des engrais chimiques, des produits pétrochimiques et des véhicules à moteur (surtout des camions et des véhicules lourds). Toutes ces industries seront de nouvelles sources d'emploi.

Afin d'aider à financer le plan sexennal, les autorités ont fondé la Banque nationale d'expansion, dont le capital est d'environ 35 millions de dollars. En outre, en septembre dernier, le Portugal a été accepté comme membre du F.M.I. et de la B.I.R.D., ce qui lui a facilité l'obtention de fonds pour son développement économique.

Augmentation du revenu national

En 1959, le produit national brut a augmenté d'environ 3 p. 100, comparativement à 1.6 p. 100 en

1958 et à 3.8 p. 100 en 1957. La moyenne pour la période 1952-1957 a été de 4.3 p. 100. Ce ralentissement est surtout attribuable à une baisse de la production de l'agriculture et de la pêche; il y a eu en effet accroissement de la production industrielle.

L'agriculture est encore à la base de l'économie du Portugal. L'an dernier, la production de blé, de seigle, de pommes de terre et de vin n'a pas été satisfaisante; dans le cas du vin, elle a été pour la seconde année consécutive inférieure à la moyenne des dix dernières années. D'autre part, la production de l'huile d'olive s'est améliorée en quantité, sinon en qualité, et celle du liège, qui joue un grand rôle dans les exportations, est passée de 131,000 à 170,000 tonnes. On s'efforce de moderniser les méthodes de culture, au moyen de l'assolement, des analyses du sol, de l'irrigation et de la distribution des terres incultes.

La production de minéraux, surtout de wolfram, de plomb et de minerai de fer, qui était à la baisse depuis quelques années, a continué de décliner.

Par contre, la production industrielle s'est considérablement accrue, surtout dans le cas de l'énergie électrique, des produits chimiques, des dérivés du pétrole et des produits métallurgiques. La demande de textiles pour l'exportation s'est raffermie par suite de la rationalisation de l'industrie, de la stabilisation des prix et d'arrivées régulières de matières premières en provenance des provinces d'outre-mer.

Finance et commerce

Le Portugal a obtenu l'an dernier un excédent de recettes budgétaires de 30,917 contos (1 conto = -,000 escudos = 33 dollars).

En dépit d'un déficit commercial d'au-delà de 5 millions de contos, la balance des paiements s'est soldée par un excédent de 1.14 million de contos. Un solde déficitaire de 1.7 million de contos envers les membres de l'O.E.C.E. a été bien plus

que compensé par un excédent au compte des Amériques, en particulier des États-Unis et du Canada (2.8 millions de contos). Le solde favorable des paiements a été de 1.18 million de contos en 1958 et de 175,000 en 1957.

Comme les années précédentes, le Portugal a subi l'an dernier un déficit commercial. Ses importations se sont établies à 13,613 millions d'escudos et ses exportations à 8,340 millions, ce qui a laissé un écart de 5,273 millions. C'était cependant 240 millions d'escudos de moins que l'année précédente, grâce à une diminution des importations de 200 millions d'escudos et à une augmentation des exportations de 40 millions.

Levée des restrictions

Les échanges de marchandises entre le Canada et le Portugal représentent moins de 1 p. 100 de l'ensemble du commerce portugais, mais ils s'accroissent régulièrement. En 1958, ils ont atteint 158,000 contos, ou un peu plus de 5 millions de dollars. En 1959, le chiffre aurait baissé quelque peu selon la statistique portugaise (154,300 contos) mais la statistique canadienne indique une légère augmentation. Au cours des six dernières années, nos exportations vers le Portugal sont demeurées relativement fixes mais nos importations ont graduellement augmenté de 50 p. 100. L'absence de progrès de nos ventes est sans

doute imputable aux restrictions dont étaient frappés les produits dollars. Celles-ci ont été levées vers la fin de 1959, et les Canadiens devraient être en mesure d'accroître leur chiffre d'affaires. La statistique des premiers mois de 1960 est encourageante sous ce rapport.

Pour ce qui est de la balance commerciale, les territoires d'outre-mer, ou provinces extérieures, sont considérés comme parties intégrantes du Portugal. Ces territoires comprennent les Açores, Madère, l'Asie portugaise, l'Afrique-orientale portugaise et l'Afrique-occidentale portugaise. Le tableau I présente un état du commerce canado-portugais au cours des trois dernières années. Le lecteur notera que notre commerce avec l'ensemble de ce territoire se maintient nettement en notre faveur. Il a augmenté de façon constante pour atteindre le total de 9.2 millions de dollars en 1959, alors que notre solde favorable a été de 2.8 millions. Cet excédent a été surtout attribuable à de fortes expéditions de papier journal, de bois, de blé et de produits en cellulose en Afrique-orientale portugaise (Mozambique); les importations de thé, de noix, de sisal, etc., en provenance de ce territoire ont été presque nulles.

Le tableau II indique que le commerce du Canada avec le Portugal continental s'est accru tout en maintenant à peu près l'équilibre au cours des six dernières années.

TABLEAU I
COMMERCE CANADO-PORTUGAIS

	(en milliers de dollars)					
	Importations du Canada			Exportations du Canada		
	1957	1958	1959	1957	1958	1959
Portugal continental	2,664	2,967	3,040	2,605	2,280	3,074
Açores et Madère	149	153	176	214	314	243
Asie portugaise (Inde portugaise, Macao et Timor)		1		461	341	358
Afrique-orientale portugaise	41	24	18	2,139	1,334	2,022
Afrique-occidentale portugaise (Angola, Saint-Thomas, Cap-Vert et Guinée)	33	12		219	344	317
Total	2,887	3,157	3,234	5,638	4,613	6,014

COMMERCE EXTÉRIEUR



Dans un champ de blé portugais, des ouvriers chargent des chariots traînés par des ânes, en ayant soin de placer les épis à l'intérieur.

Nos principales importations en provenance du Portugal en 1958 et en 1959 sont énumérées au tableau III.

TABLEAU II
COMMERCE DU CANADA AVEC LE
PORTUGAL CONTINENTAL
(en milliers de dollars)

	Importations	Exportations	Total
1954	2,013	2,397	4,410
1955	1,999	2,393	4,392
1956	2,193	1,873	4,066
1957	2,664	2,771	5,435
1958	2,967	2,280	5,247
1959	3,040	3,074	6,114

TABLEAU III
IMPORTATIONS CANADIENNES EN
PROVENANCE DU PORTUGAL

	1958	1959
Plaques et feuilles de liège pour fabrication	\$731,422	\$930,331
Plaques, feuilles et carreaux de liège, n.a.é.	264,714	400,283
Bouchons	108,066	93,299
Bois de liège (ouvré et non ouvré)	337,858	78,582
Vins non mousseux	372,683	384,987
Anchois et sardines en boîte	315,314	311,807
Ficelle d'emballage	196,083	138,588
Tissus de coton en couleur, n.a.é.	20,489	101,697
Brandy	85,071	88,058
Contre-plaqué, bois dur		35,275
Figues sèches et pâte de figue	17,266	33,140

Le tableau IV donne la liste de nos principales exportations vers le Portugal. D'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, nos ventes totales sont passées de \$2,280,093 en 1958 à \$3,074,431 en 1959. L'augmentation a résulté surtout d'un accroissement de nos expéditions de graine de lin et de tabac; les ventes de morue ont aussi été plus considérables en 1959 qu'en 1958. Les ventes d'aluminium ont

TABLEAU IV
EXPORTATIONS CANADIENNES
AU PORTUGAL

	1958	1959
Morue	\$531,819	\$861,578
Graine de lin	392,730	669,889
Tabac burley	86,868	260,913
Aluminium et ses produits	240,738	184,621
Lingots, barres et billettes de cuivre	27,158	160,965
Fer et acier	92,258	103,731
Poisson et crustacés de boîte		90,916
Moteurs et pièces d'avions		77,779
Produits pharmaceutiques et chimiques, n.a.é.	102,093	77,778
Fibres, fils et filés synthétiques	37,007	75,994
Farine de blé	99,815	72,773
Produits en amiante	71,970	62,803
Films n.a.é.	36,559	37,348
Nickel fin	5,273	31,804

baissé alors que celles de cuivre ont augmenté; les moteurs à essence ont été remplacés par des moteurs et des pièces d'avion; l'amiante, les produits pharmaceutiques et les produits chimiques ont diminué légèrement, ainsi que nos ventes de farine de blé. (Parce que le Portugal se suffit à peu près à lui-même en blé et autres céréales, les achats de farine sont effectués à des fins spéciales plutôt qu'en vue de la consommation générale.)

Il est difficile pour l'instant de prévoir quelles possibilités commerciales résulteront de l'adhésion du Portugal à l'A.E.L.E. L'impulsion créée par l'ouverture d'un marché à des pays industriellement plus avancés, comme les Sept, forcera sans doute le Portugal à réadapter sa production et son commerce, ainsi que son industrie et son agriculture. Rien ne sera négligé pour accroître la production et la consommation nationales, surtout à cause du fait que la balance du commerce avec ces pays est déficitaire. Toutefois, l'augmentation des possibilités commerciales dépendra des succès remportés dans le domaine des exportations. ●

La Suisse et l'Europe orientale

Les ventes annuelles de la Suisse aux pays de l'Europe orientale s'établissent à quelque 67 millions de dollars et ses importations en provenance de ces pays représentent à peu près le même montant. Ce n'est là qu'une faible proportion de son commerce extérieur global, soit 3.75 p. 100 de ses exportations et 3.08 p. 100 de ses importations. Les envois suisses à l'Europe orientale comprennent des instruments et appareils, des machines et des pièces de machine, des teintures d'aniline, du fil et des fils de coton, des produits chimiques, des montres, des produits pharmaceutiques et des fibres synthétiques, alors que les achats sont plus ou moins limités aux produits agricoles comme le malt, le houblon, le sucre, les œufs, la viande, le maïs et le vin. Diverses sociétés commerciales font aussi du commerce de transit et vendent des produits de tiers pays à l'Est de l'Europe. Les représentants suisses ont acquis au cours des années beaucoup d'expérience dans certains domaines comme celui du paiement des marchandises en devises convertibles ou des relations commerciales avec les organismes d'État.

Suède

Grâce à de meilleurs débouchés pour ses produits forestiers et industriels, à une balance des paiements excédentaire et à des réserves accrues de change étranger, la Suède se remet de la crise de 1958-1959. Les ventes canadiennes ont atteint 15 millions de dollars l'an dernier.

M. A.-P. BISSONNET, *Conseiller commercial à Stockholm.*

LA Suède reçoit sa large part de la vague de prospérité qui déferle sur l'Europe. La régression de 1958 et du début de 1959 a fait place au cours de l'année dernière à un relèvement économique marqué et au début de 1960 les Suédois pouvaient envisager l'avenir avec optimisme. Le commerce extérieur, clé de l'économie suédoise, prend de l'ampleur et l'accroissement des recettes d'exportation devrait permettre au pays de maintenir ses réserves de devises étrangères à leur chiffre actuel. La production industrielle a également fait des progrès notables.

Produits du bois

Bois de construction: Les ventes de bois de construction se sont accrues de 20 p. 100 l'an dernier mais, au mécontentement des producteurs, les prix n'ont pas monté dans la même proportion. Le volume global des ventes est estimé à plus de 1.05 million de *standards*. Les principaux acheteurs ont été par ordre d'importance le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale et le Danemark.

La production de bois de sciage a fléchi de 200,000 *standards*, soit de 1.7 million en 1958 à 1.5 million en 1959. D'autre part, les exportations de bois de sciage et de bois raboté sont passées de 824,000 à 971,000, ce qui a eu pour effet de réduire d'environ 90,000 *standards* les stocks des principales scieries qui ont touché à la fin de l'année leur plus faible volume depuis 1951.

La production devrait atteindre de nouveau la moyenne annuelle des années 1954 à 1958, soit environ 1.7 million de *standards*, dont 700,000 environ seront écoulés sur le marché intérieur, laissant un solde d'un million pour la vente à l'étranger. Les exportations prévues pour 1960 sont de quelque 750,000 *standards* et les exportateurs devraient atteindre sans difficulté le chiffre d'un million. Si la production dépasse 1.7 million de *standards*, l'excédent servira à reconstituer les stocks.

D'après les renseignements reçus, la demande de bois de sciage a été très forte jusqu'ici en 1960 et, au milieu d'avril, on avait déjà vendu à l'étranger 80 p. 100 du volume prévu pour toute l'année 1960. A la suite de ce surcroît de ventes, les affaires sont aujourd'hui au ralenti; les prix montent toutefois et se rapprochent du niveau antérieur à 1958.

Pâte et papier

Pâte: Le marché de la pâte de bois qui avait été incertain au début de 1959 s'est amélioré graduellement au cours de l'année. En conséquence les restrictions à la production en vigueur pendant les six derniers mois de 1958 ont été abolies pendant le premier semestre de 1959 et les livraisons pour l'année entière ont touché le sommet sans précédent de 2.7 millions de tonnes, soit une hausse de plus de 300,000 tonnes.

L'industrie prévoit une production record pour 1960; à l'heure actuelle, la plupart des fabriques fonctionnent à plein rendement. Déjà, la production de pâte chimique de 1960 est vendue dans une proportion de 90 p. 100 et les prix sont à la hausse. La production des quatre dernières années s'est établie comme il suit: 1956, 3.2 millions de tonnes, 1957, 3.3 millions, 1958, 3.1 millions et 1959, 2.7 millions.

Papier: L'année dernière a été favorable à l'industrie suédoise du papier, tant du point de vue de la production que de celui des ventes. La production de tous les genres de papier a été de l'ordre de 1.85 million de tonnes, ou de près de 200,000 tonnes plus considérable que celle de 1958. Quant aux exportations, elles se sont élevées à 1.07 million de tonnes, ou à 118,000 tonnes de plus qu'en 1958. Le tableau ci-dessous fait voir la hausse de la production et des exportations au cours des trois dernières années.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS SUÉDOISES DE PAPIER

	Papier journal	Autres papiers et carton	Total
	(en milliers de tonnes)		
Production			
1957	432	1,249	1,681.0
1958	449	1,233	1,682.0
1959			1,850.0
Exportations			
1957	256	704	961.1
1958	278	700	978.5
1959	312	764	1,077.3

Il ressort de ce tableau que les exportations de 1959 ont dépassé de 12 p. 100 celles de 1958. Bien que les fabriques ne fonctionnent pas encore à plein rendement, les commandes actuelles laissent prévoir une nouvelle hausse des exportations pendant l'année en cours.

D'après les dernières informations, les commandes reçues jusqu'ici en 1960 sont satisfaisantes dans le cas de la plupart des papiers, sauf le papier journal dont la production mondiale dépasse la de-

ACHATS EFFECTUÉS PAR LA SUÈDE DE SES PRINCIPAUX FOURNISSEURS

	Allemagne occidentale	Grande- Bretagne	États- Unis
	(en millions de couronnes)		
Denrées alimentaires	30.2	28.4	163.2
Tabac et boissons	4.9	12.6	55.7
Matières premières	41.1	94.3	106.4
Combustibles et lubrifiants			
minéraux	127.7	303.3	102.9
Huiles et graisses	12.3	2.4	15.9
Produits chimiques	257.3	145.4	146.1
Produits ouvrés	625.6	449.0	199.2
Machines et véhicules	1,443.2	583.3	446.2
Produits ouvrés divers	276.1	96.9	71.9
Autres produits divers	0.1	0.2	0.4
Total	2,818.5	1,715.9	1,308.1

mande. Vers la fin de 1959, les prix se sont stabilisés au niveau du prix le plus bas touché pendant le premier mois de l'année.

L'administrateur directeur de l'Association suédoise des fabricants de papier a déclaré que la Suède compte augmenter sa capacité de production de près de 600,000 tonnes, de 1960 à 1962. Près des deux tiers de l'augmentation porteront sur le papier et le papier doublure kraft. La mise à exécution de ce programme exigera naturellement la libération entière du commerce international et de l'économie intérieure. Il va sans dire que l'industrie papetière de la Suède espère qu'il sera possible d'établir certains liens entre le bloc des Six et celui des Sept.

Carton-mur: En 1959 la production de carton-mur a augmenté de 24,000 tonnes et les exportations de 40,000 tonnes alors qu'elles ont atteint 557,000 et 390,000 tonnes, respectivement.

Fer et acier

Les gisements de minerai de fer ne le cèdent guère en importance aux forêts dans l'économie de la Suède. Bien que l'extraction ait été réduite de 12 p. 100 au début de 1959, la demande intérieure et extérieure s'est tellement accrue au cours de l'année que les livraisons ont dépassé de beaucoup celles de la période correspondante de 1958. La

quantité de minerai de fer extraite en 1959 est estimée à près de 18 millions de tonnes, soit au moins 3 p. 100 de plus qu'en 1958. D'après les contrats signés par la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale et la Belgique, les exportations de minerai de fer de la Suède devraient cette année excéder de quelque 20 p. 100 le volume de l'année dernière.

En 1959, la production et les exportations d'acier ont aussi dépassé tous les sommets antérieurs à cause de la forte demande venant des industries mécaniques et de l'industrie du bâtiment. Vers la fin de l'année, presque tous les établissements sidérurgiques avaient en main assez de commandes pour les tenir occupés jusqu'à la fin de 1960.

Industries lourdes

On estime que les industries de construction mécanique ont augmenté leur production de 2 à 3 p. 100 en 1959 et, à la fin de l'année, le volume des commandes accumulées était sensiblement plus considérable qu'à pareille époque l'année précédente. Comme les salaires sont relativement élevés, l'industrie suédoise est en butte à une vive concurrence sur les marchés intérieur et extérieur. Malgré tout, elle a réussi à accroître ses exportations de 10 p. 100 en 1959.

L'industrie de l'automobile a pris un essor considérable en Suède et en 1959 ses exportations de voitures

de tourisme et de véhicules commerciaux ont atteint le sommet de 50,000 unités, dont le plus grand nombre est allé aux États-Unis. Les perspectives pour 1960 sont encourageantes jusqu'ici et les fabricants comptent augmenter sensiblement leurs exportations de voitures de tourisme.

En 1959 la société Volvo a produit environ 89,500 véhicules (79,000 voitures de tourisme) d'une valeur approximative d'un milliard de couronnes; plus de la moitié a été exportée. La production globale pour 1960 dépassera vraisemblablement 100,000 unités.

La production de la société Saab s'est élevée à 18,000 voitures, dont 8,600 ont été exportées, surtout aux États-Unis. Pour l'année en cours, on prévoit la production de 28,000 voitures et la vente d'environ 10,000 aux États-Unis.

L'industrie de la construction de navires a atteint un chiffre sans précédent en 1959, tant du point de vue des lancements que de celui des livraisons. Les 21 chantiers de construction ont mis à flot 74 navires d'une jauge globale brute de 870,000 tonneaux et en ont livré 74 représentant au total 765,000 tonneaux, soit un peu plus que le tonnage de 1958. A la fin de décembre, les constructeurs détenaient des commandes pour 200 navires représentant 2.6 millions de tonneaux bruts, ce qui devrait leur fournir du travail pendant trois ans ou trois ans et demi.

Agriculture

Faute de précipitation au cours de l'été, la Suède a obtenu en 1959 une autre récolte inférieure à la moyenne, la troisième en autant d'années consécutives. Il y a eu toutefois amélioration par rapport à celle de 1958, notamment dans le cas des céréales panifiables, où l'augmentation a été de 37 p. 100, et dans celui de l'avoine, de l'orge et des graines oléagineuses.

La récolte de blé s'est établie à 780,000 tonnes, et a fourni un excédent pour l'exportation d'environ

120,000 tonnes. En général, la Suède ne manque pas de blé, sauf pour ce qui est du blé de haute qualité, dont elle a dû importer, estime-t-on, quelque 50,000 tonnes en 1959-1960, outre 150,000 tonnes de blé de différentes qualités.

La récolte de seigle a été de 208,000 tonnes, dont environ 18,500 ont pu être dirigées vers le commerce extérieur. La Suède importe une certaine quantité de seigle de qualité.

La production de pommes intéresse tout spécialement le Canada. Après une récolte exceptionnelle en 1958, la quantité obtenue en 1959 a été normale. Cependant, la demande de pommes canadiennes en Suède ne dépend pas uniquement de l'état des récoltes intérieures; elle est aussi influencée par la situation dans les pays fournisseurs européens.

Il est difficile en ce moment de prédire quel sera l'état des récoltes en 1960. Cependant, la superficie ensemencée à l'automne a été accrue de 26 p. 100; il y a eu augmentation de 32 p. 100 dans le cas du blé d'hiver mais, à cause surtout de la sécheresse de 1959, diminution de plus de 37 p. 100 des semailles d'automne de graines oléagineuses.

Commerce extérieur

La balance du commerce de la Suède s'est améliorée l'an dernier, et même si les ventes à l'étranger n'ont pas encore égalé les achats, le déficit a été beaucoup moindre qu'en 1958. En volume, les exportations se sont accrues d'environ 6 p. 100 et les importations de quelque 2 p. 100. Du côté des exportations, notons une augmentation des ventes de pâte et de papier, de fer et d'acier, de machines et tout particulièrement de voitures automobiles, mais un fléchissement pour ce qui est du minerai de fer.

La Suède a grossi considérablement le chiffre de ses ventes aux pays dollars, surtout aux États-Unis, et elle a aussi accru son commerce dans les deux sens avec le bloc soviétique.

Ses principaux partenaires commerciaux sont l'Allemagne occidentale, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les ventes du Canada à la Suède se sont établies à 15 millions de dollars l'an dernier, comparative-ment à 11 millions en 1958. De façon générale, ces ventes comprennent des graines de semence, du poisson, diverses sortes d'acier, du cuivre, du polystyrène, des pommes fraîches (au besoin), des fruits en boîtes, du homard, de l'aluminium, du nickel et de l'amiante. Les importations canadiennes de produits suédois, qui se composent surtout de produits des industries de construction mécanique, se sont chiffrées en 1959 à 18.3 millions de dollars, comparativement à 14.1 millions en 1958. L'an dernier, le commerce entre nos deux pays a atteint le montant record de 33.3 millions de dollars.

A cause du meilleur équilibre de son commerce extérieur, la Suède a obtenu l'an dernier un solde créditeur à sa balance des paiements; c'était le premier en six années. Ses réserves de devises étrangères se sont accrues et représentent aujourd'hui tout près de l'équivalent de ses importations courantes de trois mois. Une grande partie de ces réserves consiste en or et en devises convertibles.

La Suède et l'A.E.L.E.

A titre de membre de l'A.E.L.E., la Suède s'inquiète du fait que jusqu'ici aucunes relations satisfaisantes n'ont encore été établies entre les Sept et les Six. Cette inquiétude est assez naturelle puisque la Suède vend plus de 30 p. 100 de ses exportations aux pays du Marché commun et plus de 35 p. 100 aux membres de l'A.E.L.E. Avec le premier groupe, ce commerce est nettement déficitaire tandis qu'avec le second il se solde par un excédent. Il est très important pour l'industrie suédoise de conserver autant que possible ses débouchés dans les pays du Marché commun mais ce n'est pas

sans appréhension qu'elle voit augmenter beaucoup plus rapidement les placements dans les pays de ce Marché que dans ceux de l'A.E.L.E.

Le marché d'importation et l'industrie intérieure de la Suède ne changeront probablement que très peu, du moins au cours des premières étapes de la mise à exécution du programme de réduction tarifaire de l'A.E.L.E. Toutefois, il est évident qu'à la longue les importations suédoises en provenance des pays de l'A.E.L.E. s'accroîtront aux dépens des produits du Marché commun et des fournisseurs extérieurs.

Répercussions sur nos ventes

Les exportations canadiennes vers la Suède, qui sont formées principalement de produits agricoles, de matières premières ou mi-ouvrées, ne devraient pas être l'objet d'une disparité très prononcée de traitement par suite de la mise en œuvre de l'A.E.L.E. Il n'en sera pas de même, naturellement, de la plupart des produits entièrement ouvrés.

La composition de nos ventes à la Suède a peu changé au cours des dernières années. Comme celle-ci achète au Canada surtout des produits destinés à son industrie et que cette industrie de même que le commerce d'exportation, particulièrement de produits ouvrés, ont pris de l'ampleur, la Suède est devenue pour nos matières premières un débouché plus important qu'on ne serait porté à le croire en considérant l'étendue du pays et le chiffre de sa population.

Le Canada a effectué de temps à autre d'intéressantes ventes spéciales de produits ouvrés, ce qui indique l'existence de possibilités dans des domaines où le Canada possède des techniques spéciales, des modèles ou des genres de produits dont la Suède a besoin étant donné la similitude de nos pays. Il en est ainsi, par exemple, dans le cas des avions, de certains genres de matériel militaire ou de services techniques. C'est surtout dans ces produits spécialisés que résident nos chances de faire affaires avec ce pays. ●

Suisse

L'accroissement de la production, des exportations et des importations commencé en 1959 s'est maintenu jusqu'ici. La possibilité d'augmenter nos ventes est douteuse pour le moment; pour plus tard, elle dépendra des modifications tarifaires effectuées au sein de la C.E.E. et de l'A.E.L.E.

M. S. G. MACDONALD, *Conseiller commercial à Berne.*

EN 1959, la Suisse, comme les autres pays industriels de l'Europe, est passée d'une période de régression à une période de grande activité économique qui s'est maintenue en 1960. En dépit d'une grave rareté de main-d'œuvre, la production industrielle a connu une augmentation rapide. Elle a atteint de nouveaux sommets dans presque tous les secteurs de l'économie et, de façon générale, les progrès se poursuivent cette année.

Le volume du commerce extérieur est demeuré à la hausse, la consommation domestique, les exportations et la construction (domiciliaire surtout) ont augmenté et, vers la fin de l'année, on a noté une reprise des placements industriels qui n'a pas cessé jusqu'ici.

La pénurie marquée de main-d'œuvre, qui s'est fait sentir dans presque tous les secteurs et qui a empêché le plein rendement des usines, est devenue une cause d'inquiétude. Pendant la période de pointe, en août, le nombre des travailleurs étrangers employés en Suisse a été de l'ordre de 370,000 ou d'à peu près 7½ p. 100 de la population intérieure. Même durant les mois où l'activité était moins intense, le pays a dû recourir à de nombreux travailleurs étrangers, ce qui a eu de fortes répercussions sur son économie. En dépit de la présence de cette main-d'œuvre extérieure, les besoins de toutes les industries ne sont pas encore comblés et il est à craindre que certains établissements ne puissent être exploités à pleine capacité.

L'essor général de l'économie a créé diverses occasions de place-

ments. Les émissions d'actions et d'obligations ont été nombreuses et le commerce des titres a touché un chiffre sans précédent. Il y a eu abondance de fonds liquides pour les opérations financières et commerciales quoique, vers la fin de l'année, un ralentissement notable se soit fait sentir par suite de la saturation du marché des nouvelles émissions. Cette dernière tendance s'est maintenue en 1960, et les autorités en matière de finances ont adopté une attitude généralement plus modérée que l'année précédente.

La Suisse a été l'an dernier un des rares pays qui, dans des conditions de plein emploi, ou même d'insuffisance de main-d'œuvre, et de production poussée à son maximum, soient parvenus à réduire le coût de la vie. Cependant, une tendance contraire a semblé se manifester dans divers domaines au début de 1960 et, à la fin d'avril, l'indice dépassait de plus de 1.9 p. 100 celui de la période correspondante de 1959. Les prix de gros, qui ont varié légèrement au cours de l'année, indiquaient une hausse de 0.7 p. 100 à la fin de décembre. Les prix à la consommation ont également fluctué et au cours des derniers mois de 1959, le coût du logement et des aliments a augmenté. Toutefois, à la fin de l'année, l'indice général était de 0.6 p. 100 plus bas qu'à la fin de décembre 1958.

Commerce extérieur

Le commerce extérieur a suivi l'an dernier le même mouvement ascendant que l'activité économique. Dans le cas des importations, la

baisse qui avait commencé au milieu de 1957 s'est arrêtée au printemps de 1959 puis a fait place à une augmentation qui s'est maintenue par la suite. Pour ce qui est des importations, elles sont passées de 7,335.2 millions de francs suisses en 1958, à 8,268 millions ou à près du record de 8,447.1 millions établi en 1957.

Les exportations ont atteint le sommet de 7,274 millions de francs suisses, au regard de 6,648.8 millions en 1958. Toutefois, à cause d'une baisse des prix à l'importation et à l'exportation, l'augmentation en volume du commerce extérieur a été plus considérable que l'augmentation en valeur indiquée par les chiffres qui précèdent.

L'accroissement sensible des importations est attribuable surtout aux achats de produits durables. D'après l'indice de quantité, les importations totales de produits ouverts ont augmenté d'environ 25 p. 100 et celles des matières premières de 11 p. 100. Par contre, et c'est ce qui intéresse le plus le Canada, il y a eu fléchissement dans le cas des produits alimentaires.

La Suisse a accru ses ventes à l'étranger de chacun de ses trois principaux groupes de produits. Les produits finis ont occupé sous ce rapport la première place et ont représenté 90.3 p. 100 des exportations globales. Les industries chimique et pharmaceutique ont contribué, pour environ 40 p. 100 ou quelque 210 millions de francs suisses, à l'augmentation. Les textiles ont également fait des progrès sensibles et l'industrie, qui était languissante depuis près de deux ans, s'est remise à fonctionner à plein rendement. L'industrie des machines-outils et des instruments a souffert de la régression pendant le premier trimestre, mais elle a réussi à accroître ses ventes pour l'ensemble de l'année. Les exportations de montres ont augmenté en quantité, sinon en valeur, et la reprise de l'activité qui s'est manifestée dans cette industrie et d'autres industries de premier plan s'est maintenue en 1960. Dans le groupe des princi-

COMMERCE SUISSE, PRINCIPAUX MARCHÉS ET FOURNISSEURS

	Importations		Exportations	
	1958	1959	1958	1959
	(en millions de francs suisses)			
Allemagne occidentale	1,954.2	2,308.3	1,080.3	1,242.2
Italie	870.3	951.1	520.0	593.4
États-Unis	836.7	874.7	657.6	814.5
France	756.7	931.5	494.0	500.9
Grande-Bretagne	413.3	617.1	372.0	414.2
Pays-Bas	362.2	388.2	240.9	286.3
Belgique	316.8	341.1	262.6	275.3
CANADA	170.2	130.6	144.3	151.8
Autriche	152.8	175.7	201.9	219.5

paux aliments, les exportations de fromage ont augmenté mais celles de soupe ont diminué.

La hausse des importations en 1959 a été entièrement attribuable à un accroissement du commerce avec les pays européens qui, en retour, ont augmenté leurs achats en Suisse. Ce fut tout particulièrement le cas pour les membres de la C.E.E. Parmi ceux-ci, l'Allemagne occidentale a été, l'an dernier plus encore que les années précédentes, le principal partenaire commercial de la Suisse. Ensemble, les pays de la C.E.E. ont fourni à la Suisse 60 p. 100 de ses importations et ont acheté 40 p. 100 de ses exportations. Le commerce avec les pays de l'A.E.L.E. a également fait des progrès, particulièrement avec le Royaume-Uni, dont le volume des achats a sensiblement dépassé les chiffres antérieurs. Pour ce qui est des échanges avec les pays d'outre-mer, il y a eu augmentation du chiffre d'affaires avec les États-Unis alors qu'au Canada la Suisse a sensiblement réduit ses achats et augmenté de quelque peu ses ventes. Le tableau ci-après donne certains détails au sujet des principaux fournisseurs et clients de la Suisse.

Ventes canadiennes

La diminution en volume et en valeur des importations suisses de produits canadiens en 1959 est presque entièrement concentrée sous les chefs du blé panifiable, du blé dur et de l'aluminium primaire. Dans le cas du blé, le fléchissement de l'année dernière a résulté d'une récolte suisse sans précédent en

1958. La même année, nos ventes avaient atteint un record, et nous avons fourni 97 p. 100 de toutes les importations. La récolte de 1959 a également été considérable. Ce fait, ajouté à la libération, le 1^{er} janvier 1960, du commerce des céréales, aura des répercussions sur le volume de nos exportations de blé à la Suisse pendant l'année en cours. Bien que les ventes se soient maintenues pendant le premier trimestre, il faut s'attendre à un fléchissement pour l'ensemble de l'année. L'augmentation générale des ventes de divers autres produits a compensé dans une importante mesure les réductions sous les deux chefs principaux (le blé et l'aluminium primaire). Toute augmentation de nos ventes cette année dépendra du rapport entre nos prix et ceux de nos concurrents.

Parmi les centaines de produits canadiens vendus en Suisse l'an dernier, les principaux sont énumérés dans les tableaux ci-joints, préparés d'après des chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique. Le fléchissement de nos exportations vers la Suisse de \$29,498,618 en 1958 à \$26,009,622 en 1959, et de nos importations en provenance de ce pays, de \$26,968,260 à \$25,010,968, tient en majeure partie aux produits mentionnés dans ces tableaux. L'écart entre la statistique canadienne et la statistique suisse est causé par les transbordements, la différence entre la date de départ et la date d'arrivée et les opérations de manutention dans des pays tiers. D'après la statistique des deux pays, l'équilibre relatif au com-

merce qui existait depuis bon nombre d'années, s'est généralement maintenu en 1959.

L'A.E.L.E.

La Suisse, comme marché, est pour le moment dans un état d'incertitude. Les pays membres de la C.E.E., surtout l'Allemagne, ont en grande partie dominé le marché suisse pendant de nombreuses années. L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1959 du Traité de Rome et les redressements douaniers effectués ou projetés sous le régime de

COMMERCE CANADO-SUISSE

Exportations vers la Suisse
(en milliers de dollars canadiens)

	1958	1959
Blé	13,514.6	8,462.8
Aluminium (primaire)	10,471.2	3,832.5
Blé dur	6,334.7	2,792.8
Barres, bandes et feuilles de cuivre	1,710.8	2,128.5
Fibres, fils et filés synthétiques	1.5	1,275.7
Orge	249.8	976.5
Produits pharmaceutiques et chimiques, n.a.é.	504.8	557.2
Fibres ouvrées d'amianté	573.7	542.4
Machines comptables, machines à calculer et pièces	230.7	529.9
Résines synthétiques, n.a.é.	31.7	522.0
Matières radioactives		381.0
Pâte au sulphate blanchie pour kraft	363.3	339.6

Importations en provenance de la Suisse
(en milliers de dollars canadiens)

	1958	1959
Mouvements de montres de plus d'un rubis	3,941.0	3,507.5
Colorant azoïques, une livre et plus	1,297.1	1,344.2
Préparations médicinales, sèches	471.7	1,168.6
Montres de plus d'un rubis	1,254.8	1,014.5
Machines en général n.a.é. et pièces	530.7	992.8
Tous les autres produits pharmaceutiques et chimiques, n.a.é.	926.8	882.9
Commutateurs, tableaux de distribution et pièces	1,461.1	682.0
Appareils électriques, n.a.é.	610.1	554.4
Montres, un rubis ou sans rubis	451.4	519.3
Machines à fabriquer les tissus en fil côtelés et pièces	228.8	475.4
Herminettes, fendoirs, hachettes, rabots	227.0	430.9
Matériel transporteur et pièces	59.9	396.5

ce traité, la mise en œuvre le 1^{er} juillet 1960 des premières réductions tarifaires en vertu du Traité de Stockholm, par lequel la Suisse est devenue membre de l'A.E.L.E., et les tentatives faites de tous côtés pour éliminer toute incompatibilité et établir de bonnes relations entre les deux groupes ainsi qu'entre ces groupes et le monde extérieur soulèvent de graves problèmes pour les milieux industriels et commerciaux de la Suisse. Certaines sources traditionnelles d'approvisionnement au sein de la C.E.E. seront sans doute remplacées par d'autres comprises dans l'A.E.L.E.; certaines ventes au premier groupe seront réduites en faveur du second et vice versa.

La situation politique et économique découlant de l'établissement de groupes commerciaux a récemment soulevé chez les Suisses certains doutes quant à l'opportunité de l'adhésion à l'A.E.L.E. L'inquiétude provient surtout des difficultés qu'éprouvent les deux groupes à en arriver à une entente satisfaisante pour ce qui est des réductions tarifaires, de l'élimination progressive de certaines autres entraves au commerce et du moment de l'entrée en vigueur de ces mesures à l'égard des membres de chaque groupe, les membres d'un groupe par rapport à l'autre et par rapport aux pays tiers.

Les chefs d'entreprise ont bon espoir qu'on en arrivera à des ententes satisfaisantes pour la plupart des secteurs industriels, même si ces ententes doivent comporter certains changements dans les méthodes de production, dans les plans établis, etc. Toutefois, dans d'autres secteurs, des difficultés semblent inévitables pendant quelques années. A cause des modifications qui doivent être apportées aux tarifs la situation des pays tiers, comme le Canada, est encore obscure, sauf pour ce qui est des produits essentiels. Il importe donc aux exportateurs canadiens d'accorder plus d'attention encore que dans le passé à la qualité et aux prix, s'ils désirent augmenter ou simplement maintenir le chiffre de leurs ventes à la Suisse. ●

Yugoslavie

Le manque de devises étrangères et l'étatisation du commerce entravent les ventes canadiennes mais les progrès de l'industrie et la modernisation de l'agriculture yougoslaves devraient assurer des débouchés pour certaines machines, des pièces d'outillage, diverses matières premières et quelques produits agricoles.

M. P. A. FREYSENG, *Secrétaire commercial adjoint à Vienne.*

L'ANNÉE 1959 a été favorable à la Yougoslavie. D'après les déclarations officielles et la statistique, les planificateurs ont atteint plusieurs de leurs objectifs et le plan quinquennal qui doit se terminer en 1961 est en avance sur le calendrier établi. Le régime économique dans ce pays tient à la fois de la libre entreprise et du dirigisme d'État. Ainsi, par exemple, la production et le commerce sont étatisés et soumis aux plans d'ensemble mais les entreprises jouissent d'une large mesure d'autonomie et peuvent jusqu'à un certain point se faire concurrence.

Production industrielle

Selon l'Institut yougoslave de planification économique, le produit national brut s'est établi l'an dernier à 5,488 milliards de dinars*, ou à 16 p. 100 de plus qu'en 1958. Le progrès a été attribuable surtout à une récolte exceptionnelle et à un nouvel accroissement de la production industrielle qui a atteint 2,458 milliards de dinars, soit 13 p. 100 de plus qu'en 1958 et 47 p. 100 de plus qu'en 1956. Dans le domaine de la fabrication, la production d'articles mi-ouvrés a augmenté en valeur de 15.9 p. 100, celle de biens de production de 16 p. 100 et celle de biens de consommation de 12 p. 100. Du point de vue du volume, les principales augmentations ont été obtenues dans les secteurs des pro-

duits chimiques, des appareils électriques, des articles en bois, des machines en métal, des aliments préparés et de la chaussure. Les industries du fer et de l'acier, des matériaux de construction, des textiles, du caoutchouc ainsi que de la construction maritime ont également fait des progrès mais moins considérables. Par contre, dans l'industrie du tabac, il y a eu une baisse prononcée. Pour ce qui est des minéraux, la production de cuivre et d'aluminium a augmenté de 14 p. 100, celle du pétrole de 18 p. 100 et celle du charbon de 11 p. 100. Bien que la production d'énergie électrique se soit accrue de 10 p. 100, la demande intérieure dépasse toujours les disponibilités, ce qui entrave l'expansion industrielle. L'industrie de la construction n'a pas réussi non plus à répondre à tous les besoins.

Agriculture

L'année 1959 a été exceptionnelle pour l'agriculture qui a bénéficié d'un emploi plus généralisé d'engrais chimiques et de semences améliorées, de la mécanisation et de bonnes conditions atmosphériques. Les récoltes de blé (4.3 millions de tonnes), de maïs (7.0 millions) et de betterave sucrière (2.5 millions) ont atteint des sommets sans précédent. La valeur de l'ensemble de la production agricole a dépassé de 24 p. 100 le chiffre de 1958. Le gouvernement annonce que, grâce à ces résultats encore inégaux, la Yougoslavie n'aura à importer ni blé, ni sucre, ni matières grasses. Jusqu'ici, les excédents de produits

*Le cours officiel du dinar est 300=1 dollar américain; c'est le taux employé dans les données statistiques officielles. Cependant, en réalité les importateurs yougoslaves paient le dollar américain 632 dinars.

agricoles (surtout de blé) fournis par les États-Unis ont formé une partie importante du déficit au compte du commerce visible. La Yougoslavie importait de toute provenance de 700,000 à 800,000 tonnes de blé environ chaque année. Elle semble maintenant en mesure de s'en dispenser.

Grâce à la généralisation des méthodes systématiques d'engraissement ainsi qu'à l'augmentation des importations de bêtes de race, la production d'animaux s'est également accrue au cours de 1959. La Yougoslavie possède actuellement 5.0 millions de bovins, 5.7 millions de porcs, 11.2 millions de moutons et 27.5 millions de volailles. L'an dernier, elle a pu vendre 540,000 tonnes de viande, environ 7 p. 100 de plus qu'en 1958, d'après la statistique yougoslave.

Placements de capitaux

Parmi les causes de l'accroissement prononcé de la production en 1959, il y a lieu de mentionner le volume considérable des placements, les succès remportés dans le commerce d'exportation et, dans une moindre mesure, l'augmentation des dépenses des consommateurs. Les placements de capitaux ont atteint 700.5 milliards de dinars, soit beaucoup plus que ne le prévoyait le plan de 1958 et 156.1 milliards de plus que l'année précédente. Environ 31.2 p. 100 des immobilisations ont été appliquées aux industries manufacturières et minières, 18.7 aux transports, 16.0 à l'agriculture et 13.7 p. 100 à la construction domiciliaire et aux entreprises de service public. La Yougoslavie construit simultanément huit centrales hydro-électriques, six centrales thermiques, cinq grandes usines chimiques (dont une d'engrais) et au moins huit raffineries de sucre. Une nouvelle aciérie de 500 tonnes a atteint le stade de la production au mois d'août à Zenica. Le premier réacteur atomique de la Yougoslavie, utilisant de l'uranium enrichi, a commencé à fonctionner vers la fin de l'an dernier. L'établissement de nouvelles usines

a été concentré jusqu'à un certain point dans les régions sous-développées, en particulier la Macédoine et le Monténégro.

Marché de consommation

La Yougoslavie compte une population, à moitié agricole, d'environ 18 millions d'habitants dont le niveau de vie est relativement bas. Cependant, au cours de l'an dernier, le pouvoir d'achat des consommateurs s'est nettement accru, ce qui a influé sur le commerce de détail et les importations. Le nombre des personnes employées a atteint 3.2 millions, 7 p. 100 de plus que l'année précédente, et le montant des salaires, 641.8 milliards de dinars, ce qui a représenté une hausse de 23 p. 100. Les recettes agricoles (200 milliards de dinars) se sont aussi accrues de 11 p. 100. Cette amélioration du point de vue du revenu s'est traduite par une augmentation très marquée des dépenses personnelles. Les détaillants ont porté leurs ventes à 976.2 milliards de dinars, dépassant ainsi de 15 p. 100 leur chiffre de l'année précédente. Malgré la pression qui en est résultée, les prix de détail sont demeurés relativement stables. En dépit aussi des disponibilités accrues des consommateurs, la variété des produits offerts est restée assez restreinte. La consommation de viande par tête d'habitant est passée de 21 kilogrammes en 1958 à 24 kilogrammes en 1959. On ne comptait l'an dernier que 13 appareils de radio par millier d'habitants.

Commerce extérieur

L'an dernier, le commerce extérieur de la Yougoslavie a atteint le montant global de 348.2 milliards de dinars, environ 3.0 p. 100 seulement de plus qu'en 1958 mais 45 p. 100 de plus qu'en 1956. Ce commerce relève de 500 entreprises d'État, spécialisées dans les divers domaines, qui se font concurrence entre elles. Ainsi, sept entreprises sont chargées de la seule importation de produits chimiques. La Yougoslavie n'a pas encore de tarif douanier mais, lors de sa récente adhé-

sion au G.A.T.T., elle s'est engagée à en établir un. Un régime de cours multiples des changes permet au gouvernement de décourager les importations qu'il estime non désirables et de stimuler celles qu'il veut favoriser. Un coefficient est établi pour chaque genre de produit et l'on multiplie le taux de base par ce coefficient pour déterminer le taux de vente ou d'achat des devises étrangères dans le cas de chaque exportation ou importation.

La question des devises étrangères a toujours posé un véritable problème à la Yougoslavie. Cependant, il y a eu l'an dernier une certaine amélioration sous ce rapport. Le commerce des denrées s'est soldé par un déficit de 62.8 milliards de dinars, mais on note un excédent de 20.2 milliards au compte des autres recettes. Au cours des trois dernières années, les exportations n'ont cessé d'augmenter alors que le gouvernement est parvenu à assurer la stabilité des importations.

Analyse des exportations

En 1959, les exportations ont atteint 142.7 milliards de dinars, soit 8.1 p. 100 de plus qu'en 1958 et plus de deux fois le montant de 1955 et ont été dirigées vers l'Europe occidentale (environ 46 p. 100), l'Europe orientale, y compris l'Union soviétique (plus de 30 p. 100), l'Afrique et l'Asie (15 p. 100), l'Amérique du Nord (7 p. 100) et l'Amérique latine (un peu plus de 1 p. 100). Les modifications les plus marquées ont été un accroissement sensible des expéditions vers les pays de l'Europe orientale, une augmentation des ventes aux pays de l'Afrique et de l'Asie (où certaines ont été financées par des crédits à long terme) et une baisse des exportations vers l'Europe occidentale. Les principaux clients ont été l'Italie, l'U.R.S.S., l'Allemagne occidentale, le Royaume-Uni, la Pologne et les États-Unis.

Les produits industriels, notamment les machines de production, les navires, les minéraux, les articles en cuir et les aliments préparés ont constitué les trois-quarts de ces ex-

portations, les produits agricoles un peu plus de 20 p. 100 et les produits forestiers près de 4 p. 100. On note une forte hausse des exportations de produits industriels et aussi une baisse prononcée des expéditions de produits agricoles imputable à la faiblesse des récoltes de blé et de maïs en 1958.

Importations

Les importations se sont maintenues au même montant que les années précédentes, soit 205.5 milliards de dinars. Environ 42 p. 100 sont venues de l'Europe occidentale, 25 p. 100 de l'Europe orientale, plus de 20 p. 100 de l'Amérique du Nord, près de 10 p. 100 de l'Asie et de l'Afrique, et le reste de l'Amérique latine et d'ailleurs. Les achats en Europe orientale ont fléchi mais la Yougoslavie a importé davantage des pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Les États-Unis sont maintenant le principal fournisseur, suivis de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie, de l'U.R.S.S. et du Royaume-Uni.

Près de 75 p. 100 des importations se composent de produits industriels comme les produits chimiques, les minéraux, les machines de production et les aliments; les produits agricoles, dont les matières premières agricoles, représentent plus de 23 p. 100 du total et les produits forestiers, environ 2 p. 100. L'an dernier, les importations de produits chimiques, surtout d'engrais, ont augmenté de façon très sensible, alors que les achats de machines et d'appareils électriques ont diminué. Toutefois, les machines et le matériel de transport sont demeurés en première place dans le groupe des produits lourds.

Part du Canada

En 1959, les ventes du Canada à la Yougoslavie se sont établies à 2.6 millions de dollars et ont ainsi dépassé d'environ 2.4 millions le chiffre de 1958. La hausse a tenu surtout à des achats considérables d'aluminium. L'aluminium a cons-

tité en effet près des trois-quarts des exportations canadiennes vers la Yougoslavie, malgré la présence d'une industrie intérieure qui produit quelque 20,000 tonnes de lingots par an. En dépit d'une demande croissante, l'expansion de cette industrie est entravée par le manque d'énergie électrique. Parmi les autres produits qui ont occupé des places importantes dans ces exportations, mentionnons l'amiante, les peaux, les produits pharmaceutiques et chimiques et le maïs de semence.

Les exportations de la Yougoslavie au Canada d'autre part ont fléchi de quelque 30 p. 100 et n'ont représenté que 565 millions de dollars. Ainsi, le déficit du commerce avec le Canada a dépassé deux millions de dollars alors que les années précédentes, la Yougoslavie avait souvent obtenu un excédent. Le Canada a acheté notamment du magnésium calciné, du cuivre de plomberie, des tubes en cuivre, des balais et du millet à balai, des épices, des boissons alcooliques, des articles en cuir, des articles de sport, des montres, des meubles en bois, des tapis et des clous. La production croissante de la Yougoslavie comprendra peut-être d'autres produits de nature à intéresser les importateurs canadiens. En 1959, les autorités ont nommé un secrétaire commercial à leur ambassade à Ottawa et au début de cette année INTERPROGRESS, une des grandes entreprises yougoslaves, a établi une succursale à Montréal.

Perspectives

Le plan économique du gouvernement yougoslave pour 1960 indique les conditions qui règneront d'ici quelques mois. Le produit national brut est censé augmenter de quelque 12 p. 100 et la production industrielle de 14 p. 100. On s'attend à des progrès sensibles dans les industries de l'énergie électrique, du charbon, du pétrole, de l'acier, du cuivre, de l'aluminium, des engrais artificiels, du transport maritime, du ciment, des tracteurs et du bois. Dans le secteur des biens de consommation, on prévoit une hausse

dans les industries des appareils de radio, des textiles, de la chaussure et du sucre. La production agricole devrait augmenter de 1.3 p. 100; la récolte de blé sera probablement égale à celle de l'an dernier, soit 4.3 millions de tonnes, et celle de maïs fléchira peut-être quelque peu, mais on compte sur une augmentation de 20 p. 100 dans le cas des animaux vivants et de 30 p. 100 dans celui de la viande.

Les exportations prévues sont de l'ordre de 175.2 milliards de dinars; elles dépasseraient ainsi de 20 p. 100 le montant de l'an dernier et comprendraient plus de produits agricoles. Dans l'ensemble, les importations ne devraient pas augmenter beaucoup, sauf dans le cas des matières premières, où l'on s'attend à une hausse de 22 p. 100. Les importations de produits et d'instruments agricoles dépasseront de 35 p. 100 le chiffre de l'an dernier mais une baisse sensible des achats de denrées alimentaires, résultant surtout du fait que le blé, les matières grasses et le sucre cesseront de figurer sur la liste des importations, permettra de compenser les hausses dans les autres domaines et de réduire sensiblement le déficit commercial.

Le chiffre des placements est estimé à 878.0 milliards de dinars, ou à 7.7 p. 100 de plus qu'en 1959. Les achats de biens de production viseront surtout l'industrie, l'agriculture et les transports. On continuera de s'intéresser de façon spéciale aux régions sous-développées.

Occasions pour le Canada

Malgré l'amélioration apparente de sa situation économique, la Yougoslavie demeure entravée dans son commerce avec le Canada par une pénurie de devises étrangères. Les possibilités de commerce canadien sont restreintes du fait que certaines importations se font à la faveur d'aide économique étrangère alors que d'autres sont visées par des ententes bilatérales avec des pays où le commerce est étatisé. En dépit de ces limitations, la Yougoslavie a besoin de certains de nos produits,

en particulier les machines et l'outillage agricoles, les graines de semence, les animaux de race et les volailles. Les matières premières, comme les minéraux et les métaux, sont de plus en plus en demande dans l'industrie croissante de la Yougoslavie. Les machines et l'outillage (surtout pour les industries des produits forestiers, des métaux et des produits chimiques) peuvent également trouver des marchés. Les produits chimiques sont moins recherchés, de même que les biens de consommation, non seulement à cause du niveau de vie relativement bas de la population mais aussi à

cause de la vive concurrence exercée par les pays de l'Europe occidentale.

Nous conseillons aux exportateurs canadiens désireux de vendre leurs produits en Yougoslavie de s'y rendre personnellement afin de se mettre en rapports avec les représentants des entreprises d'importation ainsi qu'avec les usagers de leurs produits respectifs. Dans le cas des biens de production au moins, ils devront s'attendre à des demandes de crédit. Pour certains produits, un régime de licence serait peut-être une bonne solution. Les maisons canadiennes devraient établir leurs prix f.o.b. port canadien,

c.a.f. un port du nord de l'Europe ou c.a.f. Rijeka ou Trieste si elles le peuvent. En effet, les Yougoslaves préfèrent organiser leurs propres transports afin d'épargner des dollars. Depuis avril 1960, il y a en été un service maritime direct entre les Grands Lacs et Rijeka, principal port de la Yougoslavie.

Le conseiller commercial et son adjoint à l'Ambassade du Canada à Vienne, qui visitent régulièrement les principaux centres de la Yougoslavie, sont toujours heureux de renseigner les hommes d'affaires canadiens sur les débouchés et la meilleure façon d'en tirer parti. ●

Libération des importations en Europe

*Division de l'Europe, Direction des
relations commerciales internationales.*

LA forte reprise économique a mis fin aux difficultés de paiements dans plusieurs pays de l'Europe occidentale et les a atténuées dans la plupart des autres. A son tour, cette amélioration a contribué au rétablissement de la convertibilité externe de la monnaie et à la levée progressive des mesures d'exception au détriment des produits dollars. Un domaine cependant a moins bénéficié de cette tendance vers la libération des échanges, celui de l'agriculture où bon nombre de produits, dont plusieurs intéressent le Canada, demeurent réglementés.

Un autre événement de grandes conséquences pour l'avenir a été la formation en Europe occidentale de deux blocs commerciaux exclusifs groupant chacun plusieurs pays, l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), ou groupe des Sept (qui comprend le Royaume-Uni), et la Communauté économique européenne, ou groupe des Six. L'établissement de ces deux groupes, qui cherchent à favoriser le commerce entre leurs membres respectifs, a introduit dans les méthodes de commerce de l'Europe occi-

dentale des transformations dont on ne peut encore prévoir toutes les répercussions.

Les paragraphes ci-après présentent un résumé des progrès réalisés par ces divers pays pour ce qui est de la levée des restrictions à l'importation. (Pour la convenance du lecteur, les pays sont mentionnés par ordre alphabétique plutôt que par groupes régionaux, C.E.E. ou A.E.L.E.)

ALLEMAGNE

La dernière d'une longue série de mesures tendant à supprimer les restrictions à l'égard des produits dollars date du 1^{er} janvier 1960. En vertu d'un désistement de trois ans consenti par les signataires du G.A.T.T. en 1959, certains produits allemands peuvent demeurer réglementés tandis que d'autres doivent être libérés à des dates déterminées. La réglementation actuelle vise surtout le domaine agricole. Certains produits industriels auxquels le Canada est intéressé, dont l'aluminium et le caoutchouc synthétique, devaient être libérés le 1^{er} juillet 1960.

Pour la plupart des produits agricoles intéressant le Canada, les autorités accordent assez facilement les licences lorsqu'elles sont exigées. Toutefois, il existe certaines distinctions en faveur de divers produits agricoles provenant de pays avec lesquels l'Allemagne a signé des accords de commerce bilatéraux.

AUTRICHE

L'Autriche a plusieurs fois ajouté à la liste des produits dollars libérés et tout semble indiquer que bientôt toutes les distinctions seront abolies entre les produits de la zone dollar et ceux des pays de l'O.E.C.E. Déjà, l'abolition de ces distinctions est complète pour les produits du secteur industriel, sauf pour certains textiles et dans ce dernier cas les autorisations d'acheter au Canada sont accordées sans difficultés. Un grand nombre de produits agricoles peuvent être importés des pays de l'O.E.C.E., mais leur importation de la zone dollar est soumise à des restrictions. Toutes les céréales panifiables et les céréales alimentaires sont importées par le gouvernement et sont donc automatiquement réglementées.

BÉNÉLUX (*Union économique de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas*)

Sous son régime de politique commune d'importation, le Bénélux a libéré la plupart des produits des pays de l'O.E.C.E. et cette libération a été étendue aux produits du Canada et des États-Unis.

Deux listes communes de contingents d'importation sont en vigueur: la liste 1 applicable au Canada et à la plupart des autres pays et la liste 2, qui vise seulement les pays de la C.E.E. Les licences visant l'importation en provenance de pays tiers de produits compris dans la liste 2 ne sont délivrées que lorsque les conditions du marché intérieur le requièrent.

BELGIQUE-LUXEMBOURG

La licence est de rigueur pour l'importation d'un assez grand nombre de produits mais elle est libéralement accordée dans la plupart des cas. Les restrictions visent surtout des produits agricoles périssables mais elles s'appliquent aussi à certains produits industriels. En général, le même traitement est accordé aux pays dollars qu'à ceux de l'Europe de l'Ouest, sauf que certains contingents sont établis pour les pays de la C.E.E.

DANEMARK

Le 1^{er} mars 1960, le Danemark a supprimé ses restrictions à l'égard de nombreux produits. Du même coup, toutes disparités de traitement visant les importations dollars ont été supprimées. Les produits encore soumis à la licence peuvent être importés de n'importe quel pays. Ils comprennent quelques denrées agricoles et quelques produits industriels qui intéressent le Canada.

ESPAGNE

Le 1^{er} avril 1960, l'Espagne a ajouté à la liste des produits qui peuvent être importés librement de l'Europe occidentale, du Canada et des États-Unis, donnant ainsi suite au programme de libération qu'elle avait adopté lors de son adhésion à l'O.E.C.E. en juillet 1959. Certains autres produits sont admis sous le régime de contingents globaux applicables à ces mêmes pays. Au début de 1960, environ 10 p. 100 seulement du commerce espagnol d'importation étaient effectués en vertu d'accords bilatéraux. Certains achats sont régis par des monopoles d'État.

FINLANDE

Le 1^{er} janvier 1960, la Finlande a placé les produits du Canada et des États-Unis sur le même pied que ceux des pays de l'O.E.C.E., ce qui a eu pour effet de soustraire d'autres marchandises dollars au régime de la licence et d'admettre le Canada et les États-Unis à participer pleinement aux contingents globaux établis en faveur des pays de l'O.E.C.E. Aujourd'hui, 82 p. 100 des importations finlandaises sont libérées. Certains produits intéressant le Canada, comme les céréales, la farine et les moteurs hors bord, demeurent soumis à des restrictions, quelle qu'en soit la provenance.

FRANCE

La France a commencé à libérer ses importations au début de 1959, puis en septembre, novembre et décembre de l'année dernière et en avril 1960, elle a progressivement étendu les avantages de cette nouvelle politique aux pays dollars. Une proportion relativement faible d'importations françaises demeurent soumises à des restrictions.

Les distinctions à l'avantage des pays de l'O.E.C.E. et au détriment des pays dollars ont été graduellement réduites et ne s'appliquent maintenant qu'à 24 produits. Dans le secteur industriel, les dernières distinctions doivent disparaître au plus tard en novembre 1961.

GRÈCE

La Grèce accorde généreusement des licences pour l'importation de la plupart des produits, pourvu qu'elle dispose des devises étrangères nécessaires. Cependant, des restrictions s'appliquent à certains articles de luxe ainsi qu'à certaines denrées agricoles qui intéressent le Canada comme le blé, la farine de blé et les pommes de terre de semence.

En avril 1959, la Grèce a établi un régime de contingentement qui s'applique à tous les pays signataires de l'Accord monétaire européen (A.M.E.), au Canada, aux États-Unis et à d'autres pays qui n'ont pas signé d'accords bilatéraux avec la Grèce. Les contingents touchent bon nombre d'articles intéressant le Canada, dont la pâte de bois, le papier journal et le bois de construction.

IRLANDE

Les produits ci-après peuvent être importés de la zone dollar sans égard à la réglementation des changes: les céréales et leurs dérivés, les aliments pour bestiaux, les huiles et graisses d'origine animale et végétale, la graine de lin, les noix oléagineuses, les graines de semence, le coton brut, les filés, les fibres, le cuir, les peaux et le bois d'œuvre.

Tous les autres produits (sauf les métaux précieux, les pierres précieuses et les produits contenant un métal ou une pierre précieuse) peuvent être importés librement jusqu'à concurrence de £ 250 pendant toute période de trois mois. Si l'importateur irlandais désire dépasser cette somme, il doit au préalable en faire la demande aux Autorités du contrôle des changes.

ITALIE

Le 11 janvier 1960, l'Italie a de nouveau libéré les importations dollars. La dernière mesure visait environ 200 produits. Les autorités ont annoncé qu'elles envisageaient l'adoption de nouvelles mesures de libération; celles-ci auraient pour effet de réduire l'écart, aujourd'hui assez considérable, entre les produits de la zone dollar et ceux de l'Europe occidentale dont un petit nombre seulement sont soumis à des restrictions.

Les produits d'intérêt pour le Canada qui sont encore réglementés lorsqu'ils proviennent de la zone dollar mais qui peuvent être importés librement des pays de l'O.E.C.E. comprennent la graine de colza, les pommes de terre de semence, les fruits et légumes en boîtes, l'aluminium, l'acier inoxydable, le polystyrène, le polyéthylène et divers produits chimiques organiques. L'importation du blé est réglementée, quelle qu'en soit la source.

NORVÈGE

La Norvège a fait des progrès considérables pour ce qui est de la libération tant des produits dollars que de ceux de l'O.E.C.E. Sauf dans le cas des automobiles, dont l'importation de toute provenance sera libérée le 1^{er} octobre 1960, les produits des deux zones sont sur un pied d'égalité.

Les importations en Norvège sont réparties sous trois chefs:

Importations libérées: Elles représentent environ 69 p. 100 des importations globales de 1959.

Contingents globaux: Les produits en cause sont réglementés quantitativement mais ils peuvent être importés des pays de l'O.E.C.E., de ceux de la zone dollar et de certains autres, au choix de l'importateur.

Commerce d'État: La plupart des céréales alimentaires ne peuvent être importées que par une société d'État chargée de cette fonction. Certains autres produits, dont les boissons alcooliques, les agrès de pêche, le sucre, le café et tous les produits médicaux et pharmaceutiques sont réglementés quelle qu'en soit la source et sont importés sous un régime de commerce d'État.

Une grande variété de produits agricoles, particulièrement ceux d'un genre produit en Norvège, sont soumis à la licence. Les matières premières industrielles, surtout les minerais et les métaux non ferreux, qui occupent une place importante dans nos exportations vers la Norvège, sont en grande partie comprises dans les produits libérés.

PAYS-BAS

Depuis le début de 1960, 73 produits seulement sont réglementés. Il s'agit surtout de denrées agricoles et la liste en a été réduite au fur et à mesure que les conditions le permettaient. Quelques autres produits seront soustraits à la réglementation au plus tard le 31 décembre 1960. Depuis avril 1959, il n'existe aucune distinction entre les importations provenant des pays de l'O.E.C.E. et celles de la zone dollar.

PORTUGAL

Le 10 janvier 1960, le Portugal a par décret porté à 90 p. 100 la proportion des produits de l'O.E.C.E. admis sans restriction et a accepté de recevoir les articles énumérés, sans restriction également, du Canada et des États-Unis. Les produits dollars non libérés sont certaines huiles et graisses animales, le coton et certains articles en coton, le riz, les céréales y compris les céréales panifiables, les haricots secs, le maïs, les fruits frais et secs, le beurre et le fromage dur. Une grande variété de produits demeurent encore réglementés d'où qu'ils proviennent.

SUÈDE

Le 1^{er} avril 1960, la Suède a décidé d'appliquer à la zone dollar les mesures de libération établies en faveur des pays de l'O.E.C.E., sauf dans le cas de quelques denrées agricoles. Parmi les rares articles non agricoles soumis à la licence sans distinction de provenance se trouvent les automobiles et les pièces pour montage, mais la licence est libéralement accordée. Plusieurs des denrées agricoles, encore réglementées lorsqu'elles proviennent de la zone dollar, intéressent le Canada.

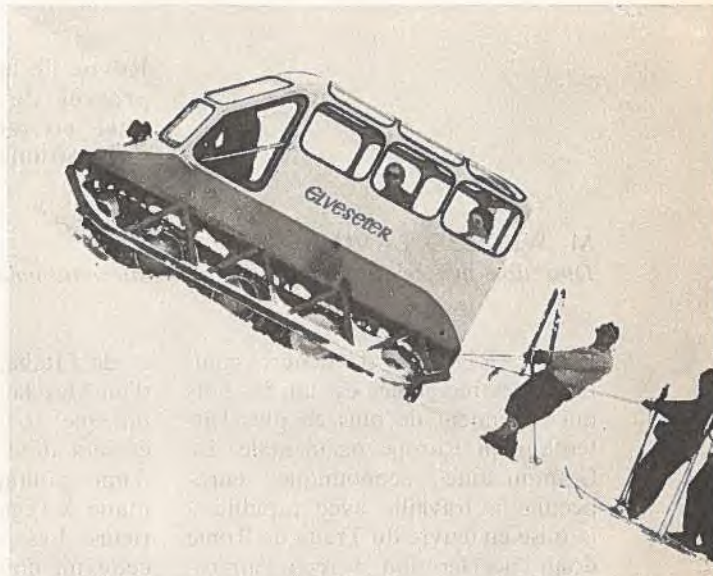
SUISSE

Contrairement à la plupart des pays de l'Europe occidentale, la Suisse n'a pas connu de grandes difficultés de paiement au cours des années d'après-guerre et elle n'a adopté aucune mesure d'exception à l'égard des pays de la zone dollar. Beaucoup d'importations sont soumises au régime de la licence, mais les restrictions ne sont appliquées que dans le secteur agricole. Pour les autres produits, la licence est accordée avec libéralité. La réglementation vise surtout les denrées agricoles de genres produits en Suisse. Le beurre et le lait en poudre ne peuvent être importés que par certaines institutions publiques déterminées. ●

Belgique.—Le chef apprête lui-même les homards du Canada à l'intention des gourmets qui fréquentent le célèbre restaurant du Kursaal d'Ostende, lieu d'amusement belge très réputé.



Norvège.—Une autochenille canadienne sert de monte-pente à des skieurs norvégiens. Ce véhicule peut aussi facilement franchir les marais et les fondrières.

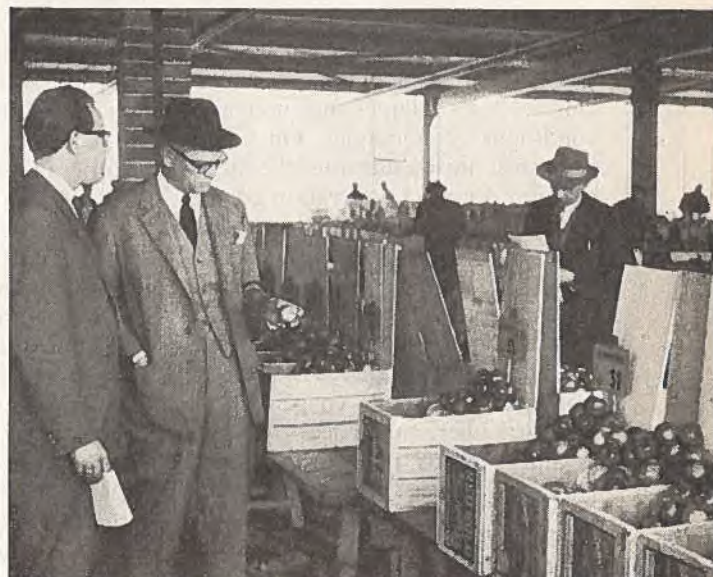


Le Canada et ses exportations vers l'Europe

Nous invitons les exportateurs canadiens à contribuer à la présente série de gravures en nous envoyant des photographies de leurs produits vendus ou employés à l'étranger. Ces photographies doivent être accompagnées d'une légende appropriée, bien emballées et envoyées à: La rédaction, Commerce extérieur, Ministère du Commerce.



France.—Cette photographie prise dans un entrepôt du Havre nous fait voir des débardeurs français, coiffés de leur bérêt distinctif, en train de décharger des sacs d'amiante récemment arrivés du Canada.



Allemagne occidentale.—Le Consul canadien (deuxième à gauche) examine des pommes du Canada exposées à la vue des clients dans une salle d'un hangar de déchargement de fruits à Hambourg avant la mise aux enchères.

Ententes commerciales européennes

Revue de la situation en Europe au cours des douze derniers mois : progrès de la Communauté économique européenne, création et mise en œuvre de l'Association européenne de libre-échange et propositions formulées en vue de la réorganisation de l'O.E.C.E.

M. WILFRID LAVOIE,

Direction des relations commerciales internationales.

L'APPARITION d'ententes commerciales régionales est un des faits qui retiennent de plus en plus l'attention en Europe occidentale. La Communauté économique européenne a travaillé avec rapidité à la mise en œuvre du Traité de Rome dont l'accélération a reçu l'approbation du Conseil des ministres. Le 20 novembre dernier, sept pays de l'Europe ont constitué une Association de libre-échange et ont signé à Stockholm une convention, qui est entrée en vigueur le 3 mai 1960. Une première réduction du tarif intérieur a eu lieu sous le régime de cette convention le 1^{er} juillet. Pendant que se poursuit ce travail d'organisation, on cherche à orienter ces ententes de façon qu'elles puissent tenir compte du monde extérieur. On a pris en ce sens des initiatives visant à renforcer les ententes de coopération économique européenne et à les adapter aux nouvelles conditions économiques. On espère en arriver ainsi à une nouvelle Organisation pour la coopération économique et le développement en Europe, qui comptera parmi ses membres de plein droit le Canada et les États-Unis. Nous étudions plus loin ces événements du point de vue de leurs répercussions possibles sur le Canada en général et, en particulier, sur l'accès de nos produits à nos principaux débouchés en Europe occidentale.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

La Communauté, composée de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, de la France, de l'Allemagne

et de l'Italie, accélère la formation d'un Marché commun, qui groupera quelque 165 millions de personnes et sera doté d'un tarif commun et d'une politique économique commune à l'égard des pays de l'extérieur. Les mesures convenues à cette fin doivent être mises à exécution au cours d'une période de douze ans. (Pour détails, voir l'article paru dans le numéro de juillet 1957 de *Commerce extérieur*). Le premier pas vers l'abolition des tarifs et des restrictions quantitatives au commerce au sein de la C.E.E. a été fait le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième a eu lieu, pour ce qui est de la réduction des restrictions quantitatives le 1^{er} janvier de cette année et, pour ce qui est de l'abaissement des tarifs, le 1^{er} juillet. Les avantages découlant du relèvement des contingents ont été dans une large mesure accordés aux pays tiers. Les institutions de la Communauté ont suivi assez fidèlement le programme établi, non seulement en ce qui a trait à la suppression des barrières intérieures au commerce, mais aussi à l'élaboration d'une politique commune pour l'avenir. Les ministres ont approuvé un tarif douanier applicable aux importations de la Communauté. La Commission européenne a soumis à l'examen et à l'approbation des membres et des institutions de la Communauté des propositions visant une politique agricole commune. Le Parlement européen met au point en ce moment des propositions en vue de l'élection de ses membres par suffrage universel direct. Il a aussi été proposé que

dans deux ans les organismes exécutifs du Marché commun, de l'Euratom et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier soient remplacés par un seul. Enfin, par suite de la grande activité économique qui régnait au sein de la Communauté et aussi de demandes de plus en plus pressantes d'accélérer l'intégration, le Conseil des ministres a pris, à sa réunion tenue au Luxembourg le 12 mai 1960, d'importantes décisions au sujet de la mise en œuvre du Traité de Rome.

Mesures d'accélération

Ce qu'il y a surtout à retenir au sujet de ces décisions c'est que les tarifs appliqués entre eux par les Six seront réduits de 50 p. 100 et que les restrictions quantitatives visant les produits industriels de la zone seront complètement éliminées à la fin de 1961. En outre, le premier pas vers l'adaptation des tarifs nationaux au tarif commun aura lieu un an avant la date prévue au Traité.

Le lecteur se rappelle que le 1^{er} janvier 1959 les tarifs intérieurs des Six ont été réduits de 10 p. 100. Le Conseil a accepté que la deuxième réduction intérieure, prévue pour le 1^{er} juillet de cette année, soit de 20 p. 100, au lieu de 10 p. 100 comme le mentionnait le Traité. Toutefois, la réduction additionnelle de 10 p. 100 pourrait être remise à la fin de l'année. On songe à une autre accélération le 31 décembre 1961 (20 p. 100 au lieu de 10 p. 100), à condition que le Conseil l'approuve avant juillet

1961. Si tous ces projets sont mis à exécution, la réduction des tarifs intérieurs qui devait être de 30 p. 100 au cours des quatre premières années atteindra 50 p. 100. On songe aussi à une accélération dans le secteur de l'agriculture, mais ces projets visent seulement les mesures à prendre en 1960 et sont de moindre importance.

En ce qui concerne le tarif commun, les ministres ont accepté de devancer d'un an l'adaptation des tarifs nationaux, qui aurait donc lieu le 31 décembre 1960 au lieu du 31 décembre 1961. (Il y aurait exception toutefois pour certains produits agricoles et certains postes du tarif allemand.) Cette première mesure d'adaptation entraînera la réduction des droits actuellement plus élevés que ceux du tarif commun projeté mais il comportera également des hausses des droits de certains pays dont les tarifs sont actuellement bas, comme le Benelux et, jusqu'à un certain point, l'Allemagne, et qui constituent environ 70 p. 100 de nos débouchés au sein de la C.E.E.

L'accélération mentionnée plus haut se fera en fonction de la réduction tarifaire projetée de 20 p. 100. La Commission, toutefois, peut décider que les réductions ne s'appliqueront pas aux produits de la liste "G" qui, de l'avis d'un membre particulier sont de nature à causer des perturbations.

Les ministres ont aussi décidé que, tout comme la première réduction intérieure effectuée en janvier 1959, la réduction du 1^{er} juillet pourra être appliquée aux pays de l'extérieur jouissant du traitement de la nation la plus favorisée, à condition que cette mesure ne nuise pas au tarif commun établi et qu'il y ait réciprocité. De même, la consolidation intégrale ou partielle de la réduction de 20 p. 100 du tarif commun sera effectuée à la Conférence sur les tarifs, à condition que les pays tiers en fassent autant. En outre, dans une déclaration d'intentions au sujet de ses relations extérieures, le Conseil des ministres s'est dit prêt à engager des négocia-

tions avec le groupe de pays de la Commission commerciale de Paris dans le contexte des principes du G.A.T.T. En particulier, les négociations éventuelles avec les Sept devraient porter sur le maintien et l'amélioration des relations commerciales entre les Six et les Sept. Les ministres ont rappelé leur décision du 24 novembre 1959, dans laquelle ils ont proposé l'établissement d'une Commission de contacts chargée d'étudier les possibilités d'accroître le commerce entre les pays de l'Europe.

Le G.A.T.T. étudie le Traité de Rome

Les autorités du G.A.T.T. étudient sans cesse les dispositions du Traité de Rome. Pour être en harmonie avec le G.A.T.T., le tarif commun et autres ententes du Marché commun ne doivent pas établir de nouvelles entraves au commerce des pays tiers et toute atteinte portée aux facilités d'accès garanties par le G.A.T.T. doit être compensée. Cependant, comme l'on ne s'attendait pas à recevoir avant quelque temps les détails des principales dispositions du Traité de Rome, on a décidé de remettre à plus tard l'étude des questions d'ordre juridique et de s'arrêter plutôt à des problèmes que le Traité pourrait poser en ce qui concerne le commerce des pays tiers. En décembre dernier, une étude détaillée a été faite au sujet de l'aluminium, du plomb et du zinc, ainsi que des répercussions de l'association des territoires d'outre-mer à la Communauté sur le commerce international de ces produits. Le Canada a pris part active aux entretiens afin de protéger ses intérêts commerciaux.

En outre, le tarif commun, qui doit jouer un rôle prédominant dans le commerce de la Communauté avec le monde extérieur, est maintenant dressé et il fera l'objet de nouvelles négociations avec les pays membres pendant la première phase de la Conférence sur les tarifs en septembre prochain. En mars 1960, ces pays ont approuvé les taux de

leur tarif commun projeté, y compris ceux des produits de la liste "G". Dans ce cas, les ministres ont prévu l'admission en franchise ou à tarif réduit de contingents notamment de pâte de bois, de certains ferro-alliages, de lingots et de déchets d'aluminium, de magnésium, de plomb et de zinc.

La C.E.E. a déclaré qu'elle entendait prendre une part active à la deuxième phase de la Conférence sur les tarifs qui va commencer en janvier 1961 et qui sera consacrée à des négociations entre les parties contractantes visant de nouvelles concessions,—y compris des concessions à l'égard du tarif commun extérieur. Un aspect important de cette Conférence se rattache à l'existence de la C.E.E. et de la A.E.L.E. en Europe, ainsi qu'aux problèmes qui surgiront à mesure que les tarifs intérieurs de chaque groupe seront éliminés. Les difficultés existant entre les deux groupes seront atténuées dans la mesure où les tarifs des Six et des Sept seront réduits à la Conférence. Un progrès en ce sens serait également profitable aux pays tiers, puisque les réductions tarifaires seront appliquées au pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée.

A la fin de 1959, la Commission européenne, désireuse de connaître l'opinion des institutions de la Communauté, a formulé ses premières propositions visant une politique agricole commune. On espère que ces propositions seront prêtes sous une forme définitive d'ici la fin de cette année et qu'elles seront soumises à l'examen des autorités du G.A.T.T. avant d'être approuvées par les pays membres et adoptées par les institutions de la Communauté. Ces propositions envisagent le maintien d'ententes commerciales pour la protection de produits agricoles au sein de la Communauté (y compris le recours à des services centralisés de mise en vente dans le cas de certains produits), ainsi que l'imposition de taxes d'importation pour protéger l'économie agricole européenne. La situation a

causé bien des soucis dans beaucoup de milieux tant au sein qu'en dehors de la Communauté. La grande question est de savoir sur quel degré de protection on finira par s'entendre.

Association avec les Six

Un autre aspect de l'activité de la Communauté qui présente un intérêt particulier pour le Canada est l'association probable de la Grèce, de la Turquie, des Antilles néerlandaises et de la Tunisie au Marché commun. Au début de l'année, la Communauté s'est de nouveau déclarée prête à entamer des négociations à ce sujet avec la Grèce et la Turquie et a adopté la marche à suivre dans ces entretiens. La Commission a aussi commencé à étudier les problèmes que pose une association de la part des Antilles néerlandaises; la marche à suivre à cet égard sera probablement bientôt établie. Avec l'approbation des pays membres, des entretiens préliminaires ont débuté en juin 1959 entre la Tunisie et la Commission au sujet des relations possibles entre elles dans le cadre des règles établies sous le régime du G.A.T.T.

En ce qui concerne les territoires d'outre-mer associés à la Communauté (ceux de la France, de la Belgique, de l'Italie et des Pays-Bas), une Caisse européenne a été établie pour leur développement social et économique. On prévoit grâce à l'établissement de cette caisse des dépenses de plus de 581 millions de dollars au cours d'une période de cinq ans. L'aide accordée jusqu'ici s'élève à environ 69 millions de dollars.

Relations officielles établies

En avril 1960, le Canada a établi des relations officielles avec la Communauté en accordant à son ambassadeur en Belgique et au Luxembourg le titre de chef de la mission canadienne auprès de la Communauté économique européenne, ainsi qu'auprès de l'Euratom et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Au début de fé-

vrier, 13 pays (les États-Unis, le Canada, la Grèce, l'État d'Israël, le Danemark, le Japon, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Irlande, l'Autriche et le Portugal) avaient des représentants accrédités auprès de la C.E.E.

ASSOCIATION EUROPÉENNE DE LIBRE-ÉCHANGE

Le groupe de l'A.E.L.E., qui comprend le Royaume-Uni, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse, a ratifié le 3 mai 1960 à Stockholm une convention visant l'établissement entre eux d'une zone de libre-échange. L'idée de cette association était née à la suite de l'échec, à la fin de 1958, de négociations, visant la formation d'une zone paneuropéenne de libre-échange industriel. Des entretiens ont été engagés entre les Sept en mars 1959, et le 20 novembre un accord établissant l'Association était signé à Stockholm. L'Association a son siège à Genève et on s'occupe actuellement d'organiser un petit secrétariat pour donner suite à la convention.

Cette convention prévoit l'établissement graduel du libre-échange entre les sept pays membres par suite de l'abolition des tarifs et l'élimination des autres barrières commerciales au cours d'une période de dix ans. La première réduction tarifaire intérieure, de 20 p. 100, a été annoncée pour le 1^{er} juillet. Comme cette date avait pour objet de faciliter la reprise en tout temps des pourparlers avec la C.E.E., les pays de la A.E.L.E. ont remis la question à l'étude afin de déterminer s'il est possible d'accélérer l'exécution de leur programme de façon à se remettre au pas avec les membres de la C.E.E. Contrairement à la C.E.E., l'A.E.L.E. n'aura pas de tarif commun extérieur et, sous réserve d'un certain régime de consultations, chaque pays du groupe restera libre de maintenir et de modifier son tarif douanier et de poursuivre une politique commerciale généralement indépendante. Les Sept ne visent pas à une complète intégration économique. L'entente ne

s'étend pas aux territoires d'outre-mer. La plupart des produits agricoles et certains produits de la pêche sont exclus du programme général d'abolition graduelle des droits tarifaires et des contingents. Le commerce de ces produits fera l'objet d'ententes bilatérales entre les signataires de la convention. Déjà un certain nombre de ces ententes ont été conclues entre les pays membres, en vue de "faciliter" l'échange des produits de l'agriculture et de la pêche.

La Convention et le G.A.T.T.

Tout comme ils l'ont fait pour le Traité de Rome, les parties contractantes du G.A.T.T. ont étudié minutieusement à leur 16^e session en mai la Convention de Stockholm à la lumière des dispositions pertinentes de l'Accord général. Toutefois, le travail n'a pas été terminé. Certaines questions reviendront à l'ordre du jour pendant la 17^e session qui aura lieu en octobre. La première étude a porté principalement sur les ententes visant le commerce des produits agricoles, sur le recours aux restrictions quantitatives et sur les conséquences des régimes de tarif préférentiel britanniques et portugais. Les parties contractantes veulent s'assurer que l'Association ne dérogera pas aux principes du G.A.T.T. visant l'établissement d'une zone de libre-échange. Comme dans le cas du Traité de Rome, le Canada a jugé important de prendre les mesures nécessaires pour éviter la possibilité d'inégalités de traitements incompatibles avec les dispositions de l'Accord général et pour faire en sorte que ses intérêts au Royaume-Uni et dans les autres pays membres de l'A.E.L.E. soient protégés dans la plus grande mesure possible.

Décisions récentes

Les ministres des sept pays membres de l'Association européenne de libre-échange se sont réunis à Vienne en mars 1960 et à Lisbonne en mai pour examiner certaines questions en rapport avec la mise en œuvre de la Convention. Ils ont

réaffirmé leur résolution de travailler à la réalisation de l'unité économique en Europe par l'élimination des barrières commerciales entre les pays et de maintenir des relations commerciales libérales avec les pays extérieurs. A Lisbonne, les ministres ont ajouté que la C.E.E. et la A.E.L.E. pourraient arriver à une entente "tout en sauvegardant l'intégrité" des deux groupes.

Au sujet des tarifs douaniers, ils ont répété qu'ils étaient prêts à s'entendre avec les Six et avec d'autres pays pour leur accorder, sous le régime de la nation la plus favorisée, toutes les réductions intérieures tarifaires prévues pour le 1^{er} juillet, à condition toutefois que les Six en fassent autant. Ils ont laissé entendre que la consolidation de ces avantages douaniers pourrait être étudiée à la lumière des résultats de la Conférence sur les tarifs, à laquelle les pays membres ont l'intention de prendre une part active.

RÉORGANISATION DE L'O.E.C.E.

Au cours de la réunion économique convoquée à Paris en janvier dernier par les chefs d'État des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne, on a établi un programme de travaux que trois groupes s'efforcent de mettre en œuvre. Les vingt gouvernements (dont ceux du Canada et des États-Unis) représentés à la réunion ont reconnu que le relèvement économique de l'Europe occidentale était à peu près accompli et que les nations industrialisées du monde libre pouvaient consacrer de plus en plus d'énergie à des tâches nouvelles et importantes, soit l'aide aux régions sous-développées et la poursuite de politiques commerciales destinées à maintenir de bonnes relations internationales. Les représentants se sont donc entendus sur des questions de grande importance pour la coopération économique future dans le monde libre.

Il a été décidé de travailler ensemble à la formation d'une O.E.-C.E transformée dont le Canada et

les États-Unis seraient membres de plein droit au lieu de membres associés. L'O.E.C.E. a été fondée en 1947 afin d'assurer le meilleur emploi possible de l'aide économique fournie par les États-Unis à l'Europe et aussi de stimuler, au moyen de la coopération économique européenne, le rétablissement qui s'imposait au lendemain de la guerre. En 1950, le Canada et les États-Unis en sont devenus membres associés, en raison de leur contribution au rétablissement de l'Europe et de leur désir de maintenir des relations avec l'Europe occidentale. Lors de la réunion intergouvernementale de janvier, quatre spécialistes ont reçu la mission d'étudier les problèmes de réorganisation de l'O.E.C.E. Le rapport de ces quatre a été examiné au cours de la réunion d'organisation tenue à Paris les 24 et 25 mai. Une équipe a alors été chargée de rédiger un projet de convention à la lumière des conclusions présentées par le groupe et des vœux formulés par les pays membres. Cette équipe devait soumettre son rapport au plus tard le 10 juillet, avant la conférence ministérielle convoquée vers la fin du même mois.

Commerce et assistance

A la réunion de janvier, on a aussi établi des commissions spéciales chargées d'étudier les problèmes urgents du commerce européen et de l'aide aux pays moins développés. La Commission du commerce qui groupe des représentants de vingt gouvernements (y compris celui du Canada) devait examiner en tout premier lieu la question des relations commerciales entre les Six et les Sept en tenant compte de l'existence commerciale des pays tiers et des principaux objectifs du G.A.T.T. La présence de deux blocs commerciaux en Europe occidentale a créé dans les relations commerciales entre les deux groupes et entre eux et les pays extérieurs des problèmes dont les répercussions dépassent le domaine économique. Le Canada a signalé aux membres de la Commission que,

quelle que soit la gravité de ces problèmes, les solutions ne doivent pas en être fondées sur une politique économique qui établirait une disparité de traitement à l'égard des pays extérieurs. Les pays tiers devraient bénéficier de l'expansion des marchés européens résultant des ententes régionales grâce à un accès raisonnable à ces marchés. La Commission commerciale devait se réunir en Europe au début de juin pour étudier la situation, y compris les mesures tarifaires prévues pour le 1^{er} juillet.

Dans le domaine de l'assistance, un groupe d'aide au développement social composé de huit pays, y compris le Canada, a été chargé de travailler à stimuler la collaboration en ce qui a trait à l'aide aux régions sous-développées. Le groupe s'est réuni pour la première fois à Washington au début de l'année, puis à Bonn au début de juillet. Tous les membres apportent leur expérience et leurs connaissances en matières de programmes d'assistance et confèrent avec la Banque internationale et d'autres institutions financières sur la façon la plus efficace de coordonner l'aide aux régions moins évoluées.

Les réalisations importantes dont il est question dans le présent article auront une grande portée sur le commerce et les relations économiques du Canada avec l'Europe. Le fonctionnement de ces ententes et leurs répercussions sur les relations industrielles et commerciales du Canada et d'autres pays extérieurs méritent d'être suivis de près. ●

Ventes canadiennes

Jusqu'ici cette année, les exportations du Canada vers le Royaume-Uni ont augmenté. Au cours des quatre premiers mois, elles ont atteint près de 267 millions de dollars, soit 47 millions de plus que pendant la période correspondante de 1959. Nos ventes à d'autres pays du Commonwealth aussi ont progressé, soit de près de 14 millions de dollars, au cours de la même période; elles se sont établies à 93.7 millions, comparativement à 79.7 millions en 1959. Les ventes du Canada aux États-Unis et à tous les "autres pays" se sont également accrues.



Règlements douaniers et commerciaux

Bermudes

LICENCES D'IMPORTATION.—La Commission des approvisionnements des Bermudes a annoncé l'abolition, depuis le 1^{er} mai 1960, des restrictions à l'importation des produits en provenance de la zone dollar.

Ceylan

RÉGIME D'IMPORTATION.—Aux termes des règlements d'importation, exposés brièvement dans l'avis du gouvernement cingalais en date du 12 décembre 1959, l'entrée de quelque deux cent vingt articles n'est plus assujettie à la licence d'importation particulière.

Ces licences sont encore requises à l'égard d'un autre groupe de produits importés de la zone dollar. Nous apprenons que les produits de la zone dollar et ceux de la zone sterling font maintenant l'objet d'un même traitement; toutefois, dans le cas de nouvelles importations, les licences sont délivrées principalement aux "commerçants cingalais enregistrés". D'autres sociétés commerciales de Ceylan peuvent continuer d'importer de leurs fournisseurs traditionnels des produits qu'ils ont l'habitude de leur acheter.

Figure dans l'exposé un groupe de marchandises dont l'importation, quelle qu'en soit la provenance, reste soumise au régime de licences, notamment le sulfate d'ammoniaque, les piles pour lampes de poche, les machines à décortiquer et à polir et le soufre.

Presque tous les tissus en provenance de la zone dollar, dont les contonnades et les tissus de fibres synthétiques à la pièce, ne peuvent être importés qu'à la faveur de contingents par les commerçants munis de licences particulières valides à cet égard.

Cet avis du gouvernement cingalais, en date du 12 décembre, n'a aucune valeur légale mais il donne un aperçu de la réglementation des importations en vigueur dans ce pays.

On peut obtenir des détails sur des articles particuliers en s'adressant à la Direction des relations internationales du ministère du Commerce, à Ottawa.

Iran

RÈGLEMENTS VISANT LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS POUR 1960-1961.—Le ministre du Commerce de l'Iran a annoncé récemment

la réglementation à l'importation et à l'exportation pour l'année iranienne 1339 (21 mars 1960 au 21 mars 1961), en vigueur depuis le 11 avril 1960. Les nouveaux règlements visent à réduire les importations de 20 p. 100 et à stimuler les exportations. La liste des marchandises interdites, qui compte 38 articles de plus que l'année précédente, y est annexée.

Le contingent global des importations a été fixé à 25 milliards de rials tout comme l'année précédente. Il n'y a aucune restriction à l'égard des importations autorisées pendant l'année et aucun contingent n'a été établi à l'égard de ces produits. Par conséquent, l'importation de toutes les marchandises qui ne figurent pas sur la liste des produits interdits, annexée aux règlements, est permise. La Banque *Melli Iran* est tenue d'accorder des lettres de crédit et de payer des traites à l'égard de toutes les marchandises permises en tenant bien compte, toutefois, des disponibilités de devises étrangères du pays. Si les réserves de devises étrangères ne suffisent pas à acquitter toutes les importations autorisées, on accordera la préférence aux produits indispensables. Les marchandises importées aux termes d'opérations de troc ou d'accords commerciaux sont également assujetties aux règlements d'importation. Les personnes qui gagnent de l'argent à l'étranger peuvent employer ces revenus pour importer des marchandises autorisées. De façon générale, les articles importés doivent être neufs et non usagés.

Une longue liste de produits assujettis à la taxe sur les bénéfices commerciaux en plus des droits de douane réguliers se trouve également annexée aux règlements. Elle contient 381 articles numérotés, dont 273 doivent acquitter des droits *ad valorem*, variant entre 20 et 200 p. 100 de la valeur, et 108, des droits spécifiques de un à 600 rials le kilogramme.

On peut obtenir des précisions au sujet de la taxe sur les bénéfices commerciaux visant tout article particulier ainsi que la liste complète des marchandises dont l'importation est interdite en s'adressant à la Division de l'Asie et du Moyen-Orient, Direction des relations commerciales internationales, ministère du Commerce, Ottawa.

L'Imprimeur de la Reine
OTTAWA

En cas de non-livraison renvoyer à:
L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada

